



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

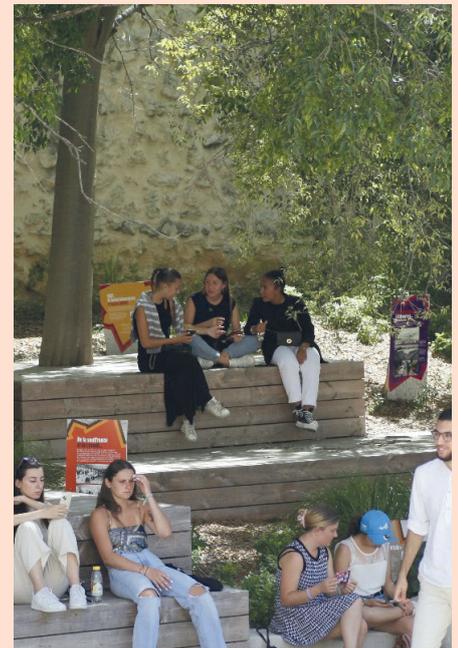


SCHÉMA TERRITORIAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

JUIN 2023



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BIBLIOTHÈQUE

ÉDITORIAL

Lors de la crise sanitaire, des mesures inédites ont été décidées par l'Etat pour venir en aide aux étudiants. Le rectorat de région académique s'est alors fortement engagé en Occitanie pour appuyer et coordonner la mobilisation de l'ensemble des acteurs en vue de leur mise en œuvre. Cette animation a notamment été réalisée par des réunions hebdomadaires avec les établissements d'enseignement supérieur et des temps forts de concertation lors des évolutions de la crise sanitaire ou encore de mise en œuvre des dispositifs en faveur des étudiants.

Cette mobilisation des acteurs demeure intacte. A titre d'exemple, de septembre 2022 à mai 2023, les deux CROUS de la région académique Occitanie ont servi plus de 2,2 millions de repas à 1€. Cela témoigne de la mobilisation des CROUS mais également des besoins encore prégnants que rencontrent les étudiants.

Cette période a renforcé les liens existants avec les établissements, les CROUS, la préfecture de région, les préfets de départements, l'ARS, les collectivités territoriales ou encore les partenaires associatifs.

En juin 2021, la première Conférence territoriale de la vie étudiante a été installée par la rectrice de la région académique Occitanie et le recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation et réunissait alors l'ensemble de ces acteurs. L'organisation des « Dialogues territoriaux de la vie étudiante », demandée par Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par la circulaire du 3 novembre 2022, s'est donc naturellement inscrite dans cette dynamique. Ce travail de coordination et de mobilisation des acteurs territoriaux, conduit tout au long de l'année 2022-2023, a permis, sur chacun des territoires de notre région, d'approfondir considérablement le spectre des champs traités (logement, transport-mobilité, alimentation, précarité, santé, sport, culture, ...).

En effet, compte tenu de la très grande superficie et diversité des territoires de la région académique Occitanie, nous avons souhaité réaliser un dialogue territorial dans chacune des villes étudiantes. Ce sont 21 Dialogues territoriaux qui ont ainsi été organisés. Nous nous réjouissons de la formidable mobilisation de l'ensemble de nos partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales, universités et établissements d'enseignement supérieurs, Crous, lycée avec formations post-bac, représentants étudiants, ...). Cette démarche a ainsi vu la contribution de plus de 500 participants.

Pour réaliser cet important travail d'animation et de mise en synergie, nous avons pu nous appuyer sur les deux Crous, la coordination territoriale Occitanie-Est (CTOE) et la Communauté d'universités et d'établissements expérimentale Université de Toulouse (UT). Leur contribution à la préparation des rencontres, leur participation active à chaque Dialogue et aux groupes de travail qui en émanaient, témoignent de leur volonté de développer et faire vivre sur tous les territoires une véritable stratégie et des actions concrètes pour la vie étudiante.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires et les étudiants pour leur engagement.



Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Khaled BOUABDALLAH

Recteur délégué pour l'Enseignement
supérieur la Recherche et l'Innovation de la
région académique Occitanie

Schéma local pour le développement du site d'ESRI de Castres-Mazamet
« **AMBITIONS HORIZON 2027** »

M. Khaled BOUABDALLAH
acteur délégué à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation
de la région académique Occitanie



SOMMAIRE

UNE ORGANISATION DES DIALOGUES TERRITORIAUX DE LA VIE ÉTUDIANTE EN PHASE AVEC LES CARACTÉRISTIQUES ET BESOINS DES TERRITOIRESpage 7

1. La région académique Occitaniepage 8

1.1. Un vaste territoire contrasté.....page 8

1.2. Un paysage ESR très richepage 9

2. Méthodologie d'une démarche partenariale et territorialisée..... page 13

2.1. Tenir compte des spécificités et besoins de chaque site..... page 13

2.2. Une démarche partenariale page 14

2.3. Une gouvernance pensée pour la concrétisation des projets..... page 17

3. Les grands enjeux de la vie étudiante en Occitanie..... page 18

3.1. Présentation du paysage page 18

3.2. Les points saillants identifiés..... page 22

21 DIALOGUES TERRITORIAUX DE LA VIE ÉTUDIANTE POUR 21 TERRITOIRES D'OCCITANIE page 25

Montpellier page 26

Toulouse page 31

Nîmes..... page 38

Alès page 44

Narbonnepage 47

Carcassonne..... page 53

Perpignan page 59

Castres..... page 64

Montaubanpage 68

Cahorspage 73

Font Romeu page 77

Tarbes page 80

Auch page 85

Rodez page 89

Figeac..... page 93

Albipage 97

Foix page 101

Millau et Saint-Affrique.....page 106

Béziers page 110

Sète..... page 114

Mende et Florac page 119



Au cœur de la vie

Cours



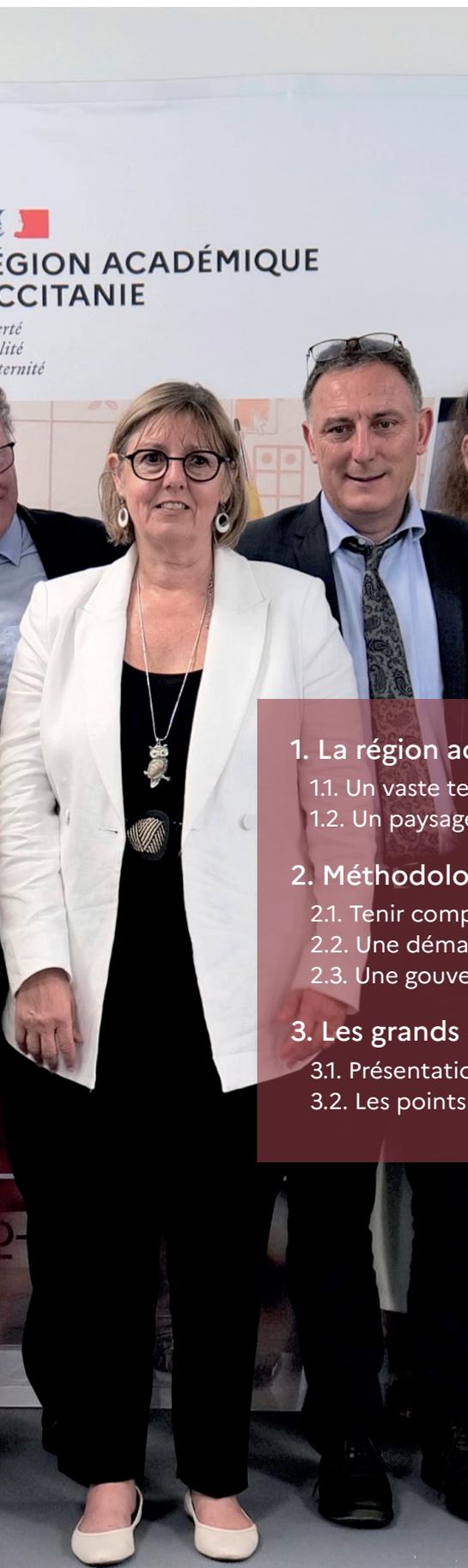
PRÉFECTURE DE LA RÉGION OCCITANIE

RÉ
OC
Lib
Éga
Fra



@PrefetC

www.occitanie.gouv.fr



UNE ORGANISATION DES DIALOGUES TERRITORIAUX DE LA VIE ÉTUDIANTE EN PHASE AVEC LES CARACTÉRISTIQUES ET BESOINS DES TERRITOIRES

| | |
|---|---------|
| 1. La région académique Occitanie | page 8 |
| 1.1. Un vaste territoire contrasté | page 8 |
| 1.2. Un paysage ESR très riche | page 9 |
| 2. Méthodologie d'une démarche partenariale et territorialisée | page 13 |
| 2.1. Tenir compte des spécificités et besoins de chaque site. | page 13 |
| 2.2. Une démarche partenariale | page 14 |
| 2.3. Une gouvernance pensée pour la concrétisation des projets. | page 17 |
| 3. Les grands enjeux de la vie étudiante en Occitanie | page 18 |
| 3.1. Présentation du paysage | page 18 |
| 3.2. Les points saillants identifiés. | page 22 |

1. LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

1.1. Un vaste territoire contrasté

Avec **13 départements qui couvrent une superficie totale de 72 724 km²**, la région académique Occitanie est la 2^{ème} plus grande région académique de France (après Nouvelle-Aquitaine).

Son territoire est ainsi plus vaste que celui de 13 états de l'Union européenne (dont l'Irlande, la Lituanie ou encore la Croatie).

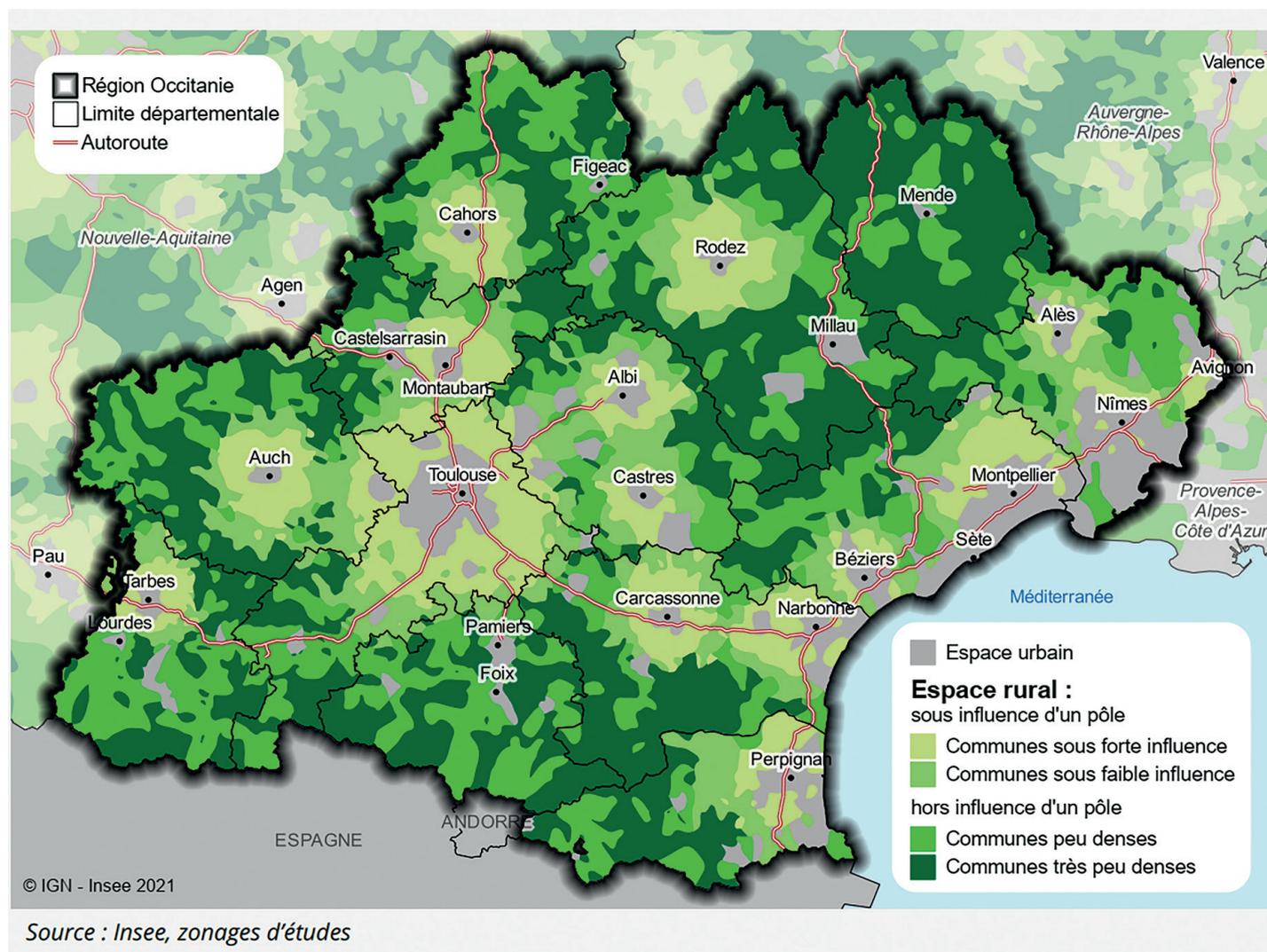
L'Occitanie compte plus de 5,9 millions d'habitants inégalement répartis et principalement concentrés autour des deux métropoles (Toulouse et

Montpellier) et des principales villes (Nîmes, Perpignan, Béziers, Montauban, Narbonne, Albi...).

Les deux départements les plus peuplés sont la Haute-Garonne et l'Hérault. Avec respectivement 1,40 et 1,17 millions d'habitants ils regroupent plus de 40 % de la population régionale.

Neuf départements sont catégorisés comme ruraux par l'INSEE. Les moins peuplés sont l'Ariège et la Lozère (avec respectivement 153 000 et 76 000 habitants).

Le territoire de la région académique Occitanie est ainsi très contrasté entre espaces urbains, péri-urbains et ruraux.



1.2. Un paysage ESR très riche

La région académique Occitanie comprend 2 pôles universitaires majeurs : Montpellier et Toulouse qui réunissent les trois-quarts des étudiants. Cependant, l'enseignement supérieur est présent sur l'ensemble du territoire

régional et notamment dans les villes moyennes sièges d'universités ou d'écoles, les 18 villes universitaires d'équilibre et via les 13 campus connectés.

Chiffres clés



> **260 000 étudiants**

- > soit plus de 9% des effectifs d'étudiants nationaux
- > 3^{ème} région académique de France en effectifs d'étudiants (après Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes)

les Crous

> **2 Crous**

- > Crous de Montpellier Occitanie
- > Crous de Toulouse Occitanie



> **Plus de 73 000 étudiants boursiers sur critères sociaux**

- > 34 583 boursiers sur critères sociaux pour le Crous de Montpellier Occitanie
- > 38 511 boursiers sur critères sociaux pour le Crous de Toulouse Occitanie



> **39 établissements d'enseignement supérieur**

- > 8 universités
- > 31 écoles d'ingénieurs et écoles supérieures spécialisées



> **14 organismes nationaux de recherche**



> **Plus de 26 500 personnels relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

(enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé).

Les deux métropoles universitaires

Les sites de Montpellier et Toulouse, qui rassemblent les trois quarts des étudiants de la région Occitanie, offrent des formations dans tous les champs disciplinaires.

Montpellier rassemble plus de 83 000 étudiants et comprend notamment :

• 2 universités :

- l'Université de Montpellier : 45 000 étudiants
- l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 : 24 400 étudiants

• **des écoles et instituts :** l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier (ENSCM), l'Institut Agro (Montpellier SupAgro), l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA), le conservatoire national des arts et métiers (CNAM), AgroParisTech.

Toulouse rassemble 120 000 étudiants et comprend notamment :

• 3 universités :

- l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1) : 18 500 étudiants
- l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2) : 30 000 étudiants
- l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3) : 35 000 étudiants

• Une COMUE expérimentale

- l'Université de Toulouse : qui fédère 22 établissements d'Enseignement Supérieur et organismes de Recherche.

• de nombreux écoles et instituts :

l'Institut d'études politiques Sciences Politiques Toulouse (IEP), l'Institut national polytechnique de Toulouse (INPT), l'Institut national des sciences

appliquées Toulouse (INSA Toulouse), l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE - SUPAERO), l'École nationale de l'aviation civile (ENAC), l'École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) de Toulouse, l'Institut supérieur des Arts de Toulouse (IsdaT), l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA), le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

Villes universitaires d'équilibre et campus connectés : l'ESRI au plus proche des territoires

Si les deux métropoles sont très attractives, **l'enseignement supérieur est présent sur l'ensemble du territoire de la région académique Occitanie.**

Ainsi, Nîmes et Perpignan sont le siège d'universités (Unîmes et Université Perpignan Via Domitia) et Albi est le siège de l'Institut National Universitaire Champollion.

D'autres villes comprennent des antennes universitaires (Mende, Cahors, Figeac, ...) et/ou sont le siège d'écoles d'ingénieurs (IMT Alès, IMT Albi, ENIT de Tarbes).

Ces villes moyennes font partie des 18 Villes universitaires d'équilibre (VUE) qui proposent des formations dans de nombreux domaines. Elles maillent le territoire d'Occitanie et regroupent un quart des étudiants.

Liste des Villes universitaires d'équilibre :

Occitanie Est :

- Aude : Carcassonne et Narbonne
- Gard : Nîmes-Alès
- Hérault : Béziers et Sète
- Lozère : Mende-Florac
- Pyrénées-Orientales : Font-Romeu et Perpignan

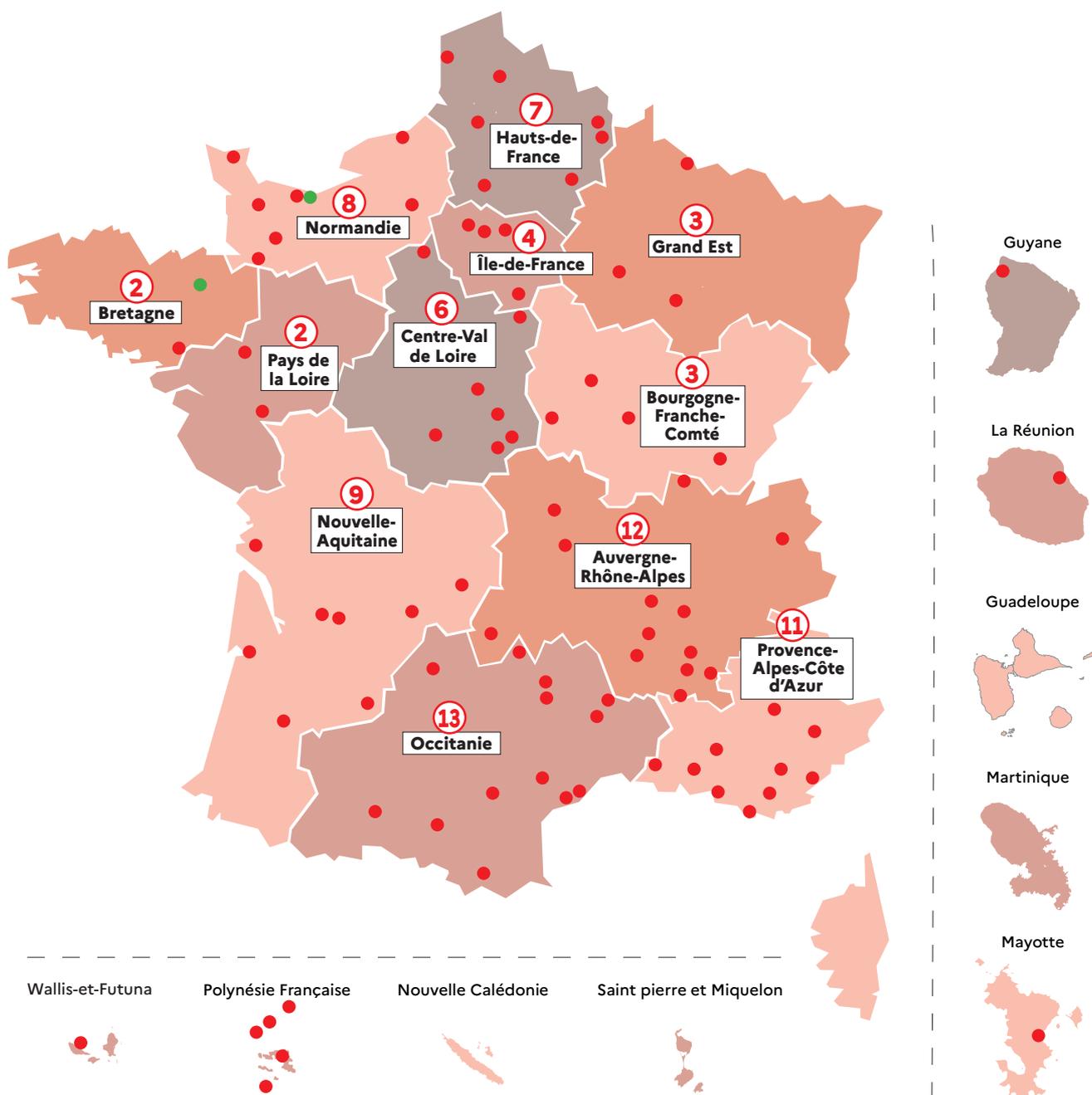
Occitanie Ouest :

- Ariège : Foix
- Aveyron : Rodez et Millau/Saint-Affrique
- Gers : Auch
- Lot : Cahors et Figeac
- Hautes-Pyrénées : Tarbes
- Tarn : Albi et Castres/Mazamet
- Tarn et Garonne : Montauban

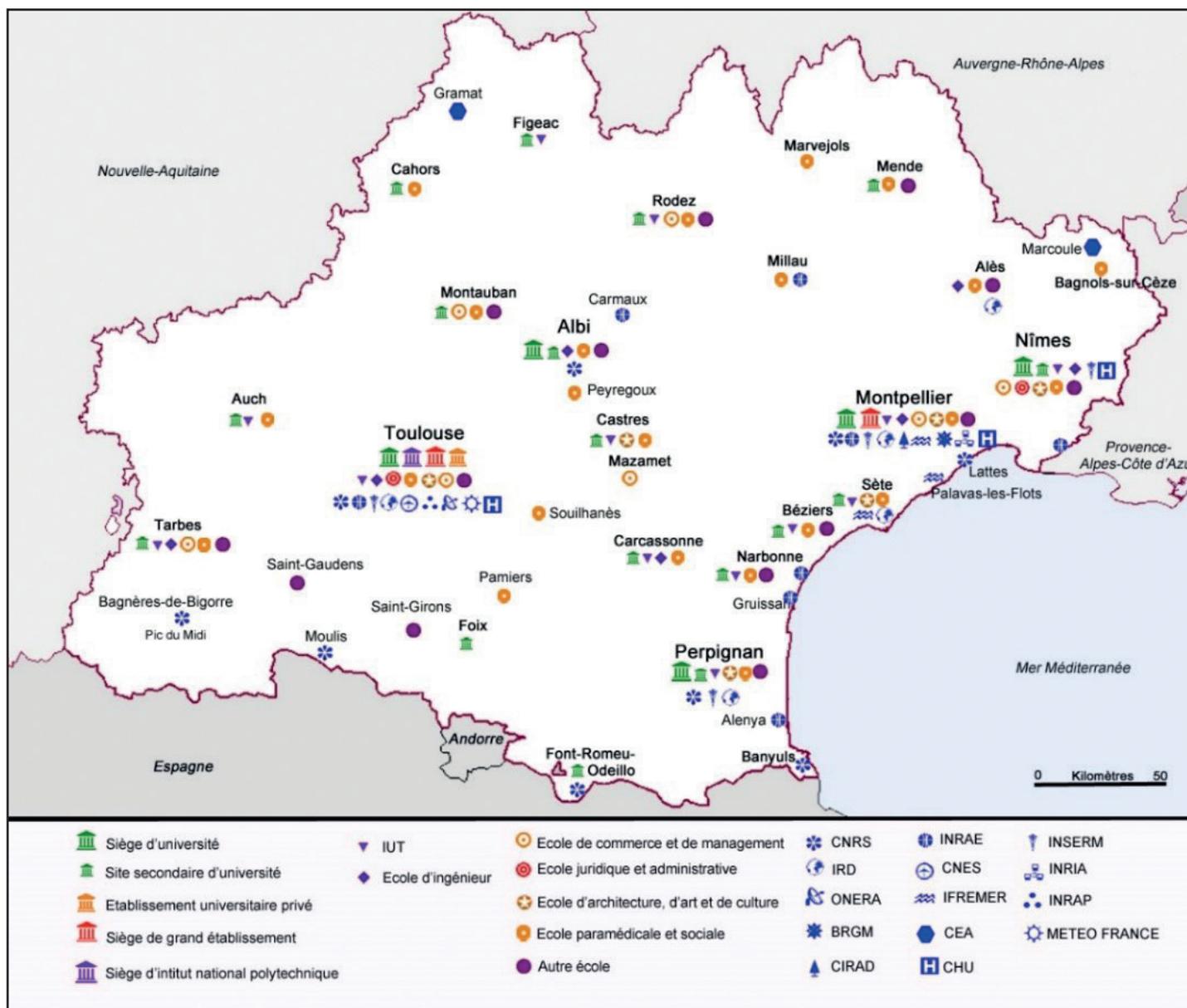
Enfin, avec 13 campus connectés, la région académique Occitanie est celle qui en compte le plus grand nombre.

Le dispositif des Campus connectés qui permet de surmonter les barrières sociales et géographiques a rencontré un vif succès dès son déploiement

puisque la région Occitanie faisait partie des 3 régions académiques de France (avec Grand-Est et Bretagne) à ouvrir ses premiers campus connectés à la rentrée 2019.



Carte de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



2. MÉTHODOLOGIE D'UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET TERRITORIALISÉE

2.1. Tenir compte des spécificités et besoins de chaque site

La démarche retenue pour mener les Dialogues territoriaux de la vie étudiante en région académique Occitanie tient compte de la grande diversité des situations dans cette région qui se distingue notamment par sa très grande superficie (13 départements) et le très grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur (8 universités et 31 écoles d'ingénieurs et écoles spécialisées).

Afin de traiter les différents sujets de la vie étudiante et du bien-être étudiant (santé, logements, transport, restauration, culture, sport, précarité ...) il a été décidé de **couvrir l'ensemble du territoire régional afin de traiter les questions propres à chaque site le plus directement possible avec les acteurs locaux.**

Au total, ce sont donc 21 Dialogues territoriaux de la vie étudiante qui ont été menés en région académique Occitanie avec le calendrier suivant :



Carte des 21 villes couvertes par les Dialogues territoriaux de la vie étudiante



2.2. Une démarche partenariale

Le rectorat a choisi un mode opératoire exigeant, en organisant, **ville par ville et en présentiel**, des réunions accueillant l'ensemble des acteurs de la vie étudiante. Les Dialogues Territoriaux de la Vie étudiante (DTVE) se sont ainsi inscrits dans la **stratégie de proximité** portée par la région académique Occitanie.

Cette **dynamique fédératrice** de l'ensemble des acteurs et partenaires de la vie étudiante sur un territoire donné est porteuse d'une réelle plus-value en apportant des pistes

opérationnelles sur des sujets concrets et en permettant aux acteurs de mieux mutualiser et coordonner leurs actions. A titre d'exemple, le DTVE d'Alès a permis de mettre en relation les établissements et l'agglomération pour travailler à l'aménagement de la carte des transports en ville.

La déclinaison par site, tenant compte de toutes les caractéristiques locales, a été rendue possible notamment grâce à l'appui de la coordination territoriale Occitanie-Est (CTOE), de la Communauté d'universités

et d'établissements expérimentale Université de Toulouse (COMUE expérimentale UT) et des deux Crous de la région académique.

L'implication territoriale du rectorat de région a été particulièrement appréciée et notamment des élus locaux.

Dès le début de la démarche, la collectivité régionale et sa présidente ont été formellement invitées à s'associer aux travaux des DTVE. Le Conseil régional Occitanie ayant voté, le 25 novembre dernier, son Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur (SRESRI), la démarche des DTVE a été bien accueillie. Le Conseil régional a ainsi intégré notre « comité projet » qui a été constitué afin de préparer l'ensemble des opérations relatives à l'organisation des dialogues territoriaux et à la rédaction des documents de synthèse. En outre, elle est présente à chaque Dialogue territorial. La présidente de région a participé à la réunion du DTVE à Font-Romeu, en présence également du préfet de département.

Pour chaque dialogue territorial ont été invités :

- Préfet de département
- Commissaire régional à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

- Inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale
- ARS
- DREETS
- Conseil régional
- Conseil départemental
- Président d'agglomération
- Maire de la commune
- Coordinations territoriales : CTOE ou Université de Toulouse
- Tous les établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire du dialogue : universités (dont IUT), écoles, IFSI, ...
- Lycées avec formations post bac (BTS, CPGE, ...)
- Crous : Montpellier Occitanie ou Toulouse Occitanie
- Associations partenaires
- Associations d'étudiants (AFEV, bureau des étudiants, ...)
- Représentants étudiants

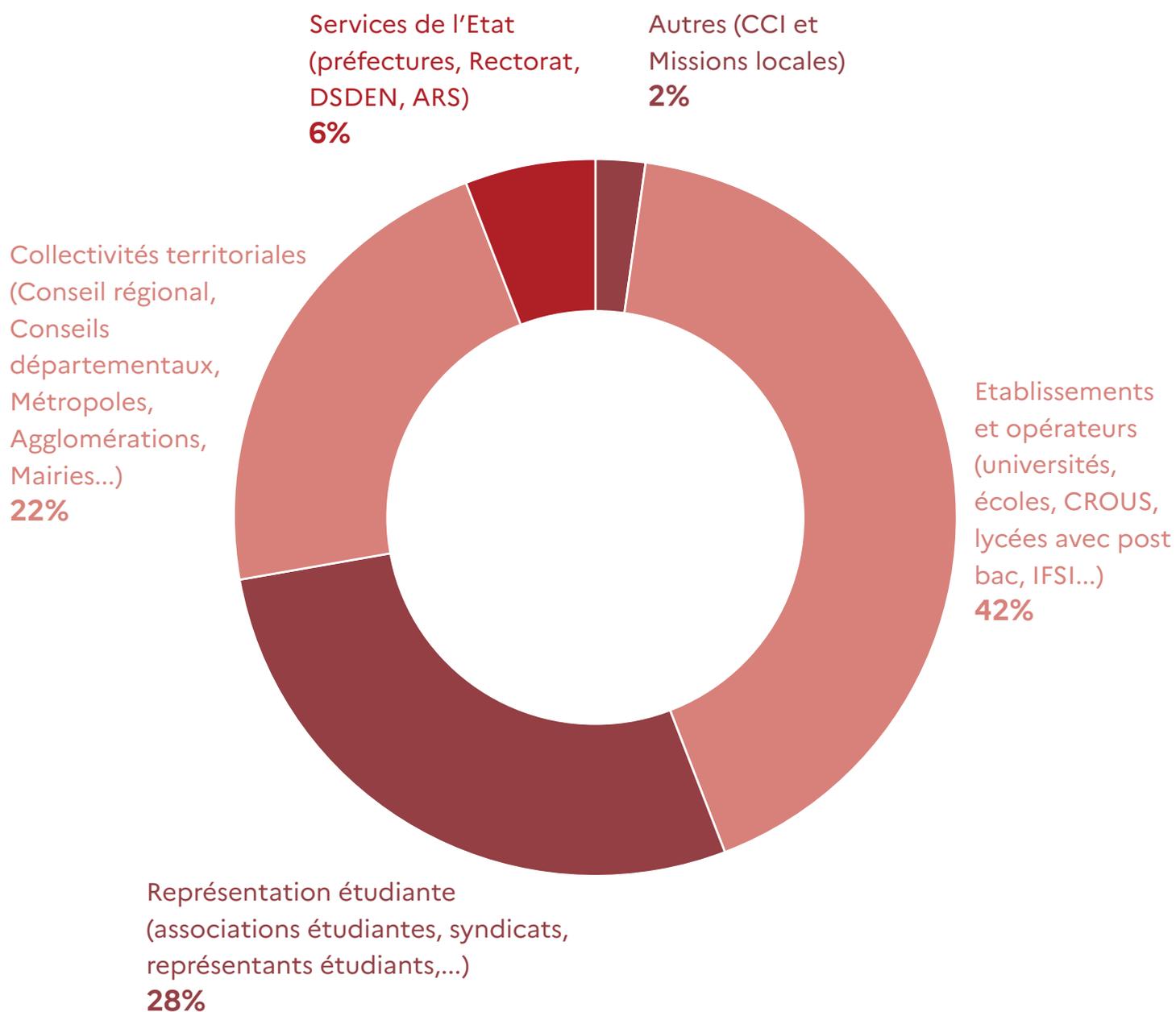
En moyenne, chaque DTVE a réuni au moins 25 participants avec une grande diversité d'acteurs (services de l'Etat, élus et personnels des collectivités territoriales, CROUS, établissements d'enseignement supérieurs (universités, écoles, IFSI, ...), représentants étudiants, etc.

Certains partenaires ont participé à plusieurs DTVE (il s'agit d'acteurs issus par exemple des CROUS, du Conseil régional ou encore de la coordination territoriale Occitanie-Est (CTOE) et de l'Université de Toulouse (Comue). **Au total ce sont plus de 500 personnes qui ont participé aux Dialogues territoriaux de la vie étudiante dans la région académique Occitanie¹.**

¹ D'autres personnes ont contribué via les groupes de travail constitués après chaque dialogue.



Répartition par type des participants aux Dialogues territoriaux de la vie étudiante



2.3. Une gouvernance pensée pour la concrétisation des projets

Une gouvernance simple et efficace a été mise en place pour l'organisation des Dialogues territoriaux avec une instance opérationnelle.

• Le Comité Projet

Il a été constitué afin de préparer l'ensemble des opérations relatives à l'organisation des Dialogues territoriaux et à la rédaction des documents de synthèse. Piloté conjointement par le cabinet du recteur délégué pour l'ESRI et le Secrétaire général adjoint de la région académique, il s'est réuni autant que de besoin.

Le Comité de projet a associé :

- Pour l'Etat : le Secrétaire Général Adjoint de Région Académique, la Directrice de cabinet du Recteur-Délégué pour l'ESRI, les responsables du Service de

région académique ESRI des sites de Montpellier et de Toulouse, un Chargé de mission de ce même service et les représentants des deux CROUS.

- Pour le Conseil régional : un représentant.
- Pour les Coordinations territoriales : trois personnels de la CTOE et trois pour l'Université Toulouse.

• Les Groupes de travail

Chaque Dialogue territorial donne lieu à une synthèse et, le plus souvent, à la création de « groupes de travail » sur les sujets identifiés afin de construire un agenda opérationnel pour les traiter.

En effet, en conclusion de chaque dialogue territorial, les thématiques majeures ressorties ont été clairement

identifiées. Pour chacune d'entre-elles un acteur territorial a été désigné pour animer le groupe de travail visant à instruire et avancer des pistes de solutions. Chaque groupe de travail a été assisté par un membre du « Comité projet » afin de travailler à une restitution sur l'ensemble des actions engagées.

Les restitutions des groupes de travail alimentent le présent schéma territorial de la vie étudiante.

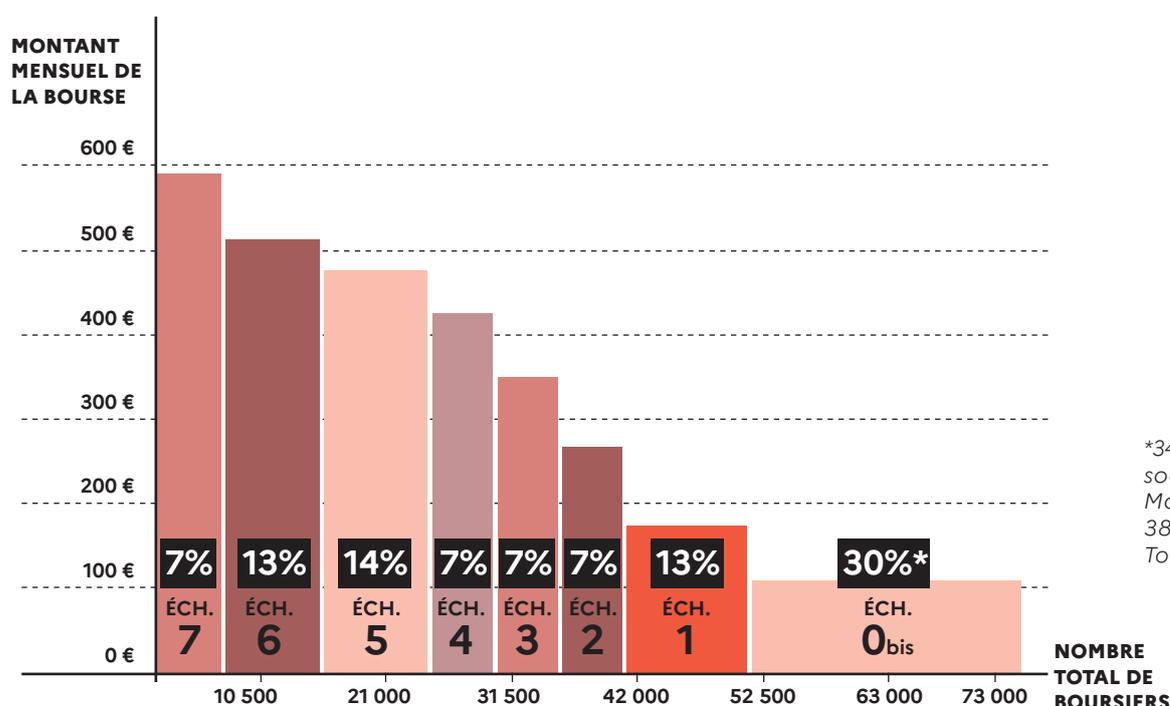


3. LES GRANDS ENJEUX DE LA VIE ÉTUDIANTE EN OCCITANIE

3.1. Présentation du paysage

La région académique Occitanie comprend deux Crous, Montpellier-Occitanie et Toulouse-Occitanie, très actifs pour venir en aide aux étudiants.

Les plus de 73 000 boursiers de la région académique Occitanie* (28% des étudiants) sont actuellement répartis comme suit entre les différents échelons de bourse :



En mars dernier, Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté les premières mesures fortes en faveur du système de bourses sur critères sociaux, qui entreront en vigueur dès la prochaine rentrée universitaire.

Avec une augmentation de près de 20% du budget alloué aux bourses sur critères sociaux, les premières mesures vont :

- Revaloriser de 6% le barème d'éligibilité. Cela permettra de :
 - réintégrer près de 35 000 boursiers qui n'étaient pas éligibles, soit 3 595 étudiants d'Occitanie (+1 717 pour le Crous de Montpellier Occitanie et + 1 878 pour le Crous de Toulouse-Occitanie),
 - reclasser 140 000 boursiers à un échelon supérieur, en tenant mieux compte de leur

situation familiale, soit environ 14 380 étudiants d'Occitanie (6 870 pour le Crous de Montpellier Occitanie et 7 514 pour le Crous de Toulouse Occitanie).

- Revaloriser tous les niveaux des bourses d'un montant inédit de 37 €
- Mettre fin aux effets de seuil : aucun étudiant ne verra sa bourse diminuer d'un montant supérieur à l'augmentation des revenus de ses parents.

Logement

Les Crous de la région académique Occitanie conduisent une politique active de rénovation et de construction des logements.

Constitué de 10 310 lits, le parc de logements universitaires du Crous de Montpellier – Occitanie permet de loger

10 % des étudiants de son territoire ce qui en fait l'un des premiers parcs immobiliers universitaires de France.

La période 2012-2022 a vu l'offre augmenter de 1820 logements. Les opérations en cours sur Montpellier permettront au Crous d'augmenter

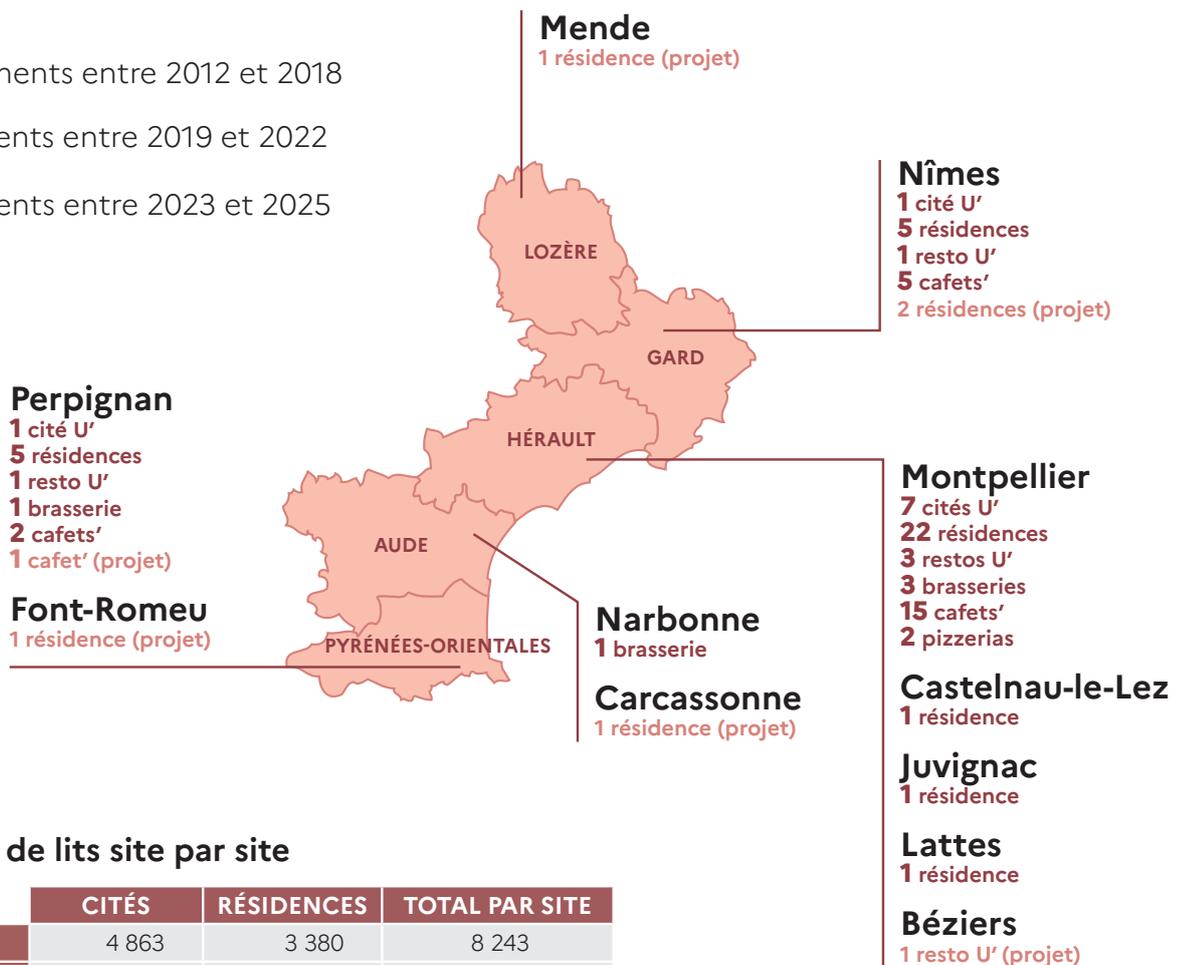
son parc de logement à Montpellier de 542 logements entre 2023 et 2025.



+ 1187 logements entre 2012 et 2018

+ 633 logements entre 2019 et 2022

+ 542 logements entre 2023 et 2025



Nombre de lits site par site

| | CITÉS | RÉSIDENCES | TOTAL PAR SITE |
|-------------|-------|------------|----------------|
| MONTPELLIER | 4 863 | 3 380 | 8 243 |
| NÎMES | 0 | 936 | 936 |
| PERPIGNAN | 590 | 541 | 1 131 |

Montpellier : 7 cités, 21 résidences | Nîmes : 6 résidences | Perpignan : 1 cité, 5 résidences

Avec 38 résidences et un parc de 10 444 places le Crous de Toulouse-Occitanie est également très dynamique. L'ouverture de la nouvelle résidence Duportal, à l'automne 2021, a permis d'offrir 161 nouveaux logements en centre-ville. Le parc est aussi rénové avec par exemple 200 logements rénovés désormais proposés au sein de la résidence Daniel Faucher. On peut également citer des actions marquantes dans le logement comme la Cité internationale des chercheurs qui a pour mission l'accueil et l'hébergement des usagers du service public de l'enseignement supérieur. L'objectif est de favoriser l'accueil des personnels de recherche étrangers et celui des étudiants internationaux. Le Crous a été sollicité par la SA HLM Cité Jardins pour assurer, au travers de ces missions de service public de l'enseignement supérieur, l'accueil des personnels de recherche pour la durée de leur mission et également l'hébergement des

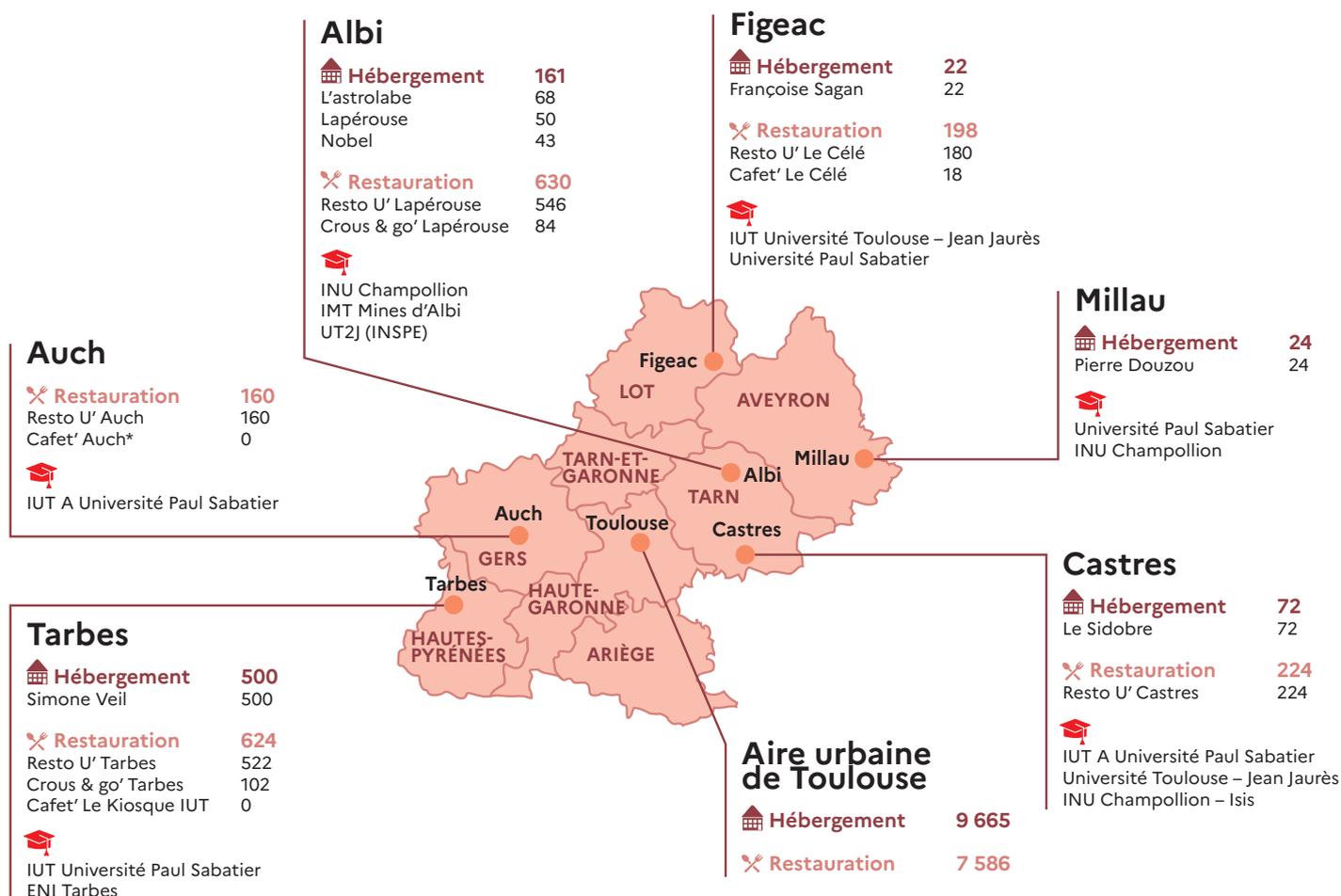
étudiants internationaux. Ainsi, le Crous a pris en gestion, au printemps 2023, 264 logements dont 144 logements à tarif social (dédiés aux étudiants financés par un prêt PLS), 70 logements PLI (logements intermédiaires pour héberger doctorants ou enseignants-chercheurs sous conditions de ressources) et 50 logements dits « libres » qui permettront d'accueillir des personnels invités par la Comue et les établissements membres (dans le cadre de conventions ou d'actions favorisant l'attractivité internationale des établissements). Parmi les projets à courtes échéances, le Crous va prendre en gestion, en septembre 2023, une résidence en construction située à proximité du lycée Déodat de Séverac composée de 331 logements.

Des actions sur le plus long terme sont également prévues :

- Humanités 3 : Un terrain Etat mis à disposition de l'université Toulouse

Jean Jaurès va être transféré au Crous afin d'y construire un bâtiment d'environ 100 logements étudiants.

- Chapou : le Crous envisage de construire un 8^{ème} bâtiment sur l'emprise foncière de la résidence Chapou (réalisation d'une résidence logement « passive » BEPOS de 115 logements).
- Cité administrative : le Crous a sollicité le Préfet de Région et la DPIE en vue d'une mise à disposition du bâtiment D de la cité administrative, à proximité immédiate de la résidence Armand Duportal. L'objectif est de transformer un bâtiment de bureaux en logement social pour étudiants d'environ 160 logements. D'une manière générale, le Crous est en recherche permanente de foncier ou d'opportunité immobilière pour étendre son parc de logement dédié aux étudiants.



*Vente à emporter.
Les places en restauration sont indiquées hors places assises en terrasse.

Établissement universitaire.



Le Crous a

8 restaurants agréés

A Montauban, Cahors, Foix, Millau et Rodez ;

2 résidences en partenariat à Rodez et Blagnac.

Restauration

Avec plus de 80 points de restauration (resto u', cafétéria, brasseries...), et des restaurants conventionnés, les 2 Crous de la région académique ont fortement déployé la mesure du repas à 1€ pour les étudiants boursiers et en situation de précarité.

Ainsi, de septembre 2022 à mai 2023, les deux CROUS de la région académique Occitanie ont servi plus de 2,2 millions de repas à 1€ (1 219 981 repas à 1€ pour le Crous de Montpellier Occitanie et 1 038 051 pour le Crous de Toulouse Occitanie).

Au-delà du repas à 1€ les deux Crous sont particulièrement mobilisés pour apporter des Aides spécifiques. De septembre à Mars, ils ont ainsi versé plus de 3,3 millions d'euros en « Aides spécifiques ponctuelles » et « Aides spécifiques annuelles » à plus de 3 700 étudiants.

| Aides spécifiques du 01/09/22 au 31/03/2023 | Crous Montpellier Occitanie | CROUS Toulouse Occitanie | Total Occitanie |
|--|-----------------------------|--------------------------|-----------------|
| Nombre d'étudiants bénéficiaires d'aides spécifiques ponctuelles | 1 514 | 1 824 | 3 338 |
| Nombre d'attributions d'aides spécifiques ponctuelles | 2 589 | 1 262 | 3 851 |
| Montant en € des attributions des aides spécifiques ponctuelles | 628 269,43 | 744 075 | 1 372 344,43 |
| Nombre d'étudiants bénéficiaires d'aides spécifiques annuelles | 176 | 259 | 435 |
| Nombre d'attributions d'aides spécifiques annuelles | 1 408 | 350 | 1 758 |
| Montant en € des attributions des aides spécifiques annuelles | 755 503 | 1 241 682 | 1 997 185 |

Transport

Concernant le transport, qui représente un fort enjeu pour les étudiants, le Conseil régional Occitanie a développé le service « liO » de transport public regroupant le train, le car, le transport à la demande, le transport scolaire, les mobilités douces et actives.

Le Conseil régional a confirmé, suite à une expérimentation, un dispositif pour les jeunes de 18 à 26 ans sur son réseau de trains liO. Le principe s'appuie sur un système de compte mobilité : « plus je voyage, moins je paie, jusqu'à voyager totalement gratuitement dès 11 allers-retours par mois ».

- de 0 à 10 trajets : l'utilisateur jeune bénéficie de la tarification à - 50%
- 11 à 20 trajets : l'utilisateur voyage gratuitement
- 21 à 30 trajets : l'utilisateur voyage toujours gratuitement et sa « cagnotte » est alimentée pour lui servir à régler ses 10 premiers trajets le mois prochain).

Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient également de tarifs avantageux pour les abonnements aux bus liO (20€ pour l'abonnement mensuel et de 90 à 195€ pour l'abonnement annuel).

3.2. Les points saillants identifiés

Les 21 dialogues territoriaux de la vie étudiante ont permis d'identifier six points saillants transversaux. Ces points ont été évoqués dans plusieurs dialogues territoriaux et feront l'objet d'une attention particulière des services de l'Etat.

Accès facilité au logement pour les alternants

Les alternants, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation rencontrent des difficultés particulières pour se loger au vu des calendriers de présence variables d'un cursus à un autre. Certaines écoles, notamment d'ingénieurs, aménagent les calendriers pédagogiques afin de permettre une occupation partagée d'hébergements entre les étudiants de première année et les étudiants de deuxième année. Cette possibilité de modulation des calendriers n'est pas possible dans tous les établissements d'enseignement supérieur proposant des cursus en alternance. Des solutions d'hébergement modulables pourraient être proposées aux alternants d'Occitanie, avec la possibilité d'occuper temporairement ces logements. Le Crous de Montpellier a mis en place des solutions de logements d'alternants, ce qui constitue une première expérience à analyser.

Accès aux soins des étudiants

La question des « déserts médicaux » est prégnante en Occitanie pour les étudiants, car nombre d'entre eux ne sont pas originaires des villes dans lesquelles ils étudient. Les villes de petite taille ou de taille moyenne sont les premières touchées par le manque de médecins généralistes, mais également de gynécologues ou de dentistes. Les étudiants ont fait part durant les dialogues de leurs difficultés d'accès aux soins et du passage nécessaire par les urgences afin d'être pris en charge.

Avant la transformation des services de santé universitaires en services de

santé étudiante, les établissements d'enseignement supérieur de la région Occitanie ont pris la mesure de cette problématique et proposent dans certains cas des solutions alternatives à leurs étudiants (par exemple à travers l'embauche d'infirmières). Le déploiement de la réforme des services de santé étudiante sera une première réponse à cette problématique. Au niveau local, la prise en compte de cette question dans les agendas des Contrats Locaux de Santé (CLS) peut constituer également une première avancée.

Clarification et simplification des outils de communication auprès des étudiants

Le besoin d'une meilleure connaissance par les étudiants des services mis à leur disposition a fait l'objet de nombreux retours durant les dialogues territoriaux. A l'heure d'une communication facilitée par les outils numériques, le foisonnement d'informations est parfois devenu un frein à la lisibilité des offres existantes.

Les établissements et acteurs de la région Occitanie mettent en place des outils pour simplifier et faciliter l'accès à l'information. On peut citer l'application téléchargeable de l'université de Perpignan Via Domitia ou encore des guides étudiants édités par certaines collectivités territoriales (comme la Communauté de Communes de Millau Grands Causses ou le syndicat mixte pour l'enseignement du Sud du Tarn).

Meilleure prise en compte de l'effet levier de la CVEC

La CVEC contribue à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. Son utilisation comme outil de financement de la vie étudiante est cependant parfois méconnue des étudiants.

Les établissements et Crous de la région académique Occitanie se sont saisis de cette question. Le Crous Toulouse-Occitanie, les établissements d'enseignement supérieur d'Occitanie Ouest, l'Université de Toulouse et la Région ont lancé en 2021 un appel à projets conjoint afin de développer des actions ambitieuses dans les Villes universitaires d'équilibre (VUE). Les objectifs de cet appel à projet sont :

- d'une part, de développer et renforcer la vie étudiante dans les VUE et la coopération entre les acteurs d'un même site, via des moyens mis en commun par les établissements et le Crous ;
- d'autre part, de soutenir l'émergence de projets ambitieux d'amélioration de la vie étudiante dans les Villes Universitaires d'Equilibre.

Par ailleurs, une conférence académique CVEC sera organisée en septembre 2023.

Des relais « vie étudiante » sont déployés par le Crous Montpellier-Occitanie dans les villes d'Occitanie Est et sont déjà présents à Mende, Carcassonne et Narbonne.

Accès à une alimentation de qualité

La question de l'alimentation a été abordée de manière transversale sur différents aspects :

- besoin d'une alimentation régulière avec des repas le matin, le midi et le soir,
- besoin d'une alimentation équilibrée avec des ateliers dédiés,
- besoin d'une aide alimentaire pour les étudiants les plus démunis.

La promulgation de la Loi du 13 avril 2023 visant à favoriser l'accès de tous les étudiants à une offre de restauration à tarif modéré apportera des réponses à de nombreuses questions soulevées sur cette thématique.

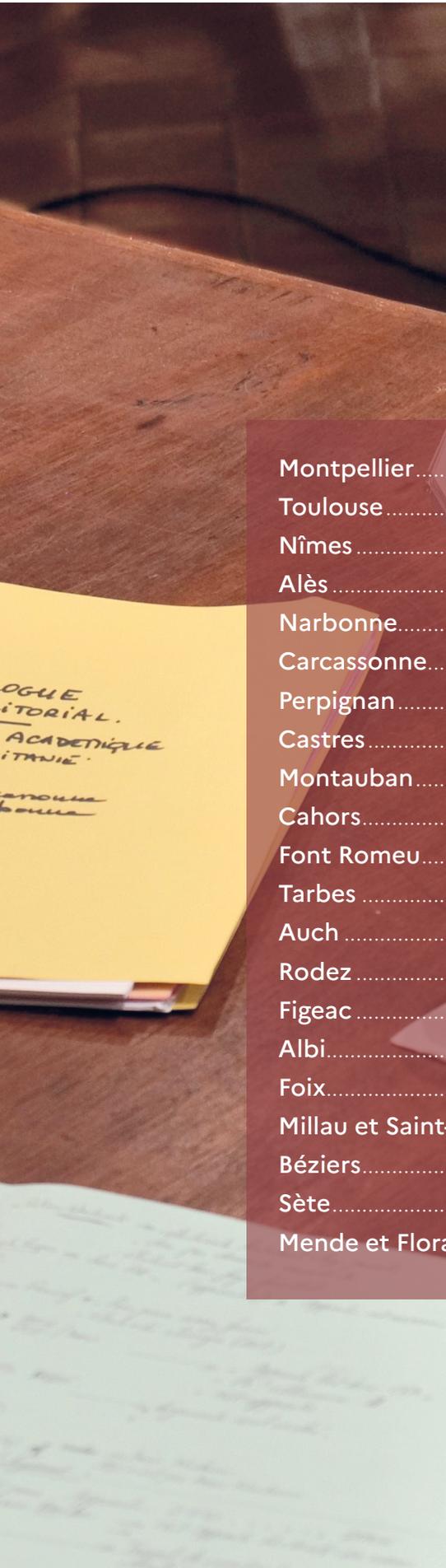
Nécessité de « faire campus »

Le besoin de lieux d'interactions et de rencontres visant à créer une vie et une identité étudiantes sur chaque territoire a été abordé de façon récurrente.

L'exemple des transports avec une volonté d'adéquation de la prise en compte des étudiants dans la politique des villes, agglomérations, départements et de la région est intéressant en ce sens.

Sète Agglopolé Méditerranée organise par exemple une journée festive dédiée aux étudiants en début d'année universitaire et a créé une commission vie étudiante, qui rassemble des étudiants de différents établissements de l'agglomération.



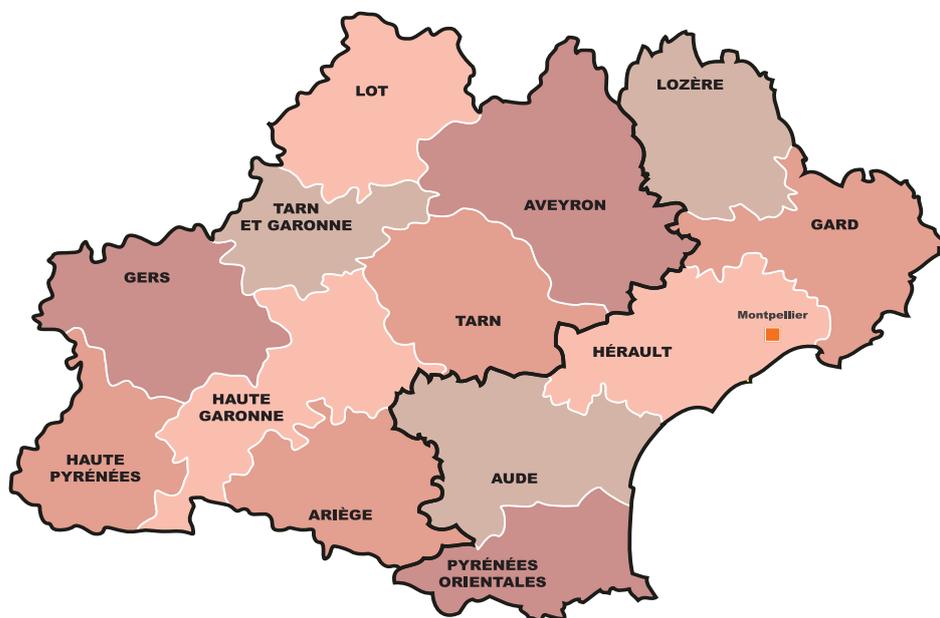


21 DIALOGUES TERRITORIAUX DE LA VIE ÉTUDIANTE POUR 21 TERRITOIRES D'OCCITANIE

| | |
|-------------------------------|----------|
| Montpellier..... | page 26 |
| Toulouse..... | page 31 |
| Nîmes..... | page 38 |
| Alès..... | page 44 |
| Narbonne..... | page 47 |
| Carcassonne..... | page 53 |
| Perpignan..... | page 59 |
| Castres..... | page 64 |
| Montauban..... | page 68 |
| Cahors..... | page 73 |
| Font Romeu..... | page 77 |
| Tarbes..... | page 80 |
| Auch..... | page 85 |
| Rodez..... | page 89 |
| Figeac..... | page 93 |
| Albi..... | page 97 |
| Foix..... | page 101 |
| Millau et Saint-Affrique..... | page 106 |
| Béziers..... | page 110 |
| Sète..... | page 114 |
| Mende et Florac..... | page 119 |

MONTPELLIER

DTVE organisé le 28 novembre 2022 au rectorat de région académique



28 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Mairie/Métropole
- Conseil régional Occitanie
- Université de Montpellier
- Université Paul-Valéry Montpellier III
- ENSAM
- ENSCM
- Crous de Montpellier
- Associations et syndicats étudiants



83 000 étudiants

dont :

- 62 000 en université (Université de Montpellier et Université Montpellier Paul Valéry)
- 1 500 en CPGE
- 3 500 en STS
- 2 500 en écoles d'ingénieurs
13 500 autres formations (commerce gestion et comptabilité, juridiques et administratives, arts et culture, paramédicales et sociales,...)



28% de boursiers



3 restos U', 3 brasseries, 15 cafets' et 2 pizzerias du CROUS



7 cités U', 22 résidences : 8 243 lits en résidence du CROUS



■ Service de médecine préventive et de promotion de la santé dans les universités

■ Un centre de soins universitaire inter-établissements conventionné avec l'ARS depuis 2016 (porté par l'Université de Montpellier pour le compte de la CTOE : 4 cabinets médicaux (dont 1 de psychologie).

Panorama

Montpellier est la 2^{ème} plus grande ville étudiante de la région académique Occitanie (après Toulouse). Elle comprend notamment, 2 universités (Université de Montpellier et Université Paul Valéry), des écoles d'enseignement supérieur (Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, École nationale supérieure de chimie de Montpellier, Institut Agro, AgroParisTech – centre de Montpellier), des formations post bac en lycées et des formations privées.

Avec une offre de formation riche et variée, un cadre de vie agréable, dynamique et doté d'une vie culturelle foisonnante, elle jouit d'une **très grande attractivité**. Montpellier accueille ainsi des étudiants de toute la région, de France et de l'étranger.

Logement

À l'instar de tous les grands centres universitaires, le logement constitue le premier poste de dépense des étudiants qui ont quitté le domicile parental. C'est là une préoccupation majeure pour les étudiants de cette ville qui accueille chaque année 4 000 nouveaux habitants et qui connaît ainsi une forte pression sur son marché immobilier.

C'est pourquoi le Crous de Montpellier-Occitanie, **qui a entièrement rénové le parc des cités universitaires** (construites majoritairement dans les années 60), et qui a **atteint son objectif de loger 10 % de la population étudiante (avec 8243 lits sur la ville)**, s'attache à **poursuivre le développement de son parc de logements**.

Ainsi, après l'ouverture, de deux résidences à Montpellier en 2019 (Veyrassi et Sud@lternance auxquelles s'ajoutent Les Palmes à Nîmes en 2019 et Saint Césaire en 2022), l'établissement confirme sa **politique active de construction immobilière avec plusieurs autres projets significatifs** :

- la construction de deux bâtiments dans la cité Boutonnet (l'un de 78 logements pour une livraison à l'automne 2023 et l'autre de 72 logements pour une livraison en août 2024),

- la construction de 3 bâtiments comportant 290 logements à la cité Voie Domitienne (livraison rentrée 2024),
- la création de 102 logements dans les anciens locaux de recherche de l'école de chimie sur le site Boutonnet (2025).

Le Crous augmentera son parc de logement à Montpellier de 542 logements entre 2023 et 2025.

Restauration

L'implantation de nombreuses structures de restauration du CROUS dans la ville permet aux étudiants de bénéficier des tarifs sociaux avec notamment un bon déploiement du repas à 1€ pour les étudiants boursiers ou précaires.

De plus, **le CROUS de Montpellier Occitanie a établi des partenariats fructueux avec le tissu associatif**. On peut noter, l'ouverture d'un comptoir solidaire avec les Restos du Cœur et Le Maset en 3 mars 2021. Le Crous met à disposition les locaux, les bénévoles Restos du Cœur et les étudiants du Maset assurent la logistique et les distributions chaque mercredi soir en lien avec le service social.

Santé et soutien psychologique

Au-delà de l'aide alimentaire et des produits de première nécessité, **une convention entre le Crous et la Croix-Rouge, signée en novembre 2020, a permis de mettre en place un « Dispositif d'Intervention Rapide pour les Etudiants Crous en Tension Psychique » (DIRECT)**. Le Crous dispose d'un numéro d'appel d'astreinte Croix-Rouge 7j sur 7 et 24h sur 24 pour le recueil des informations relatives à la situation d'étudiants présentant des signes d'isolement social et de mal-être. Une équipe dédiée se rend dans le logement du résident. Un bilan secouriste est transmis au SAMU. En fonction de l'analyse de la situation, une prise en charge adaptée est proposée à l'étudiant : orientation vers le service d'accueil des urgences du CHU pour consultation médico psychologique

ou psychiatrique. La Croix-Rouge a sensibilisé les étudiants référents lors de leur journée de formation de septembre. Cela vient renforcer les actions entreprises par l'ensemble des acteurs.

L'offre de santé à Montpellier s'articule tout d'abord au sein des établissements universitaires montpelliérains autour d'un service dédié dans chaque établissement : le service de médecine préventive et de promotion de la santé. Le SMPPS organise également des actions de communication et de prévention sous forme d'événements (forums, journées d'information) ou d'ateliers (présentiels ou distanciels). Dans certains établissements, des Etudiants Relais Santé (ERS) sont mobilisés pour transmettre des messages de prévention à leurs pairs.

Les établissements qui ne disposent pas de SMPPS ont également pris des initiatives en matière d'information ou de consultations de prévention notamment grâce au levier de la CVEC. Au total, le montant des initiatives de santé financées par la CVEC s'est élevé à près de 1 million d'euros.

Au-delà de cette offre de services orientée vers la prévention, un centre de soins universitaire inter-établissements conventionné avec l'ARS a été créé en 2016. Il est porté par l'UM pour le compte de la CTOE. Il est équipé de 4 cabinets médicaux (dont 1 de psychologie). Les médecins généralistes au sein du CSU peuvent devenir médecin traitant. Les étudiants étrangers pouvant présenter une attestation provisoire AMELI sont également accueillis.

Transport

Concernant l'offre de transport, la métropole conduit une politique active de développement du réseau de transport en commun. Montpellier est la première métropole en France à avoir rendu les transports gratuits le week-end et à élargir la gratuité aux jeunes (- 18 ans) et aux seniors (+ 65 ans). Le 21 décembre 2023, tous les habitants de la Métropole pourront voyager gratuitement sur le réseau de

transport public. Cela profitera donc également aux étudiants. Par ailleurs, le réseau de piste cyclable est développé et afin de compléter le maillage des voies cyclables existantes, la Métropole crée un Réseau Express Vélo, baptisé « Vélolignes Montpelliéraines » d'environ 235 km, dont 70% réalisés d'ici 2026, reliant plusieurs communes de la Métropole entre elles.



Les axes de travail

Le Dialogue territorial de la vie étudiante de Montpellier a permis de dégager trois sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Logement : mieux faire connaître le dispositif Visale aux bailleurs privés (pilote : Crous de Montpellier)

Le DTVE a fait émerger l'objectif de faciliter l'accès au logement de tous les étudiants y compris les étudiants en prise avec la difficulté de trouver un garant et, ce, par une promotion de la garantie Visale à l'ensemble des bailleurs accueillant les étudiants.

Ainsi, après une présentation du dispositif effectuée par Action Logement, différents freins au déploiement de Visale vers les propriétaires privés, les administrateurs de biens et les bailleurs sociaux ont été identifiés :

- Méconnaissance du dispositif par les propriétaires particuliers, peur des contraintes administratives et techniques liées à la dématérialisation complète des procédures malgré une antenne sur Montpellier.
- Résistance au changement des équipes des services de gestion des agences immobilières malgré l'adhésion des dirigeants.
- Frein des 600 € de loyer atteint dans certains logements, malgré le passage de 400 € à 600 €.
- Beaucoup de bailleurs souscrivent une Garantie Loyer Impayé avec la possibilité de cumuler la caution des parents pour le public étudiant.
- Les agences sont rémunérées par les assureurs pour vendre la GLI.

Le Crous s'est engagé d'ores et déjà à communiquer le pack de prise en main de Visale aux propriétaires qui mettent des annonces sur le site dédié au logement : Lokaviz.

En complément, **deux actions** ont été retenues :

- Exploitation du fichier des logements vacants de la Métropole afin de communiquer aux propriétaires toutes les informations utiles relatives au dispositif Visale (dernier trimestre 2023).
- Mise en place portée en commun d'un événement rassemblant à la fois les agences, les bailleurs privés et les particuliers propriétaires ainsi que les propriétaires de logements vacants identifiés. Cette rencontre en présentiel permettrait de rassurer les propriétaires et d'améliorer l'image de Visale par des témoignages choisis.

Lutte contre la précarité : établir une cartographie des épiceries sociales et solidaires et des actions de distribution alimentaires (pilotes : UM et UPV)

Associations, établissements et organismes publics mettent en œuvre depuis quelques années des actions de distribution alimentaire ou autre :

- Association du Maset : aide alimentaire en partenariat avec le Crous et les Restos du Cœur : comptoir solidaire à la cité U de Triolet, ouvert tous les mercredis, réservé aux étudiants résidents de toutes les cités U du Crous (il suffit de présenter sa carte étudiant). Sur un mois, environ 1 000 étudiants bénéficiaires.
- Université Paul Valéry : épicerie sociale et solidaire ouverte en 2009 sur le campus, gérée par le Secours populaire et des bénévoles de l'association Especiarià (animation du lieu).
- SCUM : distributions de colis alimentaires et de protections périodiques gratuites un vendredi sur deux pour les étudiants (environ 200) avec le soutien du CROUS et de la Banque Alimentaire sous le chapiteau situé à côté de la brasserie du CROUS Boutonnet (le Crous fournit une camionnette pour le transport des produits) et distributions alimentaires

sur le campus de l'Université Paul Valéry une à deux fois par trimestre.

- Crous : protections périodiques mises à disposition dans les cités, résidences et restaurants universitaires et sont régulièrement rechargés par les équipes.
- UM : distributions alimentaires proposées par certaines composantes de l'UM. Exemple : action de la FDS avec en plus une proposition de friperie. Des actions de lutte contre la précarité hors aide alimentaire sont aussi proposées : lutte contre la précarité menstruelle avec la mise à disposition gratuitement de protections hygiéniques sur tous les sites de l'UM (dispositif solidaire Relax), lutte contre la précarité numérique avec la mise à disposition en prêt d'ordinateurs aux étudiants qui en font la demande, ...
- Une assistante sociale a été recrutée pour accompagner certaines situations et assurer le lien avec le Crous.

Au regard de la multiplicité des actions mises en œuvre, il est désormais nécessaire de les rendre lisibles pour l'ensemble des étudiants de Montpellier. Il s'agit également de créer un support où apparaîtraient la localisation et les horaires des épiceries sociales et solidaires.

Ainsi, **plusieurs pistes d'actions** ont été entérinées par les acteurs du DTVE :

- Elaboration d'une cartographie papier distribuée tout au long de l'année et à des moments clés comme la rentrée
- Elaboration d'une cartographie par thématique et sous format numérique permettant de filtrer sur le profil de l'étudiant
- Organisation d'une journée inter-établissements sur la précarité dont il reste à déterminer le format.

Santé (pilotes UM et UPV) :

Une grande variété de dispositifs œuvrant à la promotion du bien-être coexistent dans les établissements ou les résidences CROUS.

En voici quelques exemples :

- Ateliers sophrologie, méditation, gymnastique respiratoire, self défense... (présentiel et visio)
- Massages dans les BU
- Ateliers de pratique artistique : linogravure, MAO, gravure, dessin botanique, bijoux, fusing, programmation de courts métrages (à Carcassonne)

- Sorties culturelles : visites et ateliers au MOCO, à la Panacée, visites contées du jardin des plantes...

- Stages petites vacances : Publication Assistée par Ordinateur pour créer des affiches

- Formations au PSC1

- Ateliers de pratiques artistiques

- Ateliers d'autodéfense féministe, ateliers d'autodéfense queer

- Journée de prévention « Paul Va bien »

- Soirées cinéma sous les étoiles

- Jardin potager expérimental

- Ateliers vie de campus assurés par des psychologues pour lutter contre l'isolement.

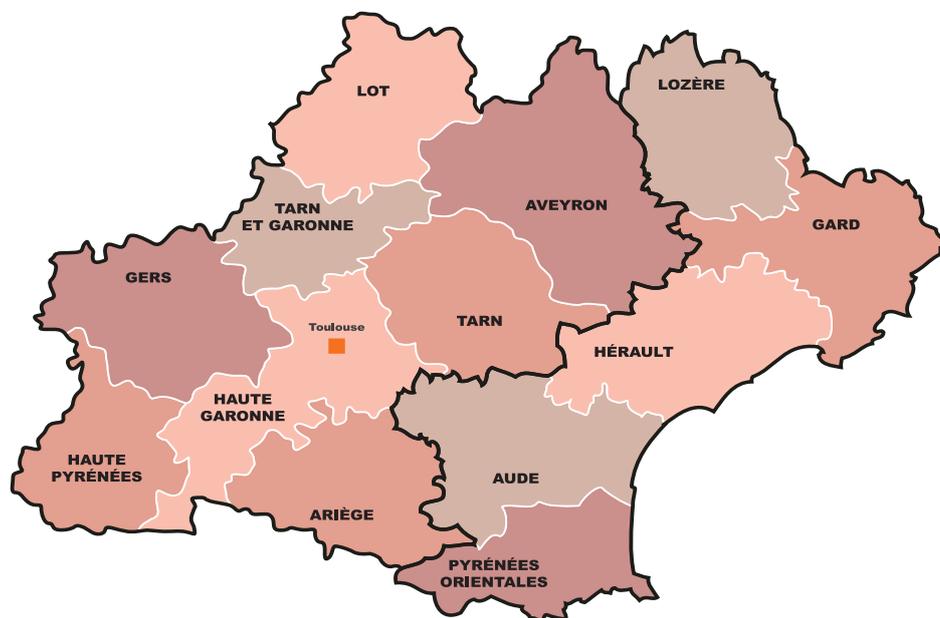
L'idée est aujourd'hui d'établir une cartographie des structures et des activités à destination des étudiants afin qu'ils puissent se repérer dans la diversité de l'offre.

Les questions de format (papier et/ou numérique) et de temporalité restent à déterminer ainsi que celle des moyens à engager.



TOULOUSE

Dialogue organisé le 14 décembre 2022 à l'Université Toulouse Capitole



28 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Université de Toulouse-Comue
- Université de Toulouse Capitole (UT1)
- Université Toulouse Jean Jaurès (UT2)
- Université Toulouse 3 Paul Sabatier (UT3)
- Sciences Po Toulouse
- Institut National des Sciences Appliquées (INSA)
- L'École Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT)
- L'Institut catholique des arts et métiers (ICAM)
- Pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREMFS)
- Crous de Montpellier
- Associations et représentants étudiants



120 000 étudiants

dont :

- 83 500 en université (Université Toulouse Capitole, Université Toulouse Jean Jaurès, Université Toulouse Paul Sabatier, Université de Toulouse)
- 3 500 en CPGE
- 7 000 en STS
- 4 300 à l'Institut national polytechnique
- 21 700 autres (formations commerce gestion et comptabilité, juridiques et administratives, arts et culture, paramédicales et sociales, ...)



33 offres de restauration du CROUS (Resto'U, Brasserie, cafet', Crous Truck', Triporteur, Moovy Market)



9 446 lits en résidence du CROUS



Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) de la COMUE expérimentale (Université de Toulouse) assure une offre santé et social à destination des étudiants des établissements membres de la COMUE.



28% de boursiers

Panorama

Plus grande ville étudiante d'Occitanie, Toulouse comprend 3 universités (Université Toulouse Capitole, Université Toulouse Jean-Jaurès, Université Toulouse Paul Sabatier) et une Comue l'Université de Toulouse, de nombreuses écoles d'enseignement supérieur et instituts (Institut d'études politiques Sciences Politiques Toulouse, Toulouse School of Economics, Institut national polytechnique de Toulouse, Institut national des sciences appliquées Toulouse, Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, École nationale de l'aviation civile, École nationale vétérinaire de Toulouse, École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole, Institut supérieur des Arts de Toulouse), une offre post-bac en lycée et des établissements privés.

Logement

Le Crous de Toulouse-Occitanie dispose d'un parc constitué de 9 446 lits dans la métropole de Toulouse qui loge 8,2 % des étudiants de l'agglomération toulousaine (contre 6,3 % au niveau national). L'ensemble des résidences a été rénové et le plan de relance et la DSIL ont été mobilisés. Par exemple, l'opération sur le site Duportal a permis de proposer, dès novembre 2021, 161 nouveaux logements en centre-ville.

Restauration

L'implantation de nombreuses structures de restauration du Crous dans la ville permet aux étudiants de bénéficier des tarifs sociaux avec notamment un bon déploiement du repas à 1 € pour les étudiants boursiers ou précaires (qui représentent 50 % des repas servis).

De plus, des initiatives sont prises en partenariat entre et avec les acteurs du territoire :

- épiceries sociales et distributions alimentaires ;
- ateliers cuisine, avec interventions de nutritionnistes.

Santé, social

Les actions de lutte contre la précarité sont de responsabilité partagée entre les établissements et le Crous. Les aides sociales proposées par les établissements sont nombreuses.

Les assistantes sociales du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) de l'Université de Toulouse (Comue) mettent en œuvre les politiques sociales des établissements, celles de droit commun, et assurent un accompagnement global, avec une attention particulière à l'ouverture des droits et notamment des droits à la santé, à l'aide sociale et au repérage du mal-être.

Le service social du Crous de Toulouse-Occitanie est constitué de 12 assistantes sociales et d'une conseillère technique Sanitaire et social. En 2021-2022 : 15 720 entretiens auprès de 4 314 étudiants en difficulté ont été assurés.

Alors que les AS du SIMPPS ne peuvent que marginalement introduire des dossiers ASAP et que les AS du Crous ne peuvent pas instruire de dossier pour les FSDIE de l'ensemble des établissements, l'homogénéisation de la qualité d'accompagnement proposé aux étudiants par les services sociaux sur l'ensemble de l'académie (et au sein de la métropole) est un enjeu majeur. L'approfondissement des coopérations entre les services sociaux du SIMPPS et du Crous est engagé depuis 2020. Du travail reste néanmoins à faire afin d'offrir aux étudiantes et étudiants un point unique d'accès aux droits.

La coordination renforcée entre les services sociaux est déjà engagée : outre des réunions régulières pour évoquer des situations individuelles, les assistantes sociales des deux services organisent désormais des sessions croisées d'informations et d'échanges de pratiques.

A Toulouse, le SIMPPS assure une offre santé et social à destination des étudiants des établissements membres de la COMUE. Le service est organisé en 3 centres pluridisciplinaires situés sur le site principal de chacune des 3 universités toulousaines. Sur chaque centre sont présents un secrétaire, des infirmières, des médecins généralistes, des assistantes sociales. Des psychologues, un psychiatre et une nutritionniste-conseil assurent des roulements sur les 3 sites.

Les étudiants peuvent solliciter des examens de santé, des consultations infirmières (soins techniques, évaluation et orientation sur l'aide médico-psychologique, la délivrance de contraception d'urgence, éducation-santé...), des consultations de médecine générale, de vaccination, des consultations pour préconisation d'aménagements au titre du handicap, des consultations de sexologie, tabacologie, des entretiens psychologiques, des consultations psychiatriques, des entretiens nutrition. Des actions de promotion de la santé sont assurées sur Toulouse vis-à-vis de la santé mentale, de la santé sexuelle, des addictions, par des forums thématiques, des conférences, des ateliers et des actions digitales diffusées à l'ensemble des sites (webinaires, podcasts...). Une équipe d'Etudiants Relais Santé diffuse des messages santé (prévention, addictions...) en pair à pair, en lien avec des partenaires.

Sport

Un travail est conduit entre les **Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) et le Simpps (UT) pour développer l'offre « sport-santé »** et répondre aux problématiques d'isolement, de santé mentale et de santé physique ainsi qu'encourager l'inclusion (handicaps, soutien pratique féminine, etc.) dans les offres de pratique.

Des travaux coordonnés par l'UT entre la Ligue du Sport Universitaire Occitanie (LSUO), le Crous et les SUAPS sont conduits afin de mettre à disposition des équipements et des pratiques encadrées, pendant les vacances d'été pour les étudiants, notamment résidant au Crous.

Le Crous a de son côté équipé 6 résidences de plateaux sportifs en accès autonome, sur les campus, financés par la CVEC.

Transport

L'offre de transport permet des déplacements assez fluides en semaine (¾ des étudiants mettent moins de 30 min pour rejoindre leur campus depuis leur domicile).

De plus, des initiatives favorisant les déplacements doux (vélo) sont portées par les acteurs du site.

Les axes de travail

A l'issue du DTVE, trois sujets ont été identifiés et ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail. Ces groupes de travail se sont appuyés sur les réseaux d'acteurs thématiques a priori constitués dans le cadre du Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante (SAVE) et élargis aux formations post-bac de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur privé. Les travaux des DTVE se sont basés sur les diagnostics et plans d'action du SAVE, et entrent en cohérence avec les travaux en cours, conduits depuis 2020.

Faciliter la recherche de logement (pilote : UT)

L'exercice du DTVE s'inscrit dans le cadre du Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante (SAVE) porté par l'Université de Toulouse qui a permis d'établir un diagnostic et de mettre en avant trois objectifs stratégiques :

- Faciliter la recherche de logement et éviter que des étudiants ne se retrouvent en situation d'urgence.
- Développer des logements étudiants adaptés à leurs besoins.
- S'assurer que tous les étudiants se sentent en sécurité aux abords des résidences.

Le premier objectif a ainsi concentré les efforts du DTVE. Les pistes d'actions qui ont émergé après un travail de concertation avec une grande variété d'acteurs locaux sont les suivantes :

- **Centraliser l'information hors campus sur un site Internet à jour : Welcome Desk** (pilote : Université de Toulouse)

Mise à jour annuelle des pages logement du Welcome-Desk, du Guide du logement (a minima la version dématérialisée en français/anglais) et traduction des pages logement en anglais.

- **Développer un outil d'identification des résidences étudiantes privées** (pilotes : Université de Toulouse et mairie de Toulouse)

Élargir la cartographie des résidences étudiantes, qui intègre non seulement les résidences du CROUS et bailleurs sociaux (Guide du logement et le site du Welcome Desk) mais aussi les bailleurs privés. L'objectif de l'UT, *in fine*, est de compléter le recensement des offres de logements dans le parc public (présent dans le Guide du Logement) en y intégrant la liste (la plus exhaustive possible) des bailleurs privés. L'**Université de Toulouse** va s'appuyer sur le travail en cours de la **Mairie de Toulouse** (porté par l'Association des Villes Universitaire de France) concernant la création d'un « **Label Habitat étudiant** » qui vise à différencier aux yeux des étudiants et de leurs familles, les résidences qui font le plus d'effort de qualité dans les logements et la vie sociale. Ce label sera ouvert à l'ensemble des bailleurs publics et privés.

- **Diffuser auprès des lycées un pack d'information sur le logement étudiant** (pilote : Université de Toulouse et rectorat).

Développer la diffusion des informations dédiées à la recherche et à l'installation dans un logement en amont de l'entrée dans l'enseignement supérieur, auprès des lycées (dont le dispositif "La boussole des jeunes d'Infos Jeunes Occitanie").

Calendrier prévisionnel :

• Mars-Août 2023 :

- Améliorer la diffusion de l'information sur les sites internet des établissements, et au niveau de Campus France.
- Centraliser l'information hors campus sur un site internet à jour : Welcome Desk
- Informer en amont les primo-arrivants
- Diffuser de l'information sur le logement auprès des lycées

• Septembre 2023 :

- Relance du recensement des étudiants sans solution de logement.

• Année universitaire 2023/2024 :

- Recherche de solutions complémentaires aux dispositifs existants (après le recensement des étudiants sans solution de logement).
- L'UT, en collaboration avec la Mairie de Toulouse, étend le recensement des offres de logements aux bailleurs privés et le rend visible via le Guide du Logement et sur le site AWD dès le déploiement du label.

Rendre lisibles les aides ciblées pour les étudiants (pilote : UT)

Trois objectifs stratégiques de la thématique "Social et Précarité" ont été identifiés dans le SAVE :

- Simplifier les procédures, réduire les délais de traitement, assurer la complémentarité des aides et mieux coordonner les modalités d'intervention des différents acteurs
- S'assurer que tous les étudiants concernés bénéficient des aides auxquelles ils sont éligibles
- Éviter que précarité financière et isolement social ne se cumulent

Ainsi, dans le cadre spécifique du DTVE, une piste d'action qui se déroulera sur deux temps, a été identifiée :

- **Recenser les dispositifs existants** internes (aides financières, alimentaires, transports, etc.) des établissements de l'UT, du Crous et des établissements ciblés de son périmètre et d'autres acteurs sur le territoire (collectivités territoriales, etc.).

- **Formaliser et rédiger un document diffusable** issu du recensement à destination des communautés avec dans un premier temps, les

professionnels (services, équipes pédagogiques & structures partenaires), puis les étudiants, doctorants, et les associations étudiantes.

Ce document ne devra pas se présenter comme un simple catalogue d'aides mais comme guide explicitant les différents parcours d'accompagnement social. Il aura vocation à être diffusé lors des temps de rentrée organisés dans les établissements. Les associations étudiantes pourront être un relais utile d'information. Enfin, il serait judicieux de mettre en relation les conseillers techniques du rectorat avec les conseillers techniques des services sociaux du Crous et de l'Université de Toulouse pour faciliter la diffusion d'un support à l'adresse notamment du public des BTS.

Calendrier prévisionnel :

- Juillet 2023 : Recensement des aides.
- Année universitaire 2023/24 : Rédaction du document.



La santé et le bien-être par l'activité physique et sportive (pilotes : UT, Crous de Toulouse)

Les établissements et le CROUS ont pu, à l'occasion du DTVE, communiquer autour des actions visant **à améliorer le bien-être par le sport**. Ainsi, par exemple, le Département des Activités Physiques et Sportives de l'Université Toulouse Capitole organise un certain nombre d'ateliers de bien-être, de lutte contre le stress en période d'examens, de coaching fitness individualisé ainsi que des cours d'aide à la perte de poids.

Des activités physiques et sportives **à proximité des lieux de vie** des étudiants, notamment les résidences étudiantes, sont également proposées :

- Projet « Sport dans ma cité » juillet/août 2023 : programmation d'activités gratuites dans les résidences étudiantes du Crous, ouvertes à tous, autour du sport, de la santé et du bien-être social en période estivale

- Activités Yummy et ateliers campus, 2023-2024 : programmation d'activités physiques et sportives gratuites à proximité des résidences étudiantes tout au long de l'année

Le DTVE a permis également de souligner la nécessité de promouvoir l'activité physique et de communiquer sur l'offre de pratique de manière répétée, cohérente et sous différents formats.

Ainsi, sont prévus :

- une **programmation annuelle d'événements** autour du sport et de l'activité physique pour répondre à la multiplicité des attentes des étudiants : Semaine Olympique et Paralympique, Journée Nationale du Sport et du Handicap, Bouge ta santé, Nuits sportives, Olympiades...
- un **recensement de l'offre** des pratiques extra-universitaires proches des campus et des résidences (clubs, équipements en libre accès, loisirs marchands).

- une **communication régulière** autour de l'offre des activités :

- Proposer une cartographie et un guichet unique des offres : s'appuyer sur le Welcome Desk, guichet physique et le site internet éponyme, guichet numérique
- Relayer l'offre en s'appuyant autant sur les canaux de communication institutionnels que sur des canaux de communication plus directs et de pair à pair (réseaux des associations étudiantes, services civiques, ERS...)

- le développement du dispositif existant **des Etudiants Relais Santé (ERS)** vers la sensibilisation aux effets de l'activité physique et de la sédentarité sur la santé (sessions de formation, recrutement d'étudiants Staps).



Une restitution des travaux en présence de Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

A l'occasion de son déplacement à Toulouse dédié à la formation et à la Vie étudiante, Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, a participé à une restitution du Dialogue territorial de la vie étudiante de Toulouse.

Cette restitution a été opérée par les étudiants et les porteurs des trois

groupes de travail afin de développer les pistes travaillées pour rendre l'offre d'activités sportives plus accessible, faciliter les démarches de recherche de logement et rendre lisible les différentes aides ciblées pour les étudiants.

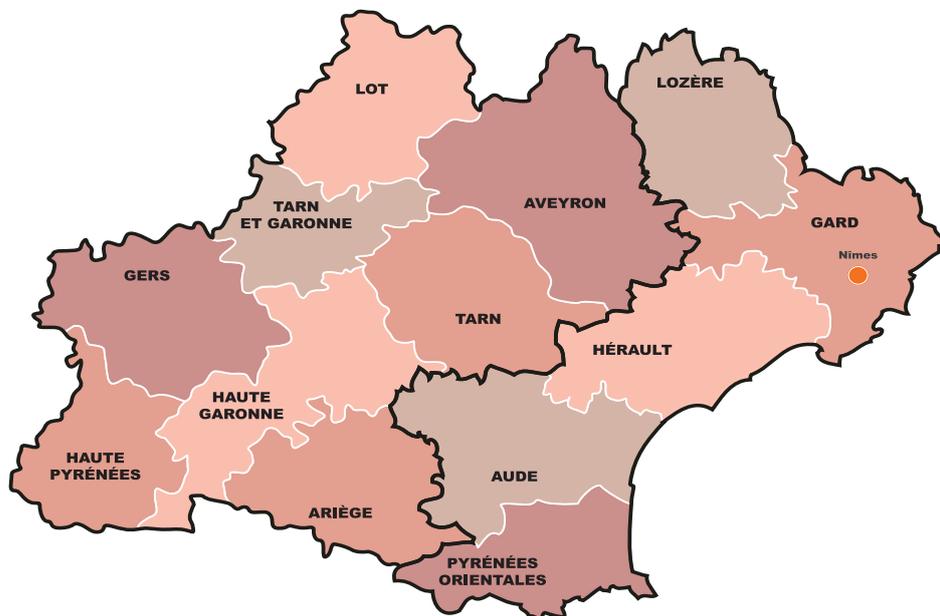
Ces restitutions ont été suivies d'échanges entre Madame la ministre et les 80 participants (élus locaux, représentants étudiants, associations, personnels des services de l'Etat, des établissements d'enseignement supérieur et des Crous).





NÎMES

Dialogue réalisé le 10 janvier 2023 à l'Université de Nîmes



26 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Mairie de Nîmes
- Crous de Montpellier
- Université de Nîmes
- Université de Montpellier
- Coordination Territoriale Occitanie Est (CTOE)
- IFMS
- ESBAN
- Campus CCI
- ARS
- Représentants et associations étudiantes



13 500 étudiants

dont :

- 8 100 en université
Unimes (5400) et Université de Montpellier via l'antenne de la faculté de Médecine, la Faculté d'éducation et l'IUT (2700)
- 1 000 en CPGE
- 2 000 en STS
- 2 400 autres : (École nationale supérieure des beaux-arts de Nîmes (ESBAN - 125), Ecole hôtelière Vatel (600), Ecole des métiers du jeu vidéo Nîmes (240), IFMS (250), ...)



37% de boursiers



**1 resto U', 4 Cafétérias et 1 Brasserie CROUS
1 restaurant conventionné (centre hospitalier)**



**1 cité U', 5 résidences : 803 lits proposés
par le CROUS**



1 offre de santé articulée au sein des établissements universitaires autour du service de médecine préventive et de promotion de la santé (SMPPS) :

- le SMPPS de l'Université de Nîmes localisé sur le site de Vauban.
- les deux antennes du SMPPS de l'Université de Montpellier localisées à la Faculté de Médecine et à l'IUT de Nîmes.

Panorama

Nîmes est le siège de l'université de Nîmes et accueille également plusieurs composantes de l'Université de Montpellier (antenne de la faculté de médecine, Faculté d'éducation et IUT). Elle comprend également des formations post bac en lycée de l'Institut de formation aux métiers de la santé du CHU de Nîmes et des écoles spécialisées.

Logement

Le CROUS de Montpellier-Occitanie, propose 6 résidences universitaires aux étudiants boursiers nîmois. Cela représente une capacité totale de 803 lits et un ratio « nombre de lits/nombre d'étudiants » de 6 %.

La politique immobilière du Crous est particulièrement active sur le territoire nîmois :

- Inauguration de la résidence St Césaire en septembre 2022 (300 studios, 20 appartements en colocation de 4, salle de sport, salle de musique, salle polyvalente, boîtes à colis connectés, plancha connectée, laverie connectée, atelier vélos, diverses salles de travail de surfaces différentes, 1 chambre PMR de 34 m² permettant un accompagnant, un jardin ZEN).
- Transformation de l'ancien restaurant universitaire du Parc situé dans le Parc Meynier de Salinelles en hébergement de 24 studios pour des étudiants-chercheurs de l'université de Nîmes (étude en cours).
- Projets de construction de 2 résidences universitaires (42 et 48 logements) en partenariat avec 2 bailleurs-sociaux près du site Vauban de L'université de Nîmes.

Restauration

L'offre de restauration du CROUS présente à Nîmes favorise le déploiement du repas à 1 € pour les étudiants Boursiers ou précaires (175 000 repas servis en 2022 dont 69 % à 1 €).

Des investissements importants ont été menés récemment ou sont déjà engagés :

- Ouverture de la Brasserie Pinède en janvier 2022 sur le site Vauban de l'université de Nîmes. Avec des prestations équivalentes au restaurant universitaire (plats chauds - végétarien - steak frites et vente à emporter de 7h 45 à 17h 00) elle connaît un grand succès.
- Fin des travaux de la modernisation de la zone export du restaurant universitaire en septembre 2020.
- Modernisation de la cafétéria Hoche en libre-service prévue pour la rentrée 2023.

Santé-Social

Les établissements et le Crous sont également mobilisés pour la prise en compte des situations de précarité (dispositif des protections périodiques gratuites en libre-service, distribution de produits de première nécessité et colis alimentaires, relations avec les associations...).

L'offre de santé à Nîmes s'articule tout d'abord au sein des établissements universitaires autour d'un service dédié, le Service de médecine préventive et de promotion de la santé (SMPPS) :

- le SMPPS de l'Université de Nîmes est localisé sur le site de Vauban.
- les deux antennes du SMPPS de l'Université de Montpellier sont localisées à la Faculté de Médecine et à l'IUT de Nîmes.

Les SMPPS des deux universités organisent également pour leurs étudiants des actions de communication et de prévention sous forme d'évènements (forums, journées d'information) ou d'ateliers (présentiels ou distanciels).

Par ailleurs, la convention de partenariat entre l'université Unîmes et l'ESBAN permet l'accès des étudiants de l'ESBAN au Service de médecine préventive de l'université de Nîmes.

Par ailleurs, le CROUS organise des actions de prévention routière (avec la ville de Nîmes et la LMDE), des ateliers de cuisine avec une diététicienne, une Semaine de prévention sur la sexualité (stagiaires maïeutique) et assure une permanence psychologique de manière hebdomadaire.

Sport

La pratique sportive hors compétition est largement ouverte aux étudiants. Les services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) sont engagés à proposer un large éventail de disciplines et à ouvrir de plus en plus largement les installations sportives.

Transport

Concernant le transport, l'IUT rencontre des problématiques d'accès. Il se fait facilement en bus mais reste plus complexe en vélo. L'arrivée du tram bus désenclave également l'IUT. La ville est mobilisée sur la question des transports et de la sécurité.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Nîmes a permis d'identifier trois sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Lisibilité de l'offre de services proposés aux étudiants (pilote : U Nîmes)

Les services offerts aux étudiants présents sur Nîmes sont proposés par plusieurs acteurs : les établissements d'enseignement supérieur, le Crous et les collectivités : la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole. Il apparaît que ces acteurs connaissent peu ou mal l'offre de services des autres acteurs.

Avoir une bonne visibilité de ce qui est proposé par chaque acteur permettrait à l'ensemble de :

- avoir une connaissance globale de l'existant,
- identifier des manques au niveau d'un établissement et/ou au niveau du site,
- favoriser le partage de bonnes pratiques,
- envisager la mutualisation de certains services,
- optimiser ou compléter les dispositifs existants en vue d'une complémentarité et d'une harmonisation entre les établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, il a été décidé d'élaborer une **cartographie** des services offerts aux étudiants qu'ils soient proposés par les établissements, par la Ville ou encore par Nîmes Métropole dans une logique de décloisonnement et de coordination entre les acteurs.

Cette cartographie suppose un certain nombre d'étapes préalables inscrites sur la période septembre-décembre 2023 :

- **Réaliser un premier recensement** des services proposés par chaque acteur. Ce recensement serait actualisé périodiquement (au moins deux fois

par an).

- **Associer les étudiants** à l'action via la mise en relation des BDE des différents établissements (dans un second temps associer les BDE des lycées aussi)
- **Évaluer si les services existants** répondent aux besoins et caractéristiques de la population étudiante de chaque établissement.
- **Repérer les manques**, les améliorations et les mutualisations possibles.

Transport (pilote : ville de Nîmes)

Les besoins de mobilité des étudiants nîmois concernent notamment :

- Quartiers Valdegour et Saint Césaire : l'amplitude horaire de la desserte du tram-bus est insuffisante pour les besoins des étudiants que ce soit pour sortir le soir (les étudiants peuvent aller au centre-ville mais pas revenir) ou pour aller travailler (notamment dans la restauration).
- Absence de bus après 20h pour aller hors Nîmes. Cela oblige l'université à libérer les étudiants au maximum à 19h/19h 30.
- Circulation en vélo à développer.

A l'issue d'une première concertation, un certain nombre de pistes d'action sont envisagées :

- Sur le transport le soir : un **prolongement de la desserte** des grandes lignes le jeudi soir et le dimanche soir sera étudié par Nîmes Métropole. Les établissements et les étudiants du GT ont suggéré une expérimentation pour la ligne T2, le jeudi soir, pendant 6 mois dans la période mi-septembre à fin avril. Le choix de la ligne T2 est justifié du fait qu'elle touche l'IUT de Nîmes, le site de Vauban et la salle Paloma.
- Sur le transport en vélo : Nîmes Métropole étudiera les conditions **d'une mise à disposition d'un nombre limité de vélos** aux établissements qui seraient intéressés. Les services de Nîmes Métropole se déplaceront sur chaque site pour voir l'emplacement

des infrastructures (support vélos). Les établissements devront faire remonter leurs besoins. Nîmes Métropole fera une proposition de tarif étudiant dans le cadre de sa révision de la grille tarifaire du service VeloTango (service de location de vélos longue durée).

Le calendrier prévisionnel entériné prévoit les échéances suivantes :

- **Mai 2023** : formalisation des propositions par Nîmes Métropole Mobilités Transports et transmission aux établissements.
- **Juin 2023** : déplacement des services de Nîmes Métropole aux établissements pour identifier les infrastructures disponibles (supports vélos) et remontée des besoins par les établissements.
- **Septembre 2023** : entrée en vigueur d'un tarif étudiant du service de location de vélos longue durée de Nîmes Métropole (VeloTango).
- **Octobre 2023 – Avril 2024** : expérimentation sur la ligne T2 d'un prolongement de la desserte le jeudi soir et le dimanche soir.
- **Mai 2024** : Évaluation et analyse de l'action.

Santé (pilote : ville de Nîmes)

Lors de la réunion du DTVE, il a été souligné que l'accès aux soins des étudiants, frappés par la précarité et par l'augmentation du coût de la vie, n'est pas toujours garanti, la santé étant entendue par ce public comme une variable d'ajustement dans les dépenses.

Par ailleurs, faute d'actions de prévention suffisantes, les étudiants adoptent trop souvent de mauvaises habitudes en matière de santé, sont de moins en moins protégés (en termes d'ouverture de droits ou d'accès à leurs droits potentiels, au sens psychosocial c'est-à-dire isolement social et insécurité psychique, et moyens de protection élémentaires en matière de prévention) et sont trop peu informés du fonctionnement du système de soins (méconnaissance des lieux de prévention et de dépistage comme de soins).

Dans le même temps, nombreux sont les étudiants (comme le reste de la population nîmoise) qui rencontrent des difficultés pour trouver un nouveau médecin traitant et/ou un médecin spécialiste et pour accéder à des soins non programmés (SNP). Ces difficultés d'accès aux soins sont également liées à des problèmes de couverture sociale pour certains étudiants, ainsi qu'à une offre de soins pour les étudiants, notamment par le biais des services universitaires ou interuniversitaires de santé étudiante (SSE), relativement limitée et hétérogène. Chemin faisant, certains étudiants renoncent à des soins.

A partir de ce constat, deux solutions sont envisagées au titre de l'accès aux soins :

• **Faciliter l'accès aux soins des étudiants en favorisant les possibilités de partenariats avec les acteurs de santé nîmois (2^{ème} semestre 2023).**

D'une manière générale, il s'agit d'associer sur le territoire de la ville de Nîmes les SSE, l'offre de santé de ville et les réseaux de professionnels que peuvent construire les différents partenaires.

- Évaluer le nombre d'étudiants concernés (sur la base du nombre d'étudiants réorientés vers un médecin par les services de santé étudiants (SSE)).

- Organiser une réunion de travail avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nemausa dans le but de favoriser l'intégration systématique des professionnels de santé des SSE au sein de la CPTS et de pouvoir se concerter sur les modalités pratiques de l'activité mutualisée des soins non programmés (SNP) et ainsi envisager la construction d'une offre spécifique pour les étudiants nîmois.

- S'organiser entre les deux universités (Unîmes et UM) pour réaliser le premier filtre des étudiants (universitaires et non-universitaires) via leur service santé.

- Intégrer dans ce dispositif SNP les internes en dernière année de médecine présents sur Nîmes, lesquels pourraient également assurer des consultations sur les campus (environ une dizaine d'internes).

- Associer au dispositif les autres étudiants dans le domaine de la santé présents sur Nîmes (étudiants infirmiers, sages-femmes, psychologie). Pour ses deux dernières dispositions, il faudra s'assurer de leur validité auprès des conseils ordinaires et des facultés concernés.

• **S'associer au projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) sur les quartiers Gambetta et Richelieu (2^{ème} semestre 2023).**

L'association « MSP Charles Gide », constituée d'une équipe de 23 professionnels de santé dans les quartiers Gambetta et Richelieu, est en cours de rédaction de son projet de santé, c'est-à-dire son offre de services, en lien avec le maillage des acteurs déjà

existant sur son territoire, dans laquelle il est proposé d'inscrire le sujet de l'accès aux soins des étudiants. Le projet n'a pas encore trouvé ce jour de traduction bâtementaire dans le quartier. Unîmes fait partie du territoire d'intervention de cette future MSP. L'objectif est d'obtenir **des créneaux réservés pour les étudiants en organisant des réunions de travail avec l'équipe préfiguratrice de la MSP** pour réfléchir à une offre spécifique pour les étudiants dans le cadre de leur projet de santé.

Une troisième action est prévue sur la question de la **prévention : réaliser une enquête auprès des étudiants nîmois pour apprécier les besoins de services de santé de ces derniers (échéance début 2024).**

La population étudiante nîmoise a peu fait l'objet d'enquêtes spécifiques sur sa santé. L'analyse des conditions de vie des étudiants permettrait de mieux comprendre les contextes de survenue de problèmes de santé. Outre un ensemble de questions liées aux modes de vie des étudiants, d'autres gagneraient aussi à être étudiées, concernant notamment la santé mentale ou l'équilibre alimentaire et le contenu des repas des étudiants.

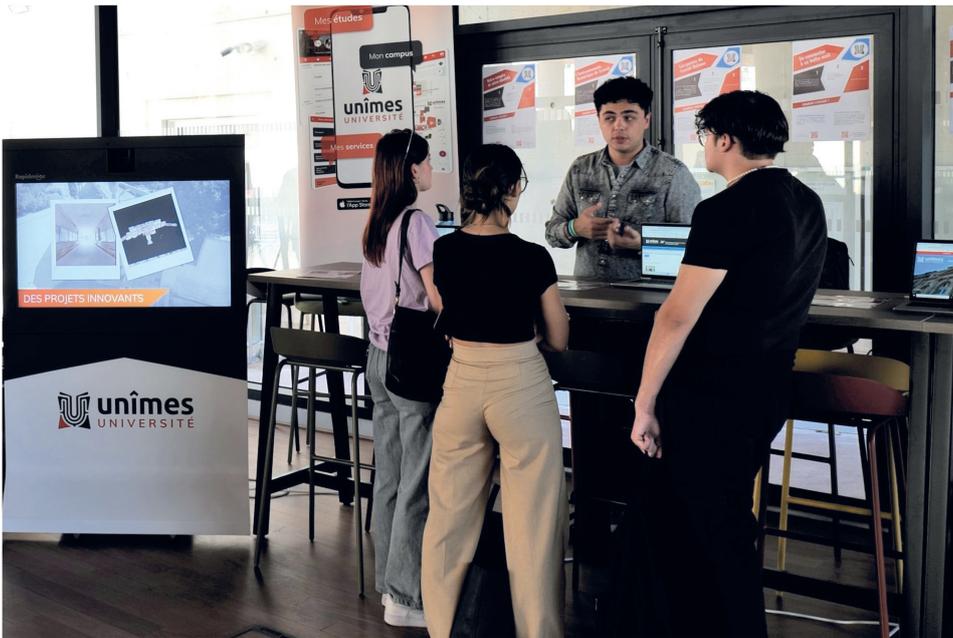
Il s'agit également de mieux cerner leurs logiques d'action en matière de santé, dont l'objectif de la préservation, voire de la promotion de la santé, ne semble pas aujourd'hui prioritaire.

L'objectif est donc de disposer d'un diagnostic et d'une analyse de besoins de santé des étudiants nîmois pour anticiper/détecter les problématiques émergentes afin de cibler et hiérarchiser les actions de promotion de la santé à mettre en œuvre. De fait, il est envisagé de :

• Rédiger un cahier des charges de l'appel d'offre de l'enquête.

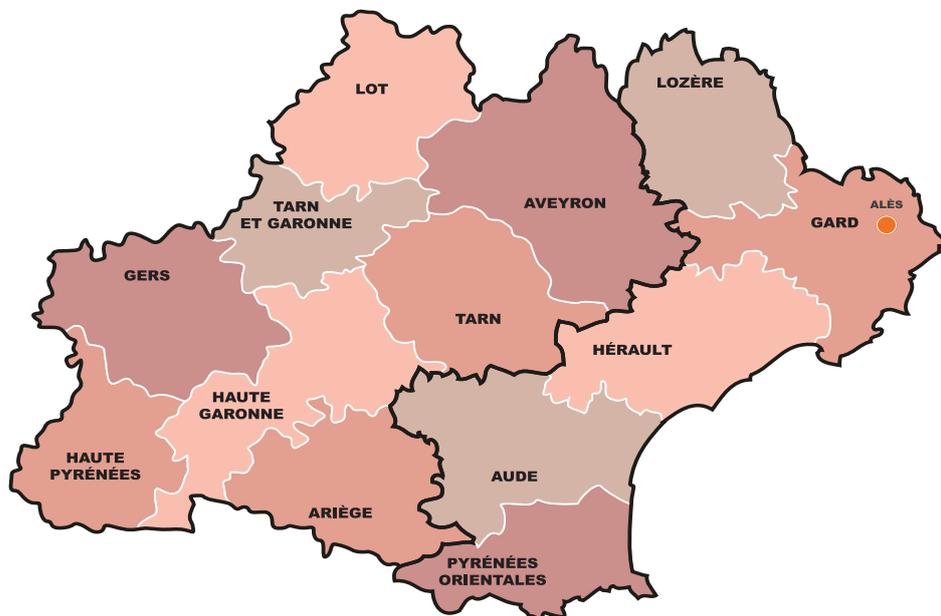
• Produire un questionnaire sur les différentes dimensions de tout étudiant : physique, biologique, sociale, culturelle et psychologique.

• Analyser et communiquer les résultats de l'enquête, en particulier auprès de la communauté éducative nîmoise.



ALÈS

Dialogue réalisé le 10 janvier 2023 à l'Ecole des Mines Télécom Alès (IMT)



22 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Alès agglomération
- IMT Mines
- Lycée Jean-Baptiste Dumas
- Crous de Montpellier



1 900 étudiants

dont :

- 1 400 à l'Institut Mines-Télécom (IMT) Alès
- 50 en CPGE
- 250 en STS
- 200 autres (dont IFSI)



1 restaurant conventionné (centre hospitalier)



Pas de logement CROUS



23% de boursiers

Panorama

L'IMT mines d'Alès est le principal établissement de poursuite d'études de la Ville d'Alès.

Logement

Le Crous n'est pas implanté sur site, mais l'hébergement est géré depuis 1975 par l'association des Alumni de l'école sur un site dédié (dit « du Viget ») à 10 minutes en vélo des sites d'enseignement et qui propose 779 lits.

Restauration

Un agrément restauration Crous existe avec le centre hospitalier d'Alès (5 092 repas subventionnés dont 1 899 boursiers en 2022). Par ailleurs, Pour L'IMT Mines, la restauration des élèves et du personnel de l'école est gérée en régie. Située sur le site principal de l'école, elle est active le midi en semaine et capte une part importante des étudiants mais également quelques agents.

L'école et la fondation Mines Alès ont mis en place des fonds sociaux pour apporter des aides financières si nécessaire. L'école apporte également un soutien aux situations de précarité alimentaires sous forme de colis alimentaires et d'accès gratuits à la restauration.

L'école et sa fondation soutiennent depuis sa création l'association Entr'EMA qui a créé une épicerie solidaire sur le site de la maison des élèves. Une association alésienne de soutien à la précarité alimentaire intervient également sur le site de la maison des élèves lors des vacances scolaires.

Santé, sport, social

L'IMT Mines Alès, dispose d'un bureau de l'aide sociale aux élèves avec une référente qui agit sur : l'assistance aux élèves confrontés à des difficultés d'ordre social et matériel, l'aide aux formalités administratives, accidents du travail élèves, CVEC, la médecine de prévention élèves (sujet en projet).

L'école a mis en place des dispositifs sociaux à destination des élèves. Des liens ont été créés avec les services sociaux, d'urgence et d'addicto de l'hôpital et également avec un psychologue spécialisé en thérapies brèves du secteur alésien permettant des orientations rapides et ciblées. Ces orientations proposées par l'assistante sociale sont au besoin prises en charge par l'aide sociale de l'école. L'école constate une forte évolution de la demande des élèves sur des problématiques de santé et difficultés scolaires : stress, maladies psychosomatiques, troubles du sommeil, addictions, et conséquences

des VSS. Les orientations sur le bassin Alésien sont complexes. Un médecin généraliste accepte encore les étudiants en nouveaux patients mais il va partir à la retraite. L'école fait appel au coup par coup à une psychologue qui se déplace pour les cas simples.

Le sport est un élément central de la vie étudiante et IMT Mines Alès en propose plus de 20, du rugby à la natation en passant par le basket et l'athlétisme.

Transport

Le transport constitue un enjeu sur Alès. En effet, pour l'IMT mines d'Alès, en incluant la maison des élèves, l'école dispose de 3 sites à Alès. Le déplacement des élèves entre ces sites se fait à pied, en vélo ou en voiture. Occasionnellement, ils utilisent les transports publics (adaptés en taille et fréquence) aux emplois du temps. En collaboration avec le territoire alésien un plan de déplacement a été établi pour permettre aux élèves de facilement se déplacer entre les différents sites de l'école.

Les élèves sont incités à privilégier les mobilités douces entre leur site de vie (MdE ou logement en ville) et les différents sites de l'école. Pour ce faire, les pistes cyclables ont été restaurées, voir créés en collaboration avec la ville, des parkings à vélos ont été créés et des arrêts de bus sont mis proches du site.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante d'Alès a permis d'identifier deux sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Transport (pilote : IMT)

Les élèves de l'IMT n'utilisent qu'occasionnellement les transports publics car ceux-ci ne sont pas compatibles en termes de nombre et de fréquence eu égard leurs emplois du temps. De fait, l'hypothèse d'une navette reliant l'école avec le site d'hébergement et le centre-ville n'est pas forcément à l'ordre du jour.

Pour autant, d'autres pistes d'actions ont été discutées à l'issue du DTVE :

- **Faciliter le co-voiturage** en mettant en place **une application** qui permet de repérer les lieux et le nombre de places disponibles pour le co-voiturage, mais aussi de rémunérer les conducteurs via un modèle de participation/subvention octroyée

par nombre de kilomètres parcourus (et par personne transportée).
Acteurs impliqués dans l'action : IMT Mines Alès + Asso étudiante

- **Mettre à disposition des vélos** en s'appuyant sur le parc de vélos et de véhicules disponibles chez Ales'Y, le réseau de transport de l'agglomération d'Alès, qui propose plusieurs modes de transport et solutions de mobilités pour les déplacements. L'idée serait de participer sur la formule abonnement annuel (<https://www.alesy.fr/alesy-a-velo/>)
Acteurs impliqués dans l'action : IMT Mines Alès et Ales Agglomération.
- **Limiter les vols de vélos** en créant des zones de **parking** à vélo couvertes et fermées via un accès sécurisé.
Acteurs impliqués dans l'action : IMT Mines Alès et Ales Agglomération.
- **Sécuriser le déplacement** à vélo ou à pied en fournissant aux élèves un kit comprenant un gilet réfléchissant, un casque et un système d'éclairage.
Acteurs impliqués dans l'action : IMT Mines Alès et une société d'assurance (mécène).

La contribution de vie étudiante et de campus (CEVEC) (pilote : IMT)

Les participants au DTVE ont partagé le constat que l'IMT (direction-élèves) n'était pas forcément bien informé des possibilités d'actionner le levier de la CVEC. Même si l'établissement, qui est affectataire, a déjà pu bénéficier de fonds dans le cadre d'un appel à projet, ce sujet mérite d'être approfondi.

Ainsi, le Crous de Montpellier et l'IMT ont prévu de se rencontrer prochainement dans le but d'explicitier le mécanisme financier de la CVEC et les moyens de solliciter les fonds dans le cadre d'appels à projet.

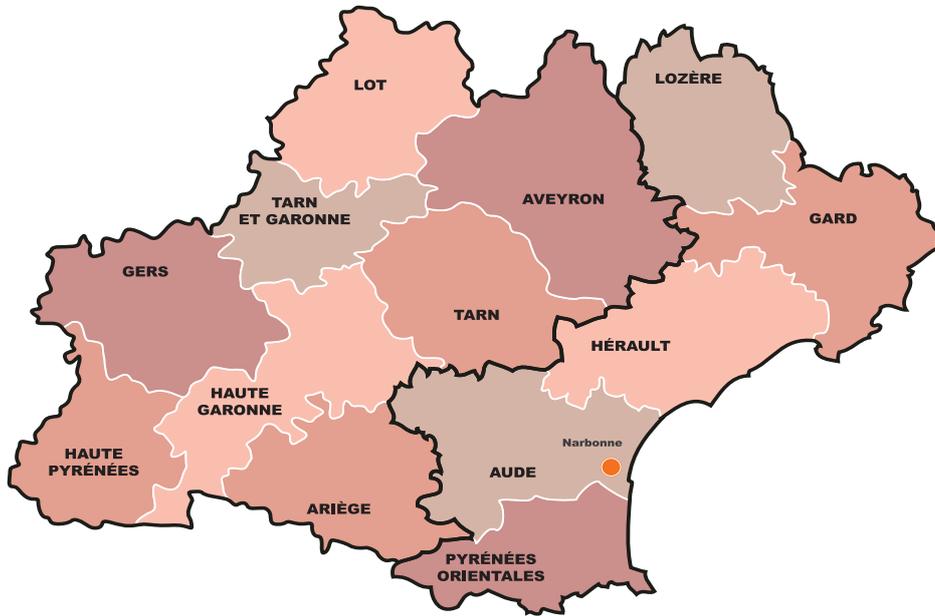


NARBONNE

Dialogue réalisé le 18 janvier 2023 à l'Hôtel de ville de Narbonne

17 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Mairie de Narbonne
- Communauté d'agglomération du Grand Narbonne
- DSDEN de l'Aude
- Centre local des œuvres universitaires et scolaires (CLOUS) de Perpignan
- Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)
- Coordination Territoriale Occitanie Est (CTOE)
- IFSI - IFAS Narbonne
- Purple Campus Narbonne
- 3 Lycées de Narbonne
- Représentants étudiants



1 850 étudiants

dont :

- 1 000 à l'Université Perpignan Via Domitia : IUT (230), UFR (780 - LSH, URBA, SJE)
- 460 en STS
- 400 autres (dont IFSI)



47% de boursiers



1 Brasserie du CROUS

1 agrément Crous avec le Centre hospitalier (IFSI)



Pas d'offre de logement du CROUS



Santé : personnel à la Maison de l'étudiant chargé d'orienter les étudiants

Panorama

L'essentiel des effectifs universitaires est présent sur un campus principal, avenue Pierre de Coubertin dans un secteur résidentiel proche du centre-ville. On y trouve une antenne de l'Université de Perpignan Via Domitia regroupant des formations en Lettres Sciences Humaines, Sciences juridiques et économiques, en droit immobilier et un IUT carrières juridiques. Seul le département Génie Chimique Génie des Procédés de l'IUT est relativement isolé au cœur de la ZI de la Coupe, à l'origine pour des questions de sécurité.

L'IFSI est actuellement en plein centre-ville proche du Centre Hospitalier. Il est envisagé un déménagement de l'école à la zone de la Coupe dans les années à venir. La structure urbaine de la ville est dense avec des lycées intégrés à la ville à l'exception du lycée agricole Martin Luther King et du Purple Campus (CCI) dans la ZI de Croix Sud.

Maison des Etudiants-Relais CROUS

Grâce à un partenariat associant l'UPVD, le CROUS et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, une Maison des Étudiants a été ouverte à la rentrée 2022. Deux personnels accueillent les étudiants du lundi au vendredi afin de les informer sur les services à leur disposition proposés par l'UPVD, mais aussi par le Crous et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne. Ils les accompagnent sur le logement, fournissent des renseignements pratiques et informent sur les démarches administratives ou sur les associations étudiantes.

Logement

L'offre privée répond globalement à la demande. Un « permis de louer » a été mis en place par la municipalité. Il permet de garantir la qualité du logement (les propriétaires ont l'obligation de déclarer la volonté de louer, puis le logement est contrôlé et ils ne peuvent le louer qu'après un contrôle positif). Un Diagnostic jeunesse a été réalisé par un cabinet externe à la ville. Il a montré que 91% des logements dédiés aux étudiants sont aujourd'hui vacants. L'offre correspond aux besoins. Quelques situations particulières sont à gérer. Le Crous, qui ne propose pas de logement sur Narbonne, a géré des situations (notamment d'étudiants étrangers) qu'il a pris en charge avec Lokaviz pour trouver des places dans le parc privé ou en foyer. La maison de l'Étudiant a notamment permis de développer le recours à Lokaviz et d'augmenter le catalogue de logements privés et les liens avec le foyer.

Restauration

Une Brasserie du Crous offre des prestations d'un restaurant universitaire. C'est à la fois un lieu de restauration et un foyer pour les étudiants avec un hall salle de jeu. Ce site est cependant éloigné de l'IUT installé sur la ZI de La Coupe.

Par ailleurs, le restaurant du centre hospitalier et le lycée Louise Michel bénéficient d'un agrément respectivement pour leurs élèves infirmiers et leurs élèves post bac en comptabilité.

Santé, sport

Concernant la santé, le SSU de l'UPVD a tissé des partenariats : la Maison des étudiants oriente les étudiants, 2 médecins libéraux acceptent de recevoir les étudiants en priorité.

Le Crous, a mis en place des permanences psychologiques tous les 15 jours (en alternance avec la ville de Carcassonne). Elles sont assurées par des professionnels de la Maison des Adolescents de l'Aude. Des opérations de prévention sont également conduites (lutte contre le tabac (ANPA), campagne de don du sang...).

Par ailleurs, la pratique sportive hors compétition est largement ouverte aux étudiants.

Transport

Sur le domaine des transports, il existe une réelle offre régionale et de l'agglomération avec cependant des manques dans les correspondances entre ces différents réseaux.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Narbonne s'est tenu le 18 janvier 2023 dans la mairie de la ville de Narbonne et a réuni l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante du territoire. A l'issue du DTVE, quatre sujets ont été identifiés et ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Restauration (pilote : Crous de Montpellier)

Le sujet de la restauration des étudiants narbonnais a été abordé sous l'angle des sites d'enseignement qui se trouvent relativement éloignés de l'offre du CROUS et de sa brasserie située sur le campus principal :

- La situation des étudiants de l'IUT GBCP de l'Université de Perpignan Via Domitia situé dans la Z.I. de la Coupe à 7 Kms de la Brasserie du Crous.
- La situation des étudiants en BTS dans les lycées Lacroix et Beauséjour situés

respectivement à 2,5 et 1,9 kms de la Brasserie du Crous qui disposent néanmoins d'une offre de restauration scolaire.

- La situation des alternants post-bac du Purple Campus situés à 7 kms de la Brasserie du Crous.

Néanmoins, l'offre actuelle du Crous répond globalement à la demande de restauration sachant que les élèves de BTS disposent d'une offre de restauration scolaire et que la politique du réseau des œuvres universitaires n'a pas, à l'heure actuelle, vocation à agréer des établissements pour le seul public des post-bac de lycées. Pour autant, **des axes d'amélioration existent et peuvent être mis en œuvre dès septembre 2023 :**

- Informer sur la Brasserie et ses prestations.
- Envisager la possibilité de se restaurer dans cette structure en aménageant les pauses méridiennes pour les publics réellement demandeurs.
- Faire un bilan des besoins de mobilité entre sites en estimant finement le

nombre d'étudiants réellement sur site et en alternance (Purple Campus).

En outre, l'UPVD au titre de l'IUT envisage de signer **une convention avec le centre hospitalier** pour assurer des livraisons de plateaux-repas à la rentrée de septembre 2023. Le dispositif s'appuierait sur l'association des étudiants de GBCP. L'agrément du Crous au centre hospitalier ne couvre pas un tel dispositif.

Enfin, le centre hospitalier a pour projet **de transférer les étudiants de l'IFSI à la Coupe** pour les cours comme pour la restauration. A la rentrée de septembre 2024 le CH pourra accueillir dans cette nouvelle structure "Village de la Santé et des Savoirs", les étudiants de l'IFSI et de l'IUT GBCP dans le cadre de son agrément Crous actuel au sein d'une véritable structure de restauration.

Culture (pilote UPVD)

Depuis la rentrée universitaire 2022-2023, deux personnels financés par l'UPVD, la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne et le Crous sont dédiés à la vie étudiante avec la réouverture de la Maison de l'étudiant au campus Coubertin. Elles assurent l'animation de la vie étudiante et de l'offre culturelle de l'UPVD et de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne auprès des étudiants inscrits à l'Antenne de l'UPVD à Narbonne. L'offre culturelle aux étudiants relève également de la Mairie de Narbonne et de la Maison de la jeunesse et de la culture (MJC). L'accès aux offres culturelles de l'UPVD délivrées à son Antenne dépendent de la CVEC. L'UPVD en lien avec le Crous développe à Narbonne une offre culturelle riche. Les étudiants disposent d'une offre sur site, à Perpignan et sur les autres sites de l'UPVD mais seuls les étudiants inscrits à l'UPVD bénéficient de cette offre culturelle.

La consultation des étudiants fait ressortir également une autre principale difficulté : la méconnaissance des offres de la Ville de Narbonne et de la MJC. Dès lors, l'objectif est double :

- **Ouvrir l'accès à l'offre culturelle de l'UPVD** proposée à son antenne aux autres étudiants de Narbonne.
- **Mutualiser les offres culturelles** de l'UPVD, du CROUS et des collectivités territoriales.

Ainsi, la réussite de l'ouverture aux offres culturelles de l'UPVD passera à l'avenir par **un conventionnement avec les autres établissements** avec la question de l'accès aux fonds CVEC en arrière-plan.

Une meilleure visibilité de l'offre culturelle nécessitera **des actions de communication spécifiques** mises en œuvre par les services de la Mairie de Narbonne (Direction enfance, jeunesse et éducation – Espace infos jeunes), du département de l'Aude (Acti City) et de la MJC.

Enfin, **une mutualisation des actions culturelles UPVD/Crous** en direction de tous les étudiants de Narbonne en lien avec les acteurs institutionnels est envisagée. La construction de projets communs avec l'appui des associations étudiantes est un axe incontournable.

Santé (pilote UPVD)

Il n'existe pas de service de santé dédié spécifiquement à destination des étudiants de Narbonne.

Les deux personnels de la Maison de l'étudiant assurent le relais d'informations relatives à la santé à l'ensemble des étudiants UPVD de l'Antenne de Narbonne : prises de rendez-vous lors de permanences notamment assurées à la Maison de l'étudiant avec un psychologue. Elles assurent également le relais d'informations sur les associations œuvrant dans le secteur de la santé à Narbonne. Un relais est notamment assuré avec la Maison de l'adolescent de l'Aude (MDA), l'Etablissement français du sang (EFS) ou la Maison de prévention santé de la Ville de Narbonne.

Malgré ce dispositif, un certain nombre de difficultés ont été identifiées :

- L'absence de médecin identifié par l'étudiant notamment pour les étudiants dont la résidence familiale est située à l'extérieur du département.
- L'avance des frais de consultation pour les étudiants précaires.
- La grande difficulté d'accès aux spécialistes – pas de RV, pas de mutuelle, problème d'avance des frais de consultation.
- Un nombre insuffisant d'actions de prévention.

A partir de constat, des actions sont à envisager selon un calendrier qui reste à déterminer :

- **Communication** : la réussite d'un accompagnement santé au bénéfice des étudiants de Narbonne passe par une très bonne communication depuis les centres et maisons de santé de Narbonne en direction de ce public

et des établissements, souvent mal informés de l'existant.

• Soins :

- Généralisation de la couverture mutuelle grâce à des permanences CPAM en début d'année universitaire ;
- Renforcer la présence des mutuelles étudiantes auprès des établissements du supérieur par le biais de permanences en début d'année universitaire ;
- Mutualisation des services : découplage du service de santé proposé par l'UPVD à son Antenne en direction des étudiants de Narbonne (qui implique une augmentation des ressources humaines, donc des ressources financières et une présence régulière, voire permanente souhaitée par les étudiants) ;
- Externalisation : multiplier et faciliter les partenariats par la sensibilisation des centres et maisons de santé et des associations via la coordination de l'ARS et un modèle de convention type pour l'ensemble des établissements ;
- Créer des contrats étudiants relais santé dans tous les établissements.

• Prévention :

- Mutualisation des actions de prévention UPVD/Crous en direction de tous les étudiants de Narbonne grâce à une coordination globale et le soutien de l'ARS.
- Externalisation : sensibiliser les acteurs pour généraliser leurs actions en direction de tous les étudiants grâce à une coordination globale et le soutien de l'ARS.

Transport (pilote : ville de Narbonne)

Un état des lieux de l'offre de transport a pu être présenté lors du DTVE et du groupe de travail qui a suivi. Il faisait apparaître :

- des tarifs abordables du réseau de bus de l'Agglomération, (84 euros l'année pour les moins de 26 ans (transport illimité). Ce qui revient à moins de 9 € par mois sur 10 mois et à 7 € sur 12 mois. Le prix du ticket s'élève à 1,20 €),
- des liaisons suffisantes depuis et vers la gare vers les universités,
- des dessertes suffisantes vers les grandes surfaces (nécessaires au regard des prix alimentaires en centre-ville),
- un maillage dense des lignes sur l'ensemble de la ville.

Un certain nombre de dispositifs sont déjà mis en œuvre :

- deux navettes gratuites « les Citadines », passent toutes les 10 minutes en centre-ville, devant la gare, l'hôpital, lycées...,
- un service de location de vélo électriques « Bik'Air » (ces véhicules peuvent être récupérés via une application mobile grâce à un système de géolocalisation. Il n'y a ni bornes, ni stations, pour déposer ou récupérer ces vélos, facilitant ainsi leur utilisation pour les usagers),
- des pistes cyclables en cours de développement.

Néanmoins, une difficulté pratique portant **sur certains horaires** a été identifiée :

- Horaire des transports urbains fin de cours qui semble peu adapté aux besoins des étudiants ;
- Horaire hors temps scolaires des transports péri-urbains pour desservir les communes limitrophes du Grand Narbonne à développer car peu adaptés selon les utilisateurs ;
- Zone accidentogène devant le lycée Louise Michel aux heures de sorties ;

- Pas d'horaire proposé avant 7 h et après 19 h par la navette gratuite « Citadine » en direction de l'hôpital pour les étudiants de l'IFMS pour pallier le manque de places de parking dans le secteur du centre-ville.
- Pas d'horaire proposé sur la ligne Cinéma/Centre-ville après 20 h
- Horaire des trains en provenance de Béziers, Carcassonne, Perpignan peu adapté pour les déplacements quotidiens.

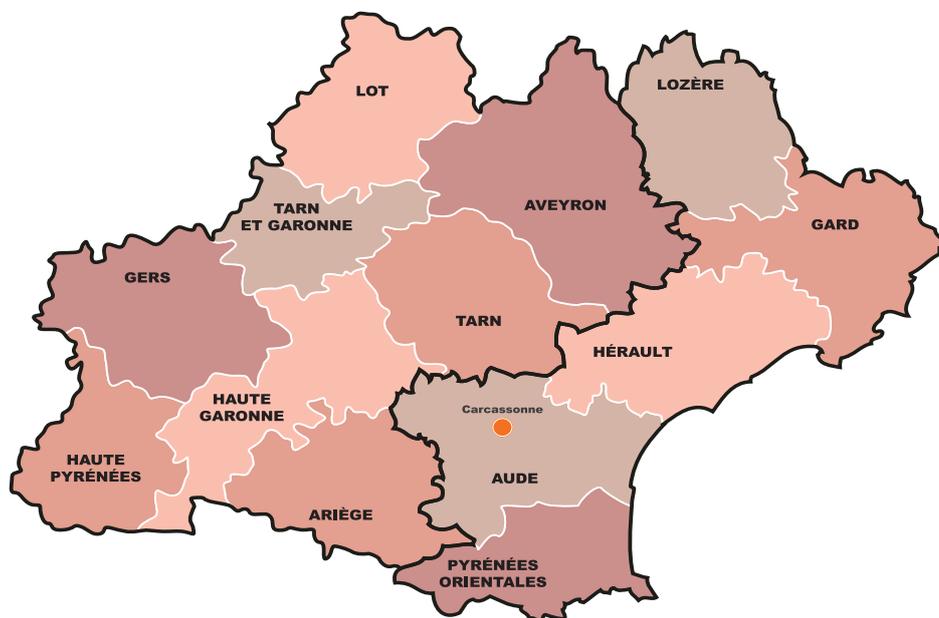
De fait, la ville et l'agglomération de Narbonne ont proposé à l'issue du groupe de travail un certain nombre de modifications et selon le calendrier suivant :

- **Septembre 2023** : Adapter et modifier les horaires en soirée – Proposition de décaler de quelques minutes le dernier créneau horaire de la ligne B pour la desserte de l'IUT de Droit.
- **Septembre 2023** : Organiser un nouveau COTECH avec de nouveaux partenaires (SNCF) afin de définir les modalités de mise en œuvre.
- **août 2024** : (renouvellement de la Délégation de Service Public) : Proposer de nouveaux horaires hors temps scolaire à destination des communes péri-urbaines (Agglomération du Grand Narbonne)



CARCASSONNE

Dialogue réalisé le 18 janvier 2023 à l'IUT de Carcassonne



28 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Préfecture de l'Aude
- Conseil régional Occitanie
- Carcassonne Agglo
- Mairie de Carcassonne
- Crous
- Université de Perpignan Via Domitia
- Université de Montpellier
- Coordination Territoriale Occitanie Est (CTOE)
- Campus connecté
- Lycées
- IFSI
- Purple Campus
- Représentants étudiants



1 350 étudiants

dont :

- 500 en université : IUT de l'Université Perpignan Via Domitia (220) et Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier (280)
- 500 en STS
- 350 autres : IFSI (145) et école des beaux-arts (31), ...



52% de boursiers



2 restaurants conventionnés avec le CROUS



Pas d'offre de logement du CROUS



Santé : services en distanciel



Panorama

La ville de Carcassonne se caractérise par une dispersion des structures d'enseignement supérieur sur l'ensemble de la ville et de son agglomération. Cela a éloigné les étudiants du centre-ville historique et n'a pas permis d'envisager des services partagés ou mutualisés. Le projet de transfert de l'IUT, actuellement isolé sur les hauts de la ville, dans le centre amorce un changement pour la ville comme pour les étudiants. Le réaménagement, débuté fin 2022, de l'ancien lycée impérial destiné à accueillir l'IUT dès septembre 2023, relance pleinement les échanges autour du thème de la Vie Etudiante. L'IFSI devrait également s'inscrire dans cette politique avec la construction de locaux proches du nouvel IUT (date non déterminée).

Logement

Les offres de logement privé et celle d'habitat jeune (FJT) répondent à la demande de logement étudiant. Le Crous ne dispose pas de résidence sur la ville. Son dispositif Lokaviz qui assure la mise en relation des étudiants et des propriétaires, répertorie à ce jour un portefeuille de 100 propriétaires rien que pour la ville de Carcassonne et 389 sur l'Aude.

Le « Relais Crous » mis en place en septembre 2021 a été chargé de faire vivre cette offre en relançant les annonceurs déjà intégrés et en faisant la promotion du site pour augmenter l'offre. Il s'agit d'un partenariat par convention entre la Ville de Carcassonne et le Crous de Montpellier-Occitanie qui déploie localement l'ensemble des actions destinées aux étudiants. Ces services sont centralisés au Point Information Jeunesse et Vie Etudiante et regroupent des aides sur le logement, l'emploi, les

bourses d'études, l'accompagnement psychologique, le développement d'une vie de campus, les activités sportives et tous les événements étudiants organisés sur Carcassonne. Le Crous finance 0.5 ETP.

Le dispositif du « Permis de louer » actif sur une grande partie de la Bastide devrait renforcer la qualité de l'offre (les propriétaires louant leur bien pour une durée égale ou supérieure à 8 mois doivent s'y soumettre : les techniciens de la Ville visitent et contrôlent la conformité du logement selon des critères précis en vue d'autoriser ou non sa mise en location).

Enfin, la mairie de Carcassonne a envisagé la rénovation d'anciens logements de fonction situés dans les locaux de l'École Jean Jaurès encore en activité. Le Crous souhaite accompagner cette démarche à travers la désignation et la prise en charge d'une assistance de maîtrise d'ouvrage qui aura pour mission d'étudier et d'évaluer la faisabilité du projet (2023).

Restauration

Le lycée Charlemagne est agréé par le Crous pour proposer une offre. Cependant, les emplois du temps contraints et l'éloignement géographique relatif, ne permettent pas de répondre à tous les besoins. Dans le but de mieux accompagner les étudiants et prévoir l'arrivée de ceux de l'IUT en centre-ville, il a été envisagé de pouvoir agréer le Restaurant Inter Administratif de Carcassonne (RIAC).

En janvier 2023 le Crous, la Mairie, Carcassonne Agglomération, l'association du RIAC ont trouvé un accord avec le soutien actif de la Secrétaire Générale de la Préfecture de l'Aude. En septembre 2023 les étudiants pourront se restaurer au RIAC au tarif national de 3,30 euros

et 1,00 euros pour les boursiers. Ce sera une première année test pour cette nouvelle organisation qui permet de mutualiser les moyens publics et d'accompagner les étudiants sur l'ensemble des territoires.

Sport/santé

En matière de santé, des permanences psychologiques sont mises en place tous les 15 jours par le CROUS en alternance avec la ville de Narbonne. Elles sont assurées par des professionnels de la Maison des Adolescents de l'Aude.

En lien avec le SUAPS, des activités sportives sont organisées. La mairie de Carcassonne met en place un programme d'activités physiques et sportives à destination des étudiants

à la Halle aux sports. Ces activités sont encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville qui proposent des activités de loisirs mais aussi un enseignement et un suivi pédagogique, notamment pour les préparations aux concours. Le tarif est avantageux : une activité/semaine pour 32.50 € l'année.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Carcassonne a identifié deux sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Restauration (pilote : Crous de Montpellier)

Les étudiants situés en centre-ville ne bénéficiaient pas de repas à tarif social. Le transfert prochain de l'IUT au cœur de ville et la perspective du déménagement de l'IFSI ont amené les acteurs et notamment le CROUS à réfléchir à une solution concrète.

Le restaurant inter-administratif de Carcassonne (le RIAC) sera accessible à tous les étudiants au tarif de 1 € ou 3.3 € (selon leur statut de boursier ou non) en septembre 2023.

Le texte de l'agrément a été voté à l'unanimité par le CA du Crous de Montpellier. Les termes en ont été approuvés par le RIAC, la ville et l'agglomération de Carcassonne. Les votes du RIAC et des collectivités interviendront au printemps 2023, et la convention d'agrément sera signée par les parties en présence avant la fin du mois de juin 2023.

Santé (pilote : Carcassonne Agglo)

Un certain nombre de constats territoriaux confirment les difficultés mises en avant lors du DTVE :

- Rupture de l'accès aux droits à l'âge de 18 ans lorsqu'il n'y a plus de prise en charge par les parents et méconnaissance de l'accès à la couverture maladie.
- Renoncement aux soins : précarité, difficultés d'accès à des consultations de médecins généralistes et spécialistes (dentistes, ophtalmologues, gynécologues, etc.), manque d'informations sur le réseau de santé et droits. 82% des étudiants interrogés dans le sondage indiquent renoncer à des soins et 89% pour des raisons financières.

- Santé mentale et besoin de soutien psychologique dans les établissements d'enseignement supérieur. 40% des étudiants interrogés déclarent se sentir fragiles psychologiquement et 20% se sentir isolés (éloignement de la famille pesant).
- Peu d'actions de prévention adaptées aux étudiants sur le territoire : addictions, dépistage, maladies chroniques, violences, sexualité (IVG notamment), etc. et de compétences psychosociales en santé acquises. 24% des étudiants interrogés dans le sondage consomment du tabac et 6% des substances illicites.
- Faible pratique sportive : information et connaissance des dispositifs et de l'offre existante. Plus de 55% des étudiants ne pratiquent pas de sport régulièrement.
- Absence de service santé CAMPUS sur le territoire comme sur les sites universitaires. Les étudiants n'ont pas de lieu spécifique où se soigner.

Les établissements du territoire carcassonnais mettent en œuvre pourtant depuis des années des dispositifs axés sur la santé et le bien-être :

- **Purple Campus** : Point écoute hebdomadaire sur la vie économique et sociale dans l'établissement ; Accès à des infrastructures sportives.
- **IUT** : Permanences psychologiques sur site tous les 15 jours par un psychologue de la Maison des adolescents ; Créneaux de sport ; Cellule pour les étudiants à besoins pédagogiques particuliers qui permet d'assurer les aménagements en direction des étudiants en situation de handicap ainsi que leur suivi.
- **IFSI** : Référent handicap (notamment pour les problématiques "dys") ; Un accompagnement particulier est prévu pour les étudiants qui sont confrontés à la maladie et à la mort dès leurs périodes de stage
- **FDE** : Accès à des permanences d'assistantes sociales en ligne et au Campus Info

- **CROUS** : Conventions pour des permanences psychologiques de la Maison des Adolescents qui proposent des rendez-vous dans leurs locaux à tous les étudiants depuis septembre 2020. Ces permanences débutent en septembre/octobre et se terminent début juin.

Le lieu des permanences itinérantes sera certainement revu dans le prochain appel d'offres pour le rendre plus accessible à toutes les structures d'enseignement

Le dispositif « pro consult » qui permet également des consultations d'écoute psychologique en ligne

- **Campus Info de la Ville de Carcassonne** : Relais d'informations

Actions des partenaires santé :

- **ARS** : Dispositif GEPLLO qui permet aux étudiants de bénéficier d'un suivi au long cours gratuit par des psychologues libéraux. Dispositif D'CLIC qui consiste en une concertation de l'ensemble des partenaires pour le suivi d'une situation d'un jeune en difficulté.
- **CPAM** :
 - Compte Instagram @mes_tips_sante dédié aux jeunes pour les inciter à prendre en main leur santé facilement. Toutes les semaines, des messages simples et utiles leur sont envoyés pour s'approprier les sujets de santé. Ces messages sont choisis en fonction des périodes de vie des jeunes afin de coller au mieux à leurs besoins et problématiques. Le compte relaye également les campagnes de l'Assurance Maladie.
 - Participation au forum enseignement supérieur en février 2023 autour des bons réflexes à adopter au moment de l'autonomisation (RIB, Médecin traitant, mutuelle ou complémentaire santé solidaire, promotion du compte Instagram...).

- Prévention addiction, MST, promotion du dispositif de gratuité des préservatifs, etc.
- ROAD SHOW (information sur les droits et offre d'accompagnement) prévu à la rentrée universitaire 2023 avec des partenaires tels que la Maison des Adolescents, la Mission Locale, Acti City... avec espace cabine vidéo à l'intérieur du bus pour que les jeunes puissent poser une question sur les domaines couverts par le compte Instagram, un espace avec 3 bornes digitales permettant aux jeunes de jouer à un quiz sur des thématiques droits et démarches et prévention santé, espace d'échanges à l'extérieur du bus avec les conseillers de l'Assurance Maladie sous des tentes.
- Les cabines de téléconsultation sont en cours de recensement et de contrôle par la CPAM.
- Maison médicale de garde
- Urgences la nuit ou numéro 115
- Les urgences psychiatriques peuvent également être mobilisées

Face à cette variété de dispositifs, l'ensemble des partenaires présents au groupe de travail se sont entendus afin de coordonner leurs actions :

- **Développer des actions de sensibilisation, d'informations** spécifiques sur les droits et offres d'accompagnement avec par exemple la présence des différents partenaires sur la santé en début d'année universitaire lors de la journée d'intégration et de façon régulière pour renseigner sur les droits et dispositifs existants notamment dans les classes (exemple de la permanence CPAM déployée sur le campus de l'UPVD qui pourrait être déployée sur l'antenne de l'IUT, besoin également dans les lycées où il est souligné le manque de connaissance des organismes de santé).

Autres projets :

- Ateliers « accès aux droits et aux soins », « prévention » auprès d'étudiants (CPAM).
- Formation des conseillers du Campus Info à la détection des jeunes en difficulté d'accès aux droits et/ou aux soins afin de les orienter vers la CPAM.

- **Mettre en place un plan de communication spécifique à destination des étudiants et un guichet centralisant l'information.** Un annuaire ou outil de communication du type « aide mémo / annuaire santé » est en cours de création et sera diffusé par différents canaux aux étudiants : le Campus Info, les réseaux sociaux et sites des établissements d'enseignement. Cela pourrait s'inscrire dans le cadre d'une action professionnelle menée par les BTS SP3S 1^{ère} année (rentrée 2023) sous l'encadrement des professeurs référents et proposer ainsi un partenariat supplémentaire avec l'Agglo.

Autres projets :

- Envoi du catalogue « Partenaires jeunes » aux établissements dès la rentrée (CPAM)
- E-learning « la Sécurité Sociale, ma santé et moi » à déployer sur les établissements dès la rentrée universitaire 2023-2024 : outil d'autoformation pour acquisition de connaissances.



Au-delà des enjeux de communication et de coordination, d'autres pistes d'action ont été entérinées :

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) porte un projet de Centre d'Examen de Santé à Carcassonne avec des créneaux qui seront dédiés aux jeunes ou dans un premier temps, le CES de Narbonne tiendrait des permanences à Carcassonne.
- **Le développement d'un lieu dédié à la vie étudiante** est en cours de réflexion dans la feuille de route de territoire sur l'enseignement supérieur. La mise en place de services de santé communs au sein de ce lieu de vie identifié et approprié par les étudiants permettrait de simplifier l'accès à la santé tout en déstigmatisant l'utilisation des services et en favorisant le relais par les pairs
- Nomination d'un référent interne à chaque établissement et/ou des étudiants relais/santé.

- Enfin, un partenariat avec la PASS sous réserve de l'augmentation des financements actuellement attribués, afin que l'équipe de la PASS puisse se déplacer une demi-journée par semaine dans les lieux de vie identifiés par les étudiants (par exemple dans une maison des étudiants) pour réaliser à la fois un travail d'ouverture des droits à la sécurité sociale par l'assistante sociale et des consultations en binôme infirmière/médecin. Les prestations actuellement assurées lors des consultations dans le service à l'hôpital (délivrance des traitements, accès au plateau technique, lien avec les consultations spécialisées) pourraient également être proposées.
- La PASS peut dès à présent réaliser des consultations programmées au sein de son service pour les étudiants en situation de précarité et/ou présentant une absence ou une incomplétude de couverture sociale, en fonction des

créneaux disponibles. Les dates des journées de consultation du médecin de la PASS pourront être adressées aux partenaires le souhaitant un mois à l'avance.

Calendrier prévisionnel :

[Années universitaires 2023 à 2025.](#)

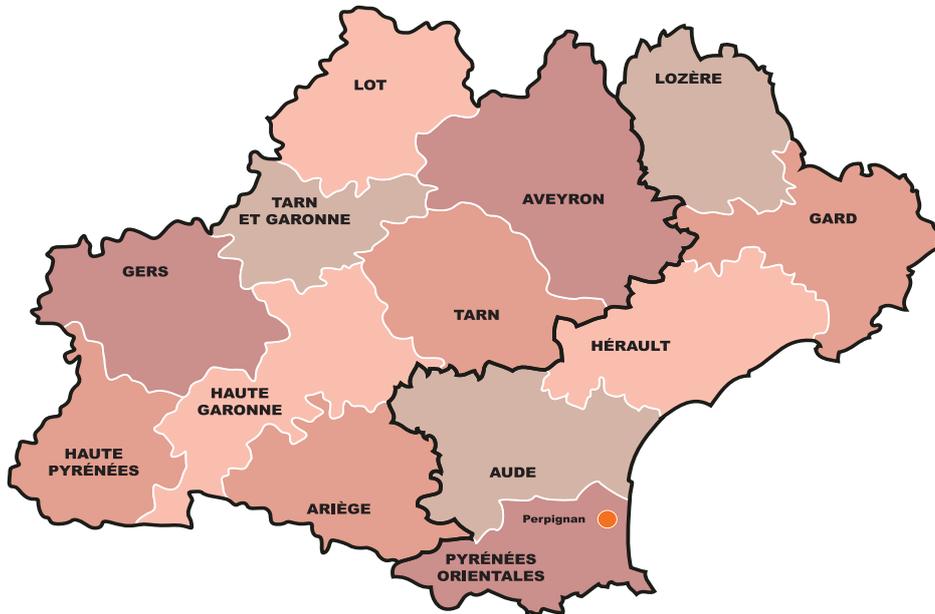


PERPIGNAN

Dialogue réalisé le 25 janvier 2023 à l'Université Perpignan Via Domitia

35 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Perpignan Méditerranée Métropole
- Mairie de Perpignan
- ARS
- Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)
- Centre de formation IFC
- Ecole d'informatique et de robotique IMERIR
- Centre local des œuvres universitaires et scolaires de Perpignan
- Lycée
- Associations et représentants étudiants



9 000 étudiants

dont :

- 7 000 en université : Université Perpignan Via Domitia (6 550 – UFR, IAE, IUT, ...) et Faculté d'Education de l'Université de Montpellier (350)
- 1 150 en STS
- 200 en CPGE
- 750 autres (dont IFMSI)



36% de boursiers



1 resto U', 1 brasserie, 2 cafets'
CROUS
1 restaurant conventionné (centre hospitalier)



1 cité U', 5 résidences : 1140 lits



Service de Santé Universitaire (SSU) de l'UPV ; Offre du Crous (permanence psychologique, Orientation par les structures de santé) ; Services à distance de l'UM.

Panorama

L'Université de Perpignan Via Domitia est la principale structure universitaire de la ville. Son campus central est situé dans le quartier de la ville nouvelle (1960) de Moulin à Vent. Il regroupe l'UFR Lettres et Sciences Humaines, l'UFR Sciences, l'IUT, l'IAE. À proximité, dans la zone de Techno Sud trouve Sup NR, l'école d'ingénieurs de l'UPVD. Avec la présence d'une cité et de résidences universitaires, d'un restaurant universitaire, le siège du centre Local (CLOUS), le site de Moulin à Vent constitue un véritable campus ancré sur les deux versants d'une colline.

L'Université de Montpellier est également présente avec la Faculté d'Education, à Moulin à Vent et un IFMSI est situé au Bas Vernet. Un second Campus regroupant l'UFR Sciences Juridiques et Economiques a été installé en plein centre-ville sur le site du Campus Mailly. Il s'inscrit dans la politique de réhabilitation du cœur historique.

Les classes de STS et les classes préparatoires sont présentes dans plusieurs lycées de la ville (publics et privés).

Logement

Le CROUS dispose d'une offre de logement constituée d'une cité universitaire et de 5 résidences. Cela représente 1 099 logements (1 140 lits).

Le site ne connaît pas de pression en terme de logements à l'exception des 15 premiers jours de rentrée universitaire. Le Crous répond à la totalité de la demande des étudiants boursiers. Le parc est complété par une demande soutenue d'étudiants étrangers (hors Europe) et les programmes d'échanges.

Un nombre important d'étudiants boursiers et non boursiers locaux ne décohabite pas.

Une offre importante de résidences universitaires privées complète l'offre, avec des logements de particuliers.

On trouve également deux Foyers de Jeunes travailleurs.

Lokaviz est également mobilisé avec 150 annonces actives en juin 2021.

Le CLOUS renseigne sur les différents dispositifs d'accompagnement pour se loger : CAF, Action Logement (Visale, Avance Locapass, Mobili Jeune, Garantme).

Le dispositif du « Permis de louer » est actif sur une grande partie du centre-ville et devrait renforcer la qualité de l'offre (mis en place en au 1^{er} septembre 2021).

Restauration

Le Crous dispose sur Perpignan d'un restaurant universitaire et de deux cafétérias situées au cœur du Campus principal de Moulin à Vent (RU Moulin à Vent, Cafétéria Aquarium et BU).

L'offre est complétée par un point de restauration temporaire sur le campus Mailly ouvert au sein de l'édifice Delacroix en septembre 2021. Il offre une possibilité de se restaurer sous forme de « libre-service ». L'ouverture d'une cafétéria est programmée pour janvier 2024 au cœur du couvent des Dames de Saint sauveur, toujours dans le Campus Mailly.

Le Crous a pu anticiper ces évolutions en créant au sein du restaurant universitaire une zone d'export qui fabrique et livre chaque matin sa production vers le site Mailly et la cafétéria Aquarium. La cuisine produit également les plats chauds operculés pour Mailly et les repas du soir qu'on peut retrouver dans la cafétéria BU.

Le restaurant universitaire accueille les étudiants de l'UPVD mais également des autres structures. Il est également conventionné avec l'UPVD, la Mairie et le CD66 pour leurs personnels.

Santé/sport

Le campus de Perpignan en tant que siège de l'UPVD accueille le service de santé des étudiants (SSE). Son activité intègre des missions de médecine préventive mais prévoit également des consultations de médecine générale notamment pour les étudiants dont la résidence familiale est située en dehors du département.

Enfin le service social du CROUS assure des permanences en présentiel et organise des créneaux de consultations psychologiques en cité universitaire.

La pratique sportive hors compétition est largement ouverte aux étudiants. Les services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) sont engagés à proposer un large éventail des disciplines proposées et à ouvrir de plus en plus largement les installations sportives.

Le Crous a mis en place des pratiques sportives et de loisirs avec la FFSU entre juillet et août sur les Cité Universitaires. 2023 a vu la première édition d'une journée de découverte du ski (station de ski Les Angles) pour les résidents de la Cité Universitaire.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Perpignan a identifié trois sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Santé (pilote : UPVD)

L'accès à la santé peut être véritablement compromis pour certains étudiants inscrits dans les établissements du supérieur de Perpignan notamment pour les étudiants précaires, les étudiants originaires d'autres départements et les étudiants internationaux.

Cette difficulté qui concerne en premier chef les étudiants ne relevant pas de l'UPVD, qui dispose d'un SSE, pourra être levée en actionnant un certain nombre de leviers :

- Généraliser la couverture mutuelle grâce à des permanences de la CPAM en début d'année universitaire.
- Informer les établissements des possibilités d'accompagnement des étudiants et du maillage territorial en matière de santé via une plate-forme d'information unique.
- Décloisonner le SSE de l'UPVD en direction des étudiants de Perpignan (qui implique une augmentation des ressources humaines et donc des ressources financières).
- Faciliter les partenariats par la sensibilisation des centres et maisons de santé et des associations via la coordination de l'ARS et par le partage d'un modèle de convention type pour l'ensemble des établissements.
- Créer des contrats étudiants relais santé dans tous les établissements.

Les actions de prévention ne sont pas déployées à la même échelle en direction des étudiants suivant les établissements disposant ou non d'un service de santé ou d'un médecin de prévention. Il conviendrait donc de garantir le même niveau d'information et de sensibilisation pour tous les étudiants ce qui passera par :

- la mutualisation des actions de prévention UPVD/CROUS en direction de tous les étudiants de Perpignan grâce au pilotage et au soutien de l'ARS.
- le développement dans tous les établissements d'une culture du sport/santé.

L'ARS pourra constituer une passerelle entre les établissements et les centres et maisons de santé. Un référent interne à l'établissement s'avère nécessaire.



L'engagement étudiant (pilote : UPVD)

Aucun des établissements de Perpignan assurant des formations du supérieur ne dispose de dispositif qui permet de valoriser l'engagement étudiant. Cette valorisation, qui doit s'inscrire préférentiellement dans les parcours de formation, suppose un certain nombre de conditions :

- Cadrage de l'engagement : mesurer la réalité et la hauteur de l'engagement pour l'obtention de sa valorisation.
- Identification des RH impliquées dans l'établissement : pour l'enregistrement, le suivi et l'évaluation de l'engagement.
- Identification des solutions adaptées aux spécificités des formations :
 - inscription à l'intérieur du diplôme en option face aux matières pré-professionnalisantes ;
 - points jury engagement dans la moyenne de l'étudiant ;
 - E C T S e n g a g e m e n t supplémentaire au diplôme ;
 - certification engagement interne à l'établissement ;
 - aménagements des études.
- Évaluation et définition d'un modèle de contrôle de l'engagement. Les modalités de contrôle de l'engagement doivent donc faire l'objet d'une réflexion globale prenant en balance : la charge que cela représente pour les encadrants / référents examinateurs et un cadre suffisamment strict pour éviter tout abus. La communication auprès des étudiants sera donc primordiale, tout comme le travail auprès des associations pour la réussite de ce projet.

Communication (pilote : Ville de Perpignan)

Il existe un certain nombre d'actions et de dispositifs déjà mis en place pour faire connaître l'offre de services consacrée aux étudiants, néanmoins elle reste mal connue.

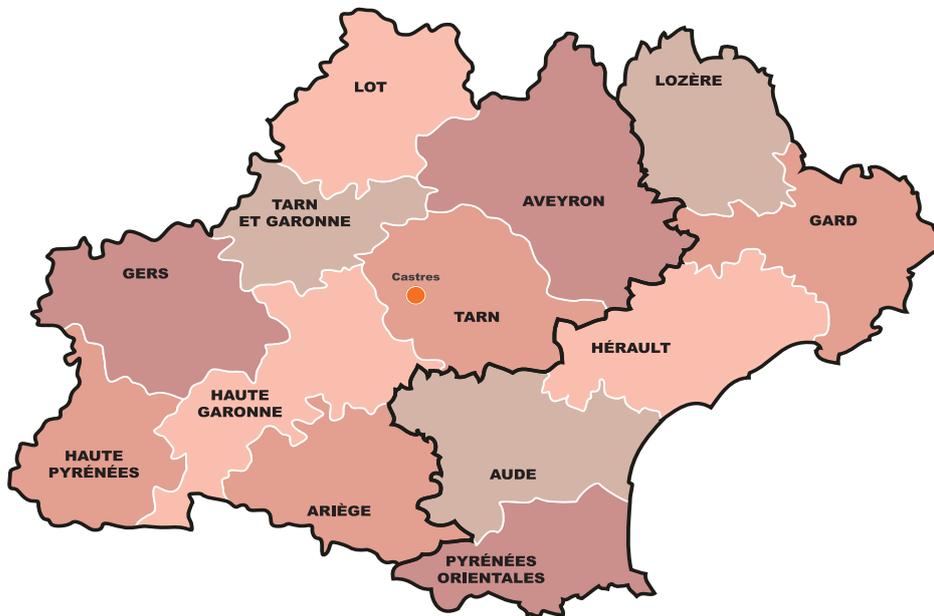
Face à cette situation plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Recenser annuellement toutes les offres de services aux étudiants des collectivités (Ville, Agglo, Département, Région), des établissements publics et privés et du Crous/ Clous : via un RDV annuel en juin des agents territoriaux, des établissements d'enseignement supérieur (avec les services internes dédiés comme vie de campus, vie étudiante), du Crous / Clous et des associations étudiantes afin de recenser l'ensemble les offres de services
- Centraliser l'ensemble des informations recensées sur un document ou en ligne, afin que chaque collectivité, chaque établissement, chaque association ainsi que le Crous et le Clous puissent diffuser en interne l'ensemble des informations : via un affichage de l'ensemble des informations sur les sites web respectifs des fournisseurs de services aux étudiants.
- Déterminer des référents qui en début d'année, iront à la rencontre des étudiants, avec l'appui de l'administration (créneau officiel donné par l'administration) et des professeurs, au début des cours en amphithéâtre : viser notamment les L1 ou équivalents afin de leur fournir l'ensemble des informations recensées.

L'ensemble de ces actions nécessitera la désignation d'un chargé de mission qui œuvrera pour l'ensemble des partenaires.

CASTRES

Dialogue réalisé le 31 janvier 2023 à l'Ecole d'ingénieurs ISIS de l'INU Champollion



28 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Syndicat Mixte Tarn Sud
- Crous Toulouse
- INUC-ISIS
- Université Paul Sabatier- IUT
- Université de Toulouse
- Lycée Borde Basse
- IFMS
- CCI Castres
- Représentants étudiants



2 000 étudiants

dont :

- 950 en université : Université Toulouse 3 Paul Sabatier (710), INU Champollion (200 - ISIS), Université Toulouse Jean Jaurès (20)
- 650 en STS
- 50 en CPGE
- 200 à l'IFMS
- 150 autres



28% de boursiers



1 resto U', 1 structure de restauration rapide CROUS



1 résidence du Crous : 72 logements



- Une Convention avec la CPAM pour les étudiants de l'ISIS ;
- Une infirmière Simpps présente 1 jour/semaine sur le site de l'IUT ;
- Une psychologue du Simpps présente 1 jour/semaine.

Panorama

Trois universités (INUC, UT2 et UT3) sont présentes sur le site du Campus de la Borde Basse réunissant plus de 1000 étudiants.

La Maison du Campus est située au centre du campus. Conçu sur le concept des « Learning center », ce lieu de vie et de travail est ouvert à tous les étudiants de Castres-Mazamet. Situé à proximité du restaurant universitaire, entre l'IUT, l'école d'ingénieurs ISIS et le lycée, ce bâtiment de 1 000 m² propose des espaces de documentation, de rencontre et de convivialité. 500 m² sont notamment consacrés à la médiathèque interuniversitaire, à laquelle sont associés des salles de travail en libre accès, des bureaux dédiés à l'animation de la vie étudiante ainsi qu'un espace de détente : le « Learningcafé ». Le fablab INNOFAB y est également implanté et le Syndicat mixte y a ses bureaux.

Logement

En 2020, la ville de Castres comptait 85.3 % d'étudiants déco-habitants. 93.4 % des répondants à l'enquête 2020 portant sur les conditions de vie étudiante, étaient satisfaits de leur logement, notamment en termes de cadre de vie, de confort, d'équipement et d'aménagement de leur logement.

Le Crous propose une résidence de 72 logements : « Le Sidobre ». Elle située au cœur du campus, dans un cadre verdoyant, à proximité immédiate de l'IUT, d'ISI et du Lycée La Borde basse.

Des logements sociaux et privés viennent compléter une offre locative dans un marché qui n'est pas sous tension.

Le Syndicat mixte a mis en place un Point Information Logement à destination des étudiants primo-entrants et de leurs familles.

La communauté d'agglomération met à disposition de la communauté universitaire un guide de l'étudiant « Bienvenue à Castres Mazamet » comprenant un volet logement. Le dispositif « Permis de louer » a également été mis en place par la communauté d'agglomération.

Restauration

A Castres, le Crous propose une offre variée de restauration au cœur du campus :

- Un Resto'U ;
- Une structure de restauration rapide (le triporteur « La Pause ») qui est installée à l'IUT : elle propose des formules « cafet » (sandwichs, salades, boissons, desserts).

La fréquentation a augmenté de 9% entre les années 2019 et 2022, avec en 2022 près de 42 000 repas servis (dont 57 % de repas à 1 €).

Santé, sport, social

En matière de santé, il n'y a pas d'antenne castraise du Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS). Pour autant, une psychologue du SIMPPS est présente à 20% sur le site, soit une journée par semaine. Parallèlement, une infirmière du Simpps est présente un jour par semaine sur le site de l'IUT où elle effectue des examens de santé (étudiants IUT) et un accueil infirmier (étudiants IUT et ISIS). Elle assure une permanence téléphonique et par mails en dehors de cette journée.

Les étudiants ISIS sont orientés vers les examens de santé du CES de la CPAM via une convention.

Quelques actions promo santé sont déployées en présentiel (distribution protections menstruelles, café sexo) et toutes celles en distanciel sont accessibles aux étudiants de Castres (webinaire addiction, formation VSS, codes pour application de réduction du stress...)

Enfin, une assistante sociale du SIMPPS fait une permanence sur site une fois par mois et assure une permanence par visio ou téléphone le reste de l'année. Les équipes pédagogiques et l'infirmière assurent le lien si nécessaire. Elles répondent aux demandes d'accompagnement social (droits santé, mise en œuvre des aides financières de l'établissement...) et de jurys sociaux. Elles orientent vers les Restos du cœur

et le Secours populaire.

Concernant le sport, à l'ISIS, la pratique sportive est obligatoire dans le parcours de formation. A l'IUT, la pratique du sport est optionnelle et bonifiée.

En complément de l'offre sportive des établissements, le Syndicat mixte prend en charge des vacances d'enseignants d'EPS pour mettre en œuvre une offre complémentaire. En 2021-22, l'ACME (Association Castres-Mazamet Étudiants) de la communauté d'agglomération comptait 322 inscriptions sur les créneaux de pratique sportive proposés.

Transport

La majorité des étudiants a peu de temps de trajets domicile/lieu d'études. A Castres et Mazamet, les transports urbains sont gratuits et une navette gratuite est mise à disposition des étudiants le dimanche soir sur la plateforme multi-modale de Castres. Les étudiants bénéficient aussi du réseau des transports scolaires si des places sont disponibles.

Les pistes cyclables sont développées dans la communauté d'agglomération de Castres et depuis 2021, une aide sans condition de ressources cumulables avec les autres aides est allouée pour l'achat de vélos dans l'agglomération.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Castres a retenu trois sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Logement des alternants (pilote : Syndicat mixte Tarn Sud)

Les étudiants en alternance sont confrontés à la nécessité d'un double logement, sur leur site de formation et là où se trouve leur entreprise, quand ces lieux sont éloignés, ce qui soulève des difficultés économiques et pratiques.

En l'état actuel, la plupart recherchent pour leur deuxième logement des

solutions informelles de dépannage, non pérennes, sans sécurité juridique (prêt de logement, sous-location non déclarée, etc.) Sur les 2200 étudiants du site de Castres-Mazamet, 30% étudient en apprentissage et près de 500 sont concernés par cette problématique.

L'objectif est donc de constituer et de promouvoir une offre locative novatrice qui réponde aux besoins des alternants, en partenariat entre le CROUS et l'OPH, au sein de leur offre respective de logements étudiants. Ainsi, le projet est aujourd'hui **d'augmenter la capacité d'accueil sur le campus** en utilisant un bâtiment de 20 studios et un T3 et de créer une offre locative spécifique pour les étudiants sous statut d'apprentissage.

Les acteurs impliqués dans l'action : partenariat Crous de Toulouse-Occitanie et Office Public de l'Habitat de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, avec le soutien du Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur dans le Sud du Tarn.

La mise en œuvre pourra faire l'objet de 2 conventions, l'une pour la gestion opérationnelle entre le Crous et l'OPH, l'autre, entre les 3 partenaires, pour le suivi et l'évaluation en vue d'un éventuel transfert d'expérience.

L'échéance est prévue pour **septembre-octobre 2023** sous réserve de la signature des conventions et la réalisation de marchés de travaux d'ici là.

Accès aux services étudiants (pilote : Syndicat mixte Tarn Sud)

Dans le cadre du schéma local, le site bénéficie d'une politique d'animation de la vie étudiante soutenue par le Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur dans le Sud du Tarn. De plus, le campus universitaire de Castres dispose depuis la rentrée 2019 de la Maison de Campus, équipement répondant au concept de Learning Centre, mutualisé entre l'IUT et l'INU Champollion.

Pour autant, deux difficultés sont aujourd'hui identifiées :

- la fréquentation des activités proposées par le Syndicat mixte est limitée aux étudiants des établissements de Castres, l'objectif est de l'élargir à tous les étudiants de Castres-Mazamet.
- la fréquentation de la Maison de Campus est limitée aux étudiants des 2 établissements universitaires partenaires, les étudiants du lycée de La Borde Basse pourtant proche, n'y ont pas accès.

Ainsi l'objectif est de faciliter l'accès aux animations et aux services dont bénéficient l'ensemble des étudiants des 18 établissements autres que IUT et École ISIS et ce en mettant en œuvre les actions suivantes :

- **Promotion de l'offre d'animations sportives et culturelles** auprès de tous les établissements de Castres (rentrée 2023).
- **Ouverture de la Maison de Campus** aux étudiants du lycée de La Borde Basse (rentrée 2023).
- Ouverture de l'offre d'animations sportives et culturelles aux étudiants de Mazamet (année 2024).
- **Développement au sein de la Maison de Campus d'une offre de services adaptée** – en concertation avec les chefs d'établissements et les associations d'étudiants (année 2024).

Le Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur dans le Sud du Tarn et le Comité de pilotage de la Maison de Campus (INU Champollion, IUT, Syndicat mixte) seront les deux acteurs principaux de cette démarche.

Sport (pilote : Crous de Toulouse)

Les étudiants ont fait part de leur souhait d'organiser une compétition sportive entre étudiants de différentes villes de l'INU (notamment Castres et Albi) en dehors des compétitions universitaires.

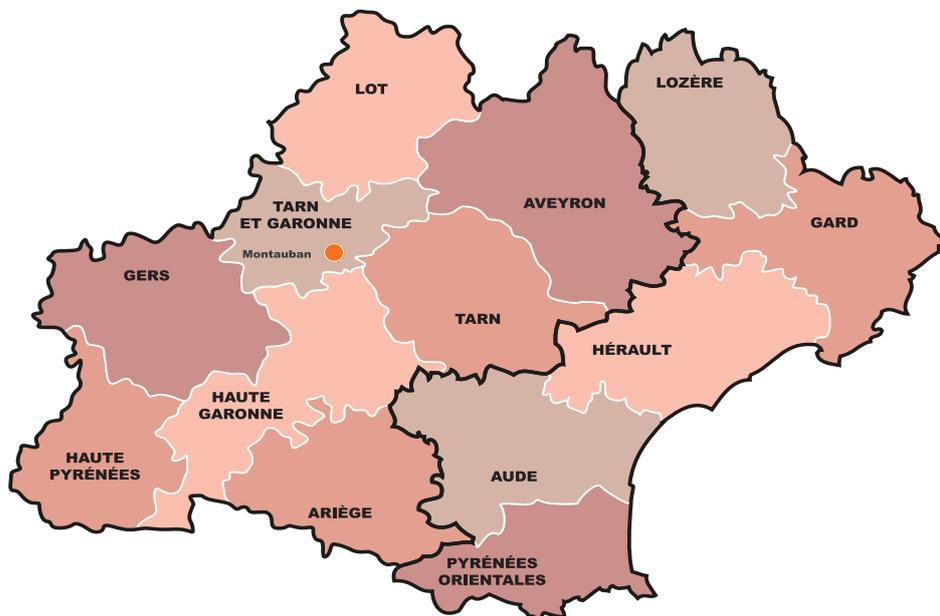
Une rencontre sportive (de type olympiade) permettrait de favoriser les échanges entre les étudiants des différents campus.

Ainsi, une information relative aux modalités possibles de soutien à une telle initiative a été effectuée auprès des étudiants **au printemps 2023**. Si un projet émerge, un accompagnement à la maturation par les services compétents (SUAPS par exemple) est prévu.

Crous, Université de Toulouse, INU sont les acteurs responsables de la mise en œuvre.

MONTAUBAN

Dialogue réalisé le 8 février 2023 à Institut Supérieur Couleur Image Design (ISCID)
de l'Université Toulouse Jean Jaurès



22 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- DSDEN
- Conseil régional Occitanie
- Conseil Départemental 82
- Agglomération du Grand Montauban
- Ville de Montauban
- Crous de Toulouse
- Université Toulouse Capitole-ISCID
- Université Toulouse Jean Jaurès-Faculté d'Éducation
- Université de Toulouse
- Représentants étudiants



2 000 étudiants

dont :

- 750 en université : Université Toulouse Capitole (325) et Université Toulouse Jean Jaurès (425)
- 750 en STS
- 50 en CPGE
- 250 à l'IFMS
- 200 autres



29% de boursiers



1 restaurant conventionné avec le centre hospitalier
1 restaurant conventionné avec le Département au sein du centre universitaire



Pas de résidence du Crous



Une Convention avec la CPAM

Panorama

Trois universités (Toulouse Jean Jaurès avec « l'Institut Supérieur Couleur, Image, Design », Toulouse Capitole mais aussi l'université Toulouse Paul Sabatier avec l'IFMS) sont présentes sur le centre universitaire de Tarn et Garonne. Situé en dehors du centre-ville et ouvert en 2022, il réunit plus de 900 étudiants. Au sein de ce campus, on peut citer la médiathèque Montauriol qui est intégrée au réseau des bibliothèques de l'Université de Toulouse. Cet espace propose une documentation liée aux enseignements dispensés sur le campus, à savoir l'art, la couleur, le design, l'image, le droit.

Logement

L'offre de logement étudiant est relativement restreinte et les loyers sont assez élevés. Le marché locatif est donc en tension.

Au centre universitaire Montauriol, le Conseil départemental propose une antenne logement en juin réunissant

agences immobilières et BIJ pour accueillir les nouveaux étudiants. Le Service Information Jeunes du Grand Montauban accompagne les étudiants dans les démarches logement et le pôle Jeunesse de la Ville de Montauban propose une offre de logement.

Restauration

Le centre universitaire Montauriol dispose d'une restauration gérée par le Conseil Départemental accessible aux étudiants, conventionnée avec le Crous. Les étudiants de l'IFMS ont aussi accès à la cafeteria du centre hospitalier.

Santé

Montauban n'accueille pas d'antenne du Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS). Néanmoins, des consultations de psychologie, de nutrition et de sexologie sont prévues en distanciel.

Par ailleurs, les partenaires en santé sont mobilisés pour offrir des services

complémentaires à ceux du SIMPPS. Les étudiants sont orientés vers les examens de santé très complets du CES de la CPAM de Montauban par convention. L'hôpital regroupe le centre de vaccination.

Enfin, le Conseil départemental du Tarn-et-Garonne propose aussi une aide à l'étudiant sur le volet social et prévention en santé : secours d'urgence, permanences de partenaires (prévention santé, aide sociale).

Transport

Montauban est bien desservie par le train sur la ligne Toulouse-Bordeaux.

Au sein de la ville, il existe un réseau de bus SEMTM qui dessert tous les établissements.

D'autre part, les étudiants peuvent louer des vélos ou bénéficier de co-voiturage (une association Rezo Pouce et le Grand Montauban le proposent).





Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Montauban a retenu trois sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Transport (pilote : UT)

Quelques dessertes spécifiques ont fait l'objet de demandes de modification lors du DTVE et du groupe de travail consacré au transport. Les acteurs locaux se sont engagés sur un certain nombre de leviers d'actions :

- Faciliter l'accès entre la gare, le Centre Universitaire et les lycées Bourdelle et Capou en bus urbain : il s'agit ici de veiller à une bonne articulation entre les nouveaux horaires de bus entre la gare et le lycée Bourdelle passant

par le CU, les horaires d'ouverture du CU, les heures de début et de fin de cours et les horaires SNCF. Il est prévu d'organiser une concertation (réunion de travail) entre le Grand Montauban Communauté d'Agglomération, les établissements (lycées, universités, etc.) et le délégataire pour définir la meilleure articulation possible des horaires SNCF. Un comité de campus du CU est chargé de définir les heures de début et de fin de cours ainsi que les horaires d'ouverture du campus en lien avec les horaires des bus. Parallèlement, les étudiants pourront accéder à des salles de travail en autonomie pour qu'ils puissent travailler au CU, les horaires des bus n'étant pas toujours en concordance avec les horaires de cours. Ce point sera aussi à traiter en comité de campus.

Ainsi, les navettes gare/CU en semaine et gare/CU/Bourdelle pourront être mises en place dès la rentrée 2023. Une interopérabilité (ticket unique) est envisagée pour la rentrée 2024.

- **Faciliter l'accès entre le CU et le Tarn-et-Garonne en cars Lio.**

La ligne 803 Lio passe par le CU (arrêt « Ingres »). Les horaires pourraient être adaptés pour mieux répondre à la demande étudiante. Il s'agit de prendre contact avec la Région pour identifier les horaires qui pourraient être modifiés pour mieux s'articuler avec les horaires de cours du CU. Un calendrier de rencontres reste à définir avec la Région.

- **Faciliter le co-voiturage** étudiants du Tarn-et-Garonne.

Le GMCA dispose d'une plate-forme de co-voiturage pour tous les usagers, des communautés peuvent être créées. Cette plate-forme pourrait intégrer un espace pour les étudiants du Tarn-et-Garonne. Cette information sera à intégrer sur les Espaces Numériques de Travail (ENT) des établissements des étudiants. En parallèle, il est nécessaire de s'interroger sur les capacités en places de stationnement à proximité du CU. Une zone pourrait être dédiée aux véhicules qui effectuent du covoiturage. Une réflexion est en cours entre le GMCA et un nouveau prestataire pour l'offre de co-voiturage. Le calendrier en tiendra compte

- **Améliorer l'information** des étudiants sur l'offre de service en matière de transport.

Une meilleure communication pourrait passer par la création d'un guichet étudiant numérique (soit un site internet et une application) qui rassemble ces informations.

La communication s'appuie également sur un lieu physique, type « maison de l'étudiant », multi-site (CU, lycées, etc) avec la présence d'agents pour donner l'ensemble des informations liées à la vie étudiante dont le transport.

- Il s'agit aussi de mettre en place des animations lors des journées portes ouvertes et pour l'accueil des néo-entrants du CU.

« Faire Campus » (pilote : UT)

Les participants ont fait part de leur besoin de mieux travailler ensemble, de se coordonner davantage pour offrir un meilleur service aux étudiants. Cette réflexion avait déjà été engagée dans la démarche du Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation (SLESRI). Les pistes d'action sont structurées autour de deux axes, l'un portant sur la gouvernance et l'autre sur un dispositif permettant de rassembler l'information sur les services liés à la vie étudiante.

Les acteurs impliqués sont le GMCA, CD 82, établissements du CU et des autres sites.

- **Création d'un comité opérationnel de site (COS) restreint au site de Montauban** afin de favoriser une meilleure connaissance des projets et des activités liés à la vie étudiante à Montauban sur l'ensemble des sites pour renforcer la coordination entre les établissements ESR. Ce COS restreint aura vocation à se réunir deux fois par an au maximum. Il comportera des représentants étudiants, par binôme titulaire/suppléant, un binôme par niveau (bac +2, L et M) et par établissement. Les acteurs responsables de sa mise en œuvre (CD 82, GMCA et Université de Toulouse (UT)) s'engagent à réunir ce COS durant la prochaine année universitaire.

- **Création d'un comité de campus** afin de renforcer la concertation et la collaboration des acteurs du CU sur les points relevant de la vie commune. L'objectif est de mettre en place un organe de gouvernance opérationnel qui permette une meilleure mutualisation des moyens, sans pour autant entraver les projets propres aux entités. Cette instance peut proposer des projets collectifs en s'appuyant sur les expériences de chacun. Il a vocation à se réunir régulièrement pour traiter des points opérationnels (partage des salles, logiciel de gestion des salles, communication, etc.). Pour l'année 2023-2024 il est prévu trois réunions par semestre. Les représentants étudiants seront sollicités pour chacune des réunions. A terme, il définira un projet fédérateur pour le campus de Montauriol. Ce comité de campus pourra prendre un format plus politique une fois par an pour décider d'orientations plus stratégiques pour le CU. Dans un premier temps, le comité de campus se réunit sous un format expérimental trois fois entre mars et juillet 2023. Cette période va permettre de réfléchir sur la représentation étudiante. Il s'agira ensuite d'institutionnaliser ce comité de campus dans un règlement intérieur du campus.

- **Création d'un « guichet unique » :** l'idée est de mettre en place un lieu

qui rassemble l'information sur les services de la Vie Etudiante (logement, transport, vie quotidienne, bourses, santé, culture, sport, etc.) afin de donner un premier niveau d'information et orienter vers les acteurs concernés pour davantage d'informations. Ce lieu est prévu physiquement sur le CU avec des antennes sur les sites accueillant des étudiants. Il a aussi une déclinaison numérique (site internet et application). Il est à construire avec les établissements.

Logement (pilote : Crous de Toulouse)

Des difficultés d'accès à des logements étudiants de qualité, à tarif abordable, sont identifiées à Montauban.

L'offre existante n'est pas suffisante :

- il n'y a pas de résidence Crous ou labellisée par le Crous ;
- les logements du parc privé sont relativement chers, dans un marché locatif tendu et engagé dans une dynamique haussière avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse d'ici quelques années et la croissance attendue du nombre d'étudiants.
- Les logements du parc privé ne sont pas tous adaptés : certains sont mal isolés, et sont donc très coûteux en fluides ; d'autres, chez des particuliers, proposent un calendrier inadapté de location chez l'habitant, du seul lundi au vendredi.

Le Crous, le Grand Montauban et le Conseil départemental ont commencé à travailler ensemble et **à identifier des opérations et/ou parcelles** susceptibles de permettre le développement du logement social étudiant.

Une réunion de travail in situ a eu lieu le 17 avril 2023, entre le Conseil départemental, le Grand Montauban et le Crous.

Les perspectives initialement envisagées par les collectivités se révélant inadéquates, les échanges se poursuivent afin d'identifier d'autres perspectives.

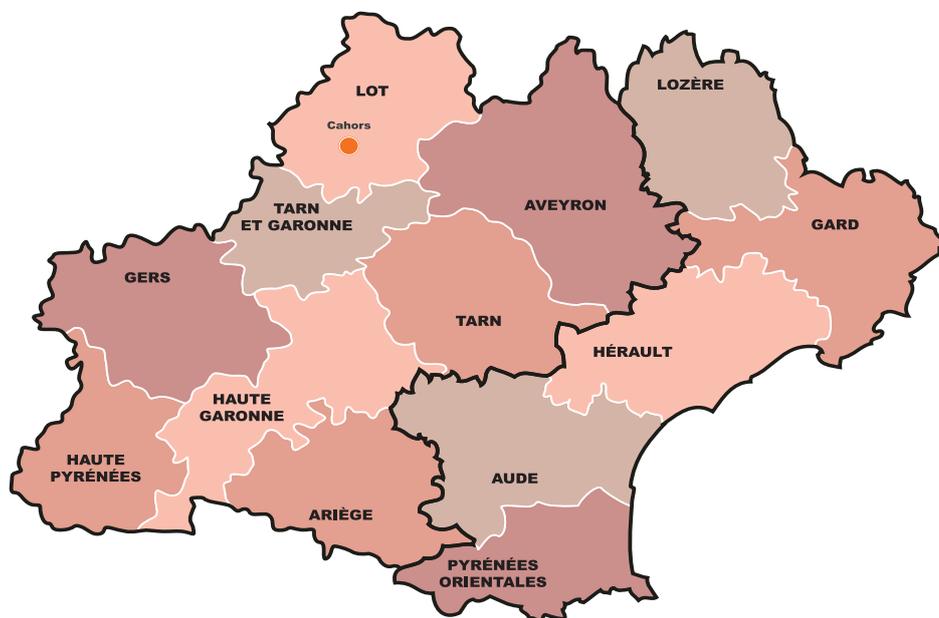
Une réunion début juillet a permis au Crous et aux collectivités de travailler à un projet dont les contours restent à préciser.

Le Crous, le Grand Montauban et le Conseil départemental sont engagés dans cette démarche de long terme à laquelle pourrait être prochainement associée la Région Occitanie qui a fait part de son intérêt pour le développement du logement à Montauban.



CAHORS

Dialogue réalisé le 8 février 2023 au centre universitaire Maurice Faure



21 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Crous de Toulouse
- Université Toulouse Jean Jaurès
- Université de Toulouse
- IFMS
- Lycée Monnerville
- Lycée Clément Marot
- Grand Cahors
- Conseil régional Occitanie
- Représentants étudiants



900 étudiants

dont :

- 160 à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 400 en STS
- 40 en CPGE
- 300 à l'IFSI
- 30 autres



40% de boursiers



1 restaurant conventionné avec le CROUS dans le centre universitaire



Pas de résidence du Crous



A distance

Panorama

Situé dans le quartier de Cabessut, le centre universitaire Maurice Faure (ouvert en 2017) accueille deux entités de l'université de Toulouse Jean Jaurès : la faculté d'éducation et l'institut supérieur du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation (ISTHIA). Il héberge par ailleurs le campus connecté et l'école régionale du numérique.

Ce centre est composé d'un bâtiment de 2 600 m² avec un rez-de-chaussée dédié à la vie étudiante composé d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et d'un foyer des étudiants. Plus particulièrement, une salle de conférences de 130 m² a été aménagée sur le modèle d'un amphithéâtre universitaire avec un équipement complet de sonorisation et de vidéoprojection.

Logement

Le Crous ne gère pas de résidence à Cahors. Néanmoins, le parc immobilier

du territoire est très diversifié en centre-ville et dans les communes avoisinantes. Il offre une large palette de logements pouvant répondre aux différentes attentes et niveaux de revenus (logement social, foyer jeune travailleur, parc privé, etc.). D'autre part, les besoins en logement des étudiants sont bien pris en compte dans le cadre du PLH du Grand Cahors. L'accompagnement des étudiants dans leur recherche de logement est assuré par différents interlocuteurs : PIJ, opérateur HLM, service habitat du Grand Cahors.

Restauration

Le Centre Maurice Faure bénéficie d'une restauration sur le site conventionné avec le Crous.

Santé

Le Service Inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) ne dispose pas

d'antenne à Cahors mais propose des consultations de psychologie, de nutrition et de sexologie à distance.

Sur le site de Cahors, de nombreux partenaires en santé sont mobilisés, la Maison des Adolescents et le PAEJ accompagnent les étudiants en santé-social en complément des actions du SIMPPS, notamment sur la santé mentale.

Le site de Cahors dispose d'un vivier d'activités sportives diversifié (palais des sport, stade Lucien Desprats, Complexe sportif de Cabessut, Piscine d'été l'Archipel, Complexe aquatique d'hiver Divonea, complexe sportif, mur d'escalade, etc.). Le projet 2021-22 issu de l'AAP CVEC dans les Villes universitaires d'équilibre, comporte également un volet sport-santé. Une convention a été conclue avec l'UFOLEP pour 20 séances d'activités sportives, disciplines variées + 4 demi-journées d'activité physique en extérieur (escalade, spéléo, randonnées, etc.). Les actions seront déployées entre mars et novembre 2023.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante a identifié trois sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Lutte contre la précarité (pilote : Grand Cahors)

La précarité étudiante est de plus en plus marquée sur le territoire. Les demandes d'accompagnement auprès des acteurs sont en augmentation. De plus, certains étudiants ne peuvent pas bénéficier des dispositifs existants. Cette situation oblige les partenaires locaux à rechercher d'autres solutions et à s'adapter rapidement ainsi qu'à faciliter la lisibilité des aides existantes. Ainsi **une épicerie sociale et solidaire** est désormais accessible à tous les étudiants. L'objectif de l'épicerie sociale et solidaire est de réduire les coûts alimentaires des étudiants (produits proposés à - 80% du coût réel) pour leur permettre de subventionner un micro-projet ou un besoin particulier (mobilité, ameublement, accès aux soins, achat équipement professionnel, formation, facture énergie, ...). Tous les étudiants du territoire (BTS inclus) sous condition de ressource peuvent bénéficier du dispositif de l'épicerie sociale et solidaire en substitution des dispositifs d'aide existants. Les étudiants résidants à Cahors s'adresseront à l'Épicerie Sociale et Solidaire du CCAS de la Ville de Cahors. Les étudiants résidants en dehors de Cahors s'adresseront à RETR dans le cadre de leur épicerie sociale et solidaire itinérante.

Les acteurs impliqués dans le cadre de la mise en œuvre de cette épicerie sociale et solidaire sont le CCAS, le RERTR, le Grand Cahors, la Ville de Cahors, les assistants sociaux des lycées, le service information jeunesse.

Santé (pilote : UT)

Un personnel chargé de projets en santé publique dédiés aux Villes Universitaires d'Équilibre (VUE) a été recruté par l'Université de Toulouse.

Ses activités sont de :

- Développer et structurer les collaborations de l'université avec ses partenaires institutionnels et de terrain dans chaque ville selon les potentiels et dynamiques locales notamment les ressources locales en santé sur les différents sites.
- Analyser, développer et mettre en place les actions de prévention et promotion de la santé pour les étudiants des établissements membres de l'Université de Toulouse selon les priorités de santé étudiantes : santé sexuelle, santé environnementale, lutte contre l'addiction et santé mentale sur les villes universitaires d'équilibre d'Occitanie Ouest de manière coordonnée avec les partenaires locaux.
- Dispenser la formation PSC1 auprès d'étudiants.
- Dispenser la formation Premiers secours en santé mentale (PSSM).

Le sujet de l'accès aux soins non programmés qui a été discuté à Cahors et dans de nombreuses autres VUE, fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre de cette mission.

Restauration (pilote : Crous de Toulouse)

Au centre universitaire Maurice Faure, le Grand Cahors exploite un restaurant universitaire agréé par le Crous, qui propose une offre de restauration à tarif social et très social.

L'effectif étudiant est susceptible de croître dans les prochaines années.

Le contexte d'inflation conduit à anticiper l'accueil de plus de convives au restaurant universitaire, afin de pouvoir proposer au maximum d'étudiants une offre à "tarif Crous".

A ce titre, le Grand Cahors envisage **une extension de l'actuelle structure de restauration** au sein du campus.

Plusieurs pistes peuvent être avancées :

- **Couvrir la terrasse** attenante au restaurant universitaire afin d'en augmenter la capacité d'accueil.
- Produire des plats **à emporter pour le soir**.

A cette fin, le Grand Cahors et l'ISTHIA prévoient de mobiliser un étudiant ou un groupe d'étudiants **à la rentrée 2023** dans le cadre de leur formation en restauration pour investiguer les solutions pertinentes et fonctionnelles, en alliant ces travaux à l'expertise du Crous dans le domaine.

Acteur responsable de sa mise en œuvre:
ISTHIA

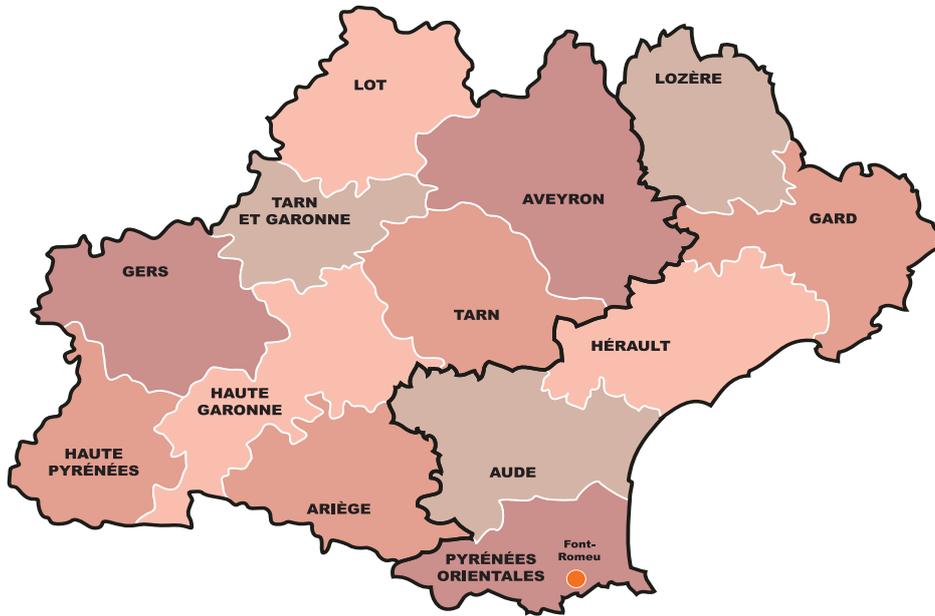


FONT ROMEU

Dialogue réalisé le 13 février 2023 au lycée sportif Pierre de Coubertin

31 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Préfecture de Région
- Préfecture des Pyrénées-Orientales
- Conseil régional Occitanie
- Conseil départemental des Pyrénées Orientales
- Communauté de communes Pyrénées Catalanes
- Communauté de communes Pyrénées Cerdagne
- Mairie de Font-Romeu
- Centre local des œuvres universitaires et scolaires de Perpignan
- Université de Perpignan Via Domitia
- Collège-Lycée Pierre de Coubertin
- CREPS-CNEA de Font Romeu
- Campus Connecté de Font Romeu
- Représentants étudiants



620 étudiants

dont :

- 600 à l'Université Perpignan Via Domitia – STAPS ;
- 17 au Campus Connecté



44% de boursiers



1 restaurant conventionné avec le CROUS (lycée)



1 résidence du Crous en cours de construction (CPER 2021-2027) pour 100 logements à venir



Partenariat pour accompagnement psychologique

Panorama

La cité de l'excellence sportive Sud de France a été créée pour la préparation des Jeux Olympiques de Mexico en 1968 sur un site bénéficiant d'un environnement naturel exceptionnel (ensoleillement, climat, altitude à 1850m), situé à seulement 18 km de la frontière de l'Espagne et de l'Andorre.

Elle regroupe :

- le Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA/CREPS),
- le lycée sportif Pierre De Coubertin
- l'UFR STAPS de l'Université Perpignan Via Domitia.
- le Campus connecté de Font Romeu depuis la rentrée 2022

La cité de l'excellence sportive représente un lieu unique au monde pour développer sur une même unité de lieu, des synergies avec des équipes mixtes, en recherche, formation, développement et innovation dans le domaine de l'entraînement sportif, de l'accompagnement, du suivi médical des athlètes et de l'optimisation de la performance sportive en altitude modérée.

L'UFR STAPS de l'Université de Perpignan est délocalisée sur le site de Font-Romeu afin de bénéficier de l'utilisation des structures sportives qu'offrent le Centre National d'Entraînement en Altitude/CREPS et le Lycée Climatique et Sportif Pierre de Coubertin. Il accueille aujourd'hui environ 600 étudiants en formation initiale et continue. Créée en 1997, STAPS s'est implanté en 2012 dans un bâtiment neuf situé à moins de 100m de toutes les infrastructures sportives, restauration, terrain d'entraînement propice aux activités de plein air, piscine, piste d'athlétisme, terrain de rugby, de foot, piste de ski roue, gymnase, salle de combat, centre équestre, mur d'escalade etc...

Le Campus connecté de Font-Romeu est porté par la Communauté de communes Pyrénées Catalanes. Ouvert à la rentrée 2022, il accueille pour sa première année de fonctionnement 17 étudiants dont 10 ayant le statut de sportif de haut niveau.

Logement

La construction d'une résidence universitaire du Crous a été inscrite au CPER 21-27. Cette opération de 8,5 M€

permettra d'offrir des logements à tarif social sur ce site qui a connu une hausse des effectifs.

Restauration

Le lycée Pierre de Coubertin dispose d'une convention d'agrément pour accueillir les étudiants du STAPS. Cela permet de proposer la tarification sociale et notamment le repas à 1 € pour les étudiants boursiers ou en situation de précarité.

Santé

Dans le cadre de l'usage de la CVEC, Le CROUS a établi un partenariat avec un ensemble de structures dédiées, afin de proposer des consultations psychologiques en présentiel dans l'ensemble des villes moyennes qui ne sont pas siège d'une université. A Font-Romeu, c'est l'association « Chemin Faisant » qui a obtenu cette mission après appel d'offre.



Les axes de travail

Le Dialogue territorial de Font-Romeu s'est tenu dans le cadre du comité stratégique de ce site sportif unique en France.

Une haute représentation était présente compte tenu des enjeux de ce site qui connaît des investissements majeurs pour des projets achevés ou à venir : livraison d'un nouvel internat du lycée cette année et restructuration à venir de l'ancien internat, Investissements sur le Centre de Préparation à la Haute Performance ou encore la construction d'une résidence universitaire du CROUS. Etaient ainsi notamment présents aux côtés de la Rectrice de la région académique Occitanie : le Préfet du département des Pyrénées-Orientales, le sous-préfet de Prades, la Présidente de la région Occitanie et son Vice-président Education, Orientation, Jeunesse et Sports, la Présidente du département des Pyrénées-Orientales, les présidents des 2 communautés de Communes du secteur, le Maire de

Font Romeu, le responsable du site de Font-Romeu du CREPS-CNEA, le président de l'université Perpignan via-Domitia, le proviseur du lycée Pierre de Coubertin, le Directeur du Centre local des œuvres universitaires et scolaires de Perpignan et la tutrice du Campus Connecté.

Les étudiants (de STAPS et du Campus Connecté) ont fait part des difficultés liées à **la mobilité** que ce soit en matière de transport en commun, de nécessité du co-voiturage et de stationnement. **La question de la mobilité sera traitée dans des réunions techniques** compte-tenu des nombreux points à lever sur la construction en site naturel protégé et les besoins antérieurs qui seront accentués dans le cadre des travaux de construction à venir. La présidente du Conseil régional a par ailleurs évoqué la mise en place d'un dispositif d'aide au co-voiturage complémentaire aux aides de l'Etat. La construction de la résidence sera accompagnée d'une voie d'accès et d'un parking de 100 places.

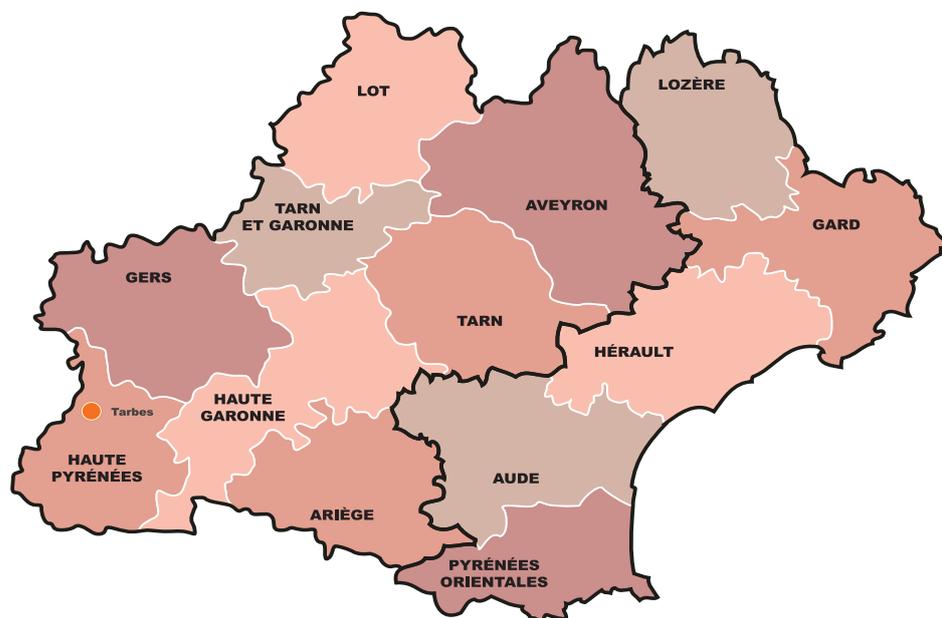
Les étudiants ont également fait part des contraintes d'emploi du temps pour **accéder à la restauration**. Le CROUS a signé un agrément avec le lycée pour leur permettre de bénéficier de ses tarifs sociaux, une articulation entre l'université et le lycée sera recherchée.

Enfin le troisième et dernier point soulevé par les étudiants est lié à **l'offre de santé**. Le président de l'université a annoncé un travail en cours pour améliorer l'offre sur l'ensemble des antennes de l'université. La présidente du Conseil départemental souhaite explorer cette question car il existe des services sur le territoire qui peuvent bénéficier aux étudiants par voie de convention. Le président de la Communauté de communes Capcir a également indiqué que la CPAM pourrait organiser permanences pour étudiants.



TARBES

Dialogue réalisé le 8 mars 2023 à 8 mars 2023 à l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes



29 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
- Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
- Ville de Tarbes
- Crous de Toulouse
- Université Toulouse Paul Sabatier
- Université Toulouse Jean Jaurès
- Université de Toulouse-Comue
- ENIT
- ESAD
- ARS
- Représentants et associations étudiants



5 200 étudiants

dont :

- 1 650 en université : Université Toulouse Paul Sabatier (1 500) et Université Toulouse Jean Jaurès (150)
- 1 200 à l'ENIT
- 1 000 en STS
- 200 en CPGE
- 100 à l'École supérieure d'Art et du Design
- 200 à l'IFMS
- 900 autres



1 restaurant et 1 cafétéria du CROUS
1 restaurant conventionné avec le centre hospitalier



1 résidence du Crous (500 logements)



Simpps : présence d'une infirmière



37% de boursiers

Panorama

Le Centre universitaire Tarbes - Pyrénées (CUTP) est une association dont le rôle est d'assurer une coordination entre les établissements de l'enseignement supérieur de Tarbes et par extension des Hautes Pyrénées.

Outre l'UT3, fondatrice, le CUTP fédère donc Toulouse INP-ENIT, l'Université Toulouse Jean Jaurès (Faculté d'éducation), l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Staps), le Crous, les lycées à STS ou CPGE notamment, les écoles d'art, les écoles consulaires, etc. et rassemble près de 5000 étudiants.

Depuis 2004, le CUTP porte les projets que ces établissements mutualisent : vie étudiante, entrepreneuriat étudiant, campus vert - DD&RS, santé-social, orientation...

La direction du CUTP est locale. Statutairement, son bureau est composé des présidentes et présidents d'université et du directeur de Toulouse INP-ENIT.

Logement

Le Crous gère une résidence étudiante de 500 logements. Tarbes dispose également de 9 résidences universitaires privées et de trois résidences gérées par des bailleurs sociaux. Une autre résidence est dédiée au logement des apprentis des lycées et des CFA (Habitat Jeunes). Globalement, l'offre locative est donc satisfaisante.

En outre, Les étudiants peuvent bénéficier d'un service d'aide au logement au Point Info Jeunes de la mairie de Tarbes et à l'Adil 65.

Restauration

Le Crous gère un restaurant universitaire et une cafétéria à Tarbes. Les étudiants de l'IFMS peuvent bénéficier de la restauration proposée par le Centre Hospitalier conventionné avec le Crous.

Santé-Social

Tous les étudiants de Tarbes (au-delà des étudiants de l'ENIT et de l'IUT) bénéficient de la présence d'une infirmière du SIMPPS sur le campus. Sa présence a été renforcée en 2021 (passage de 60% à 80%). Ce personnel réalise des examens de santé, organise un accueil infirmier et construit les actions de promotion de la santé sur site. Les préconisations pour aménagements handicap sont réalisées par un médecin du SIMPPS à distance.

Les étudiants ont accès au psychologue du SIMPPS en visio en complément de la psychologue de LALEPH qui en fait en présentiel. Les consultations sexologie et nutrition du SIMPPS sont accessibles à distance. D'une manière générale, les actions de promotion

de la santé à distance du service sont accessibles aux étudiants de Tarbes (webinaires addictions, codes gratuits pour application de réduction du stress...). Un mémo SIMPPS regroupant les différentes ressources est mis à jour chaque année.

En 2023, dans le cadre de l'AAP Vie étudiante et de campus (CVEC) dans les VUE, l'ENIT associé à l'IUT, au Crous, à l'INSPE, et au SIMPPS va déployer sur le campus des actions de terrain (mois sans tabac, forum santé sexuelle, journées prévention santé, etc.) en les articulant avec les programmes institutionnels (ARS : feuille de route ADDICTIONS 65).

Une assistante sociale du Crous assure des permanences pour les étudiants de l'ENIT, de l'IUT, des BTS et CPGE.





Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Tarbes a identifié quatre sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Précarité (pilote : ville de Tarbes)

Sur la question de la précarité étudiante, il a été proposé, lors du DTVE, de rendre l'épicerie sociale de la ville de Tarbes accessible aux étudiants du campus tarbais. Ceci supposait parallèlement de mieux faire connaître le dispositif et de mettre en place des conditions d'accès adaptées. Deux réunions entre les services municipaux concernés et un panel d'élèves ont été organisées. Lors du premier entretien, un catalogue

des attentes a été élaboré faisant apparaître les besoins spécifiques. Dans un second temps, un règlement d'usage dédié aux étudiants a été construit en collaboration avec les étudiants qui ont fait le relais dans les établissements universitaires.

A l'issue de ces rencontres, les pistes suivantes ont été entérinées :

- Le personnel de l'épicerie sociale propose de tenir **une permanence sur le campus** à la rentrée pour présenter le dispositif.
- **Des étudiants-ambassadeurs** feront le lien auprès de leurs collègues.
- **Les bénéficiaires pourront s'approvisionner au magasin** et une fois par semaine un "campus drive" sera mis en place sur le pôle universitaire.

- Les attributaires **seront sélectionnés sur dossier** sans exclure les non boursiers
- **Un contrat d'adhésion** sera mis en place, il comprend un accompagnement et une évaluation tout au long du parcours.

La mise en place de ces actions, prévue dès la rentrée de septembre 2023, sera pilotée par le CCAS de la ville de Tarbes.

Transport (pilote : ENIT)

Un grand nombre d'étudiants et de personnels rejoignent le campus en voiture, ne privilégient pas des solutions de mobilités douces alors même qu'il existe souvent une véritable proximité entre le lieu de travail et le lieu de résidence.

Le campus est desservi par deux lignes de bus opérées par le prestataire Keolis, qui ne suffisent pas à gérer le flux aux heures de pointe. Une grande partie du campus est consacrée aux parkings. Les conditions de circulation dans la ville de Tarbes et son agglomération ne permettent pas une utilisation sécurisée du vélo. Les lieux de stationnement dédiés au vélo sur le campus peuvent être améliorés en termes de capacité, de protection contre les intempéries et le vol. Ainsi, **une enquête** sur les mobilités douces auprès des usagers et personnels est sur le point de s'achever et **des garages à vélo** sont en train d'être mise en place sur le campus.

Par ailleurs, l'ENIT et l'IUT se sont inscrits dans la **démarche « Objectif Employeur Pro-Vélo »** qui débouchera sur l'obtention de ce label.

Enfin, le thème de la desserte du campus en vélo est inscrit à l'agenda **du schéma local des transports** avec les collectivités locales.

L'ensemble de ces actions qui associent l'IUT, l'ENIT, le Département des Hautes-Pyrénées, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et l'association « Cyclo@enit.fr » sera mis en œuvre d'ici le mois de juin 2024.

Culture (pilote : ENIT)

L'offre culturelle de la ville de Tarbes reste largement méconnue des étudiants.

L'IUT, l'ENIT et le Crous ont lancé une première action en 2022, dans le cadre des projets CVEC-VUE, qui a permis une première expérience de rencontre avec la culture (résidence artistique, spectacle vivant) en partenariat principal avec la Scène Nationale Le Parvis. Cette première a permis d'initier un premier accès à l'art et à la culture. Elle mérite d'être poursuivie et étendue à d'autres partenaires et publics.

Le projet est aujourd'hui **d'installer durablement les arts et la culture sur le campus** et d'élargir le public en intégrant l'INSPE notamment. Des actions impliquant activement les étudiants dans la production d'œuvre, dans les champs de la musique, du théâtre interactif et de l'art urbain sont prévues.

Ainsi, **deux nouveaux projets** d'accès à l'art et à la culture sur le campus sont en cours. **De nouveaux partenariats** associant la Ville de Tarbes, les partenaires culturels locaux (Le Pari, La Gespe) et les établissements sont en cours d'achèvement.

Dans le domaine des arts du cirque, **le partenariat avec Le Parvis** se poursuit.

L'ENIT, l'IUT, l'INSPE, le CROUS, la Ville de Tarbes et la Scène Nationale Le Parvis s'emploieront à mettre en œuvre ces actions à échéance juin 2024.

Restauration (pilote : CROUS de Toulouse)

Sur le campus, le Crous de Toulouse exploite un restaurant Universitaire et deux cafétérias. Il a investi récemment 1,5 millions d'euros dans la rénovation de ses structures (travaux en cours de finalisation) sur le restau U et une Cafèt.

Lors du DTVE il a été souligné que :

- L'affluence du restaurant du Crous avait notablement augmenté depuis le passage au repas à 1€. L'attente est désormais parfois importante.
- Tous les étudiants n'ont pas un accès aisé physiquement aux structures du Crous, situées sur le campus, alors même que certains étudiants étudient en centre-ville.
- La période de forte inflation conduit à une demande croissante d'accès à une solution alimentaire de qualité pour le repas du soir.

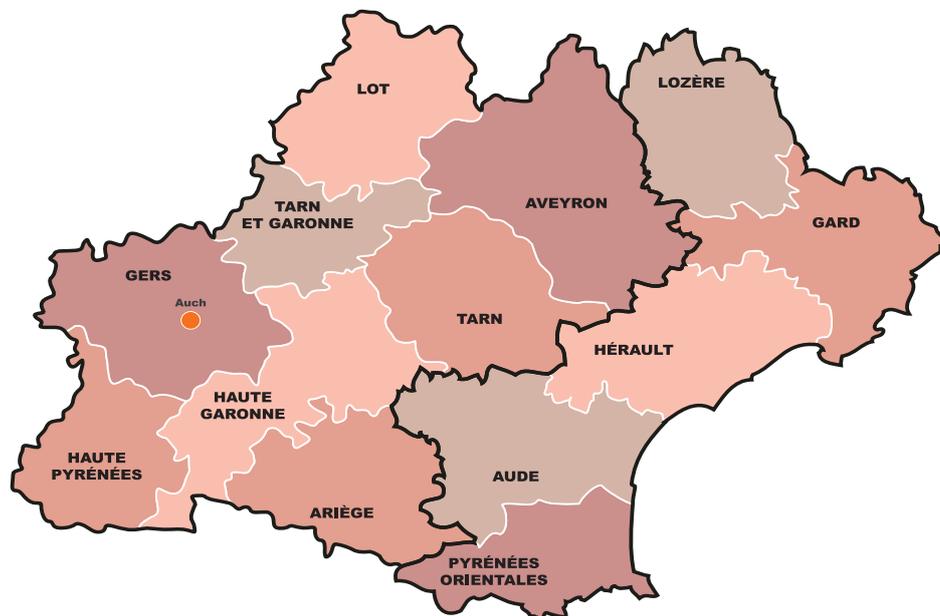
A la rentrée 2023, le Crous :

- Ouvrira en soirée la cafétéria, nouvellement rénovée.
- Elargira à la cafétéria l'accès à l'offre du Crous.
- Un programme d'actions culturelles et de vie de campus contribuera à rendre ce lieu attractif, au-delà même de l'offre de restauration.



AUCH

Dialogue réalisé le 9 mars 2023 à l'IUT d'Auch



15 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Département du Gers
- Agglomération du Grand Auch
- Ville d'Auch
- DSDEN
- Crous de Toulouse
- Université Toulouse Paul Sabatier
- Université Toulouse Jean Jaurès
- Université de Toulouse-Comue
- Préfecture
- IFMS
- Représentants étudiants



1 200 étudiants

dont :

- 650 en université : Université Toulouse Paul Sabatier (530) et Université Toulouse Jean Jaurès (120)
- 400 en STS
- 200 en CPGE
- 150 à l'IFMS



31% de boursiers



1 restaurant et 1 cafétéria du CROUS
1 restaurant conventionné avec le centre hospitalier



Pas de résidence du Crous



Convention entre les CES de la CPAM et l'IUT via le SIMMPS

Panorama

Le campus d'Auch accueille les étudiants de l'université Paul Sabatier (IUT) et de l'Université Jean Jaurès (Faculté d'éducation) soit environ 650 étudiants.

Logement

Auch ne dispose pas de résidence gérée par le Crous mais compte 3 résidences dédiées au logement étudiant, gérées par un bailleur social ou des associations dont une destinée aux apprentis (le Noctile). Les étudiants peuvent s'appuyer sur le service Jloge, plateforme collaborative qui propose une offre de logements, la liste des aides financières et des conseils juridiques, ainsi que le centre Info Jeune qui accompagne les étudiants dans leur recherche de logement.

De même, la Mairie d'Auch a mis en place « La Maison du Logement », service d'aide pour les étudiants dans la recherche d'un logement. Il existe

un partenariat étroit entre l'IUT et ce service.

Restauration

Deux structures sont gérées par le Crous : le Resto U Auch et la Cafet Auch situées à l'IUT. Par ailleurs, les étudiants de l'IFMS du Gers ont accès au restaurant self du Centre Hospitalier de Auch. L'implantation de l'IFMS sur le site de la caserne Espagne nécessite une réflexion sur une offre adaptée à ces étudiants.

Santé-Social

Auch n'accueille pas d'antenne du service inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Simpps). Néanmoins, les examens de santé des étudiants de l'IUT sont réalisés par le CES de la CPAM du Gers avec qui une convention tri partite a été passée avec l'UT via le SIMPPS. Les préconisations d'aménagements handicap sont réalisées en présentiel

sur la journée de présentation des services à la rentrée puis en distanciel le reste de l'année.

Les consultations de psychologie, sexologie et nutrition du SIMPPS sont accessibles à distance. Certaines actions de promotion de la santé sont réalisées en présentiel (distribution de protections menstruelles) et toutes celles à distance sont disponibles (webinaire addictions, codes gratuits pour application de réduction du stress...).

Une assistante sociale du SIMPPS participe à la présentation des services à la rentrée et fait une permanence sur site une fois par mois pour les étudiants de l'IUT.

Transport

Il existe une liaison ferroviaire entre Auch et Toulouse (un train par heure entre 6 h et 20 h) ainsi qu'avec les autres villes du département.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante d'Auch a identifié deux sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Une communication simplifiée (pilotes : UT et IUT)

L'Université de Toulouse (UT) a élaboré son Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante (SAVE 2021-2026), d'un autre côté, la Région Occitanie, dans le cadre de sa Stratégie Régionale pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation 2022-2027 et l'Université de Toulouse ont proposé aux acteurs des VUE de définir des objectifs et des axes stratégiques partagés par l'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI). De ces diagnostics ressort une demande de centraliser l'information des étudiants pour améliorer l'accueil. La réunion du Dialogue Territorial Vie Etudiante a mis en évidence la difficulté d'accès à l'information des services médicaux et sociaux pour les étudiants qu'ils soient primo-arrivants ou en poursuite d'étude sur le site. Plusieurs actions allant dans le sens d'une meilleure lisibilité de l'information ont déjà été engagées :

- En 2019, la constitution d'un groupe local de pilotage social a été entreprise à l'initiative de l'IUT avec la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne, le SIMPPS, le CIAS, la Maison des Adolescents et le GIP Gers Solidaire. Le but était de structurer et donc d'améliorer l'information des étudiants du Gers sur les divers dispositifs d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier.
- Une convention entre le SIMPPS et la Maison des Adolescents a été établie et nécessite sa concrétisation sur le terrain local, en termes d'urgences et/ou d'accompagnement long voire d'aides matérielles, par la création d'une structure unique bien identifiée par les étudiants.

- Le SLESRI du Gers propose de créer une instance de coordination sur certains domaines de la vie étudiante afin de favoriser la concertation et la coordination entre les acteurs locaux et institutionnels, d'accompagner les relais de l'information et du repérage, de faciliter l'accès à l'information et aux offres par la création d'une structure unique afin de répondre aux besoins immédiats par exemple d'aide sociale, de précarité alimentaire, de logement ou de santé.

L'action de communication est essentielle afin de permettre aux étudiants de s'identifier comme cible unique de cette action. Plusieurs difficultés ont en effet été identifiées :

- Beaucoup d'informations données uniquement en début d'année par les différents établissements ;
- Peu d'actions partagées entre les établissements et à l'échelle du territoire ;
- Difficultés pour les étudiants à trouver les informations nécessaires durant l'année universitaire ;
- Aucune structure locale identifiée comme relais d'information unique spécifiquement pour les étudiants.

Il est proposé de mener cette action sur deux niveaux complémentaires d'accès à l'information :

- **Numérique** : Création d'une plateforme informatique institutionnelle, partagée et dédiée à l'information des futurs étudiants et de leur famille, et des étudiants installés dans le Gers. Cette plate-forme pourrait s'appuyer sur le site Accueil Welcomedesk de l'Université de Toulouse.
- **Présentiel** : Identification d'un lieu relais unique de l'information en direction de futurs et actuels étudiants du Gers ainsi que de leurs familles (Maison des étudiants).

Le but est de fournir un premier niveau d'information facilement accessible aux étudiants qui pourront par la suite être orientés vers des structures

d'accompagnement locales ou institutionnelles plus spécifiques (logement, social, santé ...).

Calendrier prévisionnel :

- **Fin 2023** : Rencontre avec l'association IMAJ 32 pour leur présenter l'action et discuter de la pertinence de leur identification comme relais unique de diffusion de l'information étudiante (composante Maison des étudiants). Si refus, recherche d'un autre partenaire volontaire.
- **Début 2024** : Mise en place de groupe de travail sur les deux structures à créer (plateforme informatique et relais physique) pour la définition des contenus, des moyens humains et structureaux nécessaires à leur mise en œuvre, ainsi que les sources de financement potentielles (FEDER-FSE+, CVEC ...).
- **Retournée universitaire 2024** : Mise en œuvre effective des deux actions

Restauration (pilote : Crous de Toulouse)

Sur Auch, 2 structures de restauration sont gérées par le Crous : le Resto U Auch et la Cafèt Auch situés sur le campus de l'IUT, qui accueille l'INSPE.

L'IFMS, actuellement implanté au sein du Centre hospitalier, rejoindra à terme la Caserne d'Espagne réhabilitée en centre-ville.

Par ailleurs, le nombre d'étudiants sur le territoire est amené à croître, du fait notamment de la réforme du BUT en 3 ans.

Il s'agit aujourd'hui de répondre à la demande des étudiants d'avoir un

accès facilité à une offre alimentaire de qualité pour le repas du soir, dans la période de forte inflation que nous connaissons.

Le Crous permettra, **dès la rentrée 2023**, d'acheter à la Cafèt' **une formule Crous à emporter pour le soir**, au tarif de 3.3€ ou d'1 €.

Un travail s'engage par ailleurs avec la ville d'Auch **pour favoriser les transports collectifs** de la Caserne d'Espagne vers le campus universitaire.

Le Crous de Toulouse et la ville d'Auch sont les acteurs responsables de la mise en œuvre de ces actions.

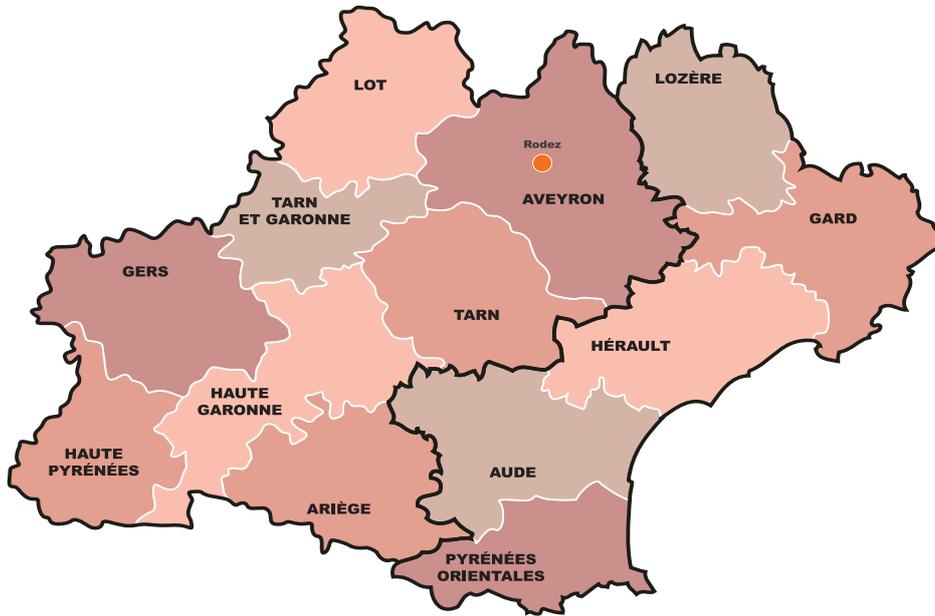


RODEZ

Dialogue réalisé le 14 mars 2023 à l'Institut national universitaire Champollion

27 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Agglomération de Rodez
- Crous de Toulouse
- INUC
- Université Toulouse Capitole
- Université Toulouse Jean Jaurès
- Université de Toulouse
- ARS
- Représentants étudiants



3 000 étudiants

dont :

- 1 450 en université : Institut national universitaire Champollion (675), Université Toulouse Capitole (640), Université Toulouse Jean Jaurès (150)
- 1 300 en STS
- 70 en CPGE
- 200 à l'IFMS



37% de boursiers



2 restaurants conventionnés



1 résidence du Crous



Service de médecine préventive : infirmière du SIMPPS et psychologue



Panorama

Le transfert de l'INUC vers le campus Saint Eloi permettra la constitution d'un campus universitaire unique à Rodez qui pourra accueillir plus de 1 000 étudiants avec autour d'un jardin intérieur, des espaces de réunions et de convivialité.

Logement

Rodez Agglo Habitat propose des logements T1 et T2 conventionnés avec le Crous dans la résidence Camonil Leclerc. Cette offre est complétée par des chambres chez l'habitant, des colocations, des logements intergénérationnels. Rodez compte également quatre résidences, deux gérées par Habitat Jeunes, une par l'Inspe et une par la maison diocésaine.

Restauration

Le restaurant universitaire Camonil est conventionné Crous et géré par Rodez Agglomération. Les étudiants de l'IFMS ont accès à la restauration du Centre Hospitalier de Rodez. À ce jour, les étudiants de l'INUC peuvent

manger dans un restaurant administratif, toutefois un peu éloigné de leurs lieux de cours.

Un projet de construction d'un restaurant universitaire géré par le Crous est en cours sur le site de St Eloi (dans le cadre du précédent CPER). Il est prévu pour 2024-2025. Il permettra un meilleur accueil de l'ensemble des étudiants de l'IUT et de l'INUC, ces derniers rejoignant le campus en septembre 2023 dans de nouveaux locaux. La mutualisation des services est un enjeu pour favoriser l'émergence d'un véritable campus étudiant.

Santé-Social

Une infirmière SIMPPS assure les bilans de santé obligatoires en première année pour les étudiants de l'IUT et de l'INU Champollion. Une psychologue est présente sur rendez-vous, une fois par semaine à l'INU Champollion et à l'IUT. Les préconisations d'aménagements handicap sont réalisées en présentiel à la rentrée puis à distance sur le reste de l'année. Les consultations de sexologie et nutrition sont disponibles en visio. Des actions de promotion de la santé à distance sont accessibles aux étudiants

de Rodez (webinaire addictions, codes gratuits pour application de réduction du stress...). Un mémo SIMPPS regroupant les différentes ressources est mis à jour chaque année.

Une assistante sociale de Crous partage son temps entre Albi, Castres et Rodez pour les étudiants de l'INU Champollion. Pour les autres (BTS, CPGE, UT Capitole, Inspé), la prise en charge est assurée par une assistante sociale de Toulouse. De plus, le SIMPPS propose une permanence d'une assistante sociale 1 à 2 fois par an en présentiel ou des permanences à distance en fonction du nombre de demandes.

Transport

Une tarification spécifique du réseau urbain pour les étudiants est mise en place par la ville. Le maillage des transports collectifs/bus de ville dessert l'ensemble des sites d'enseignement de l'agglomération de Rodez. La carte annuelle Pass'Jeunes, au tarif de 50 €, ouvre de plus accès à des tarifs préférentiels dans des enseignes partenaires.

Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Rodez a identifié deux sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Transport (pilote : ville de Rodez) :

L'Institut national universitaire Champollion est actuellement implanté avenue de l'Europe. Les étudiants investiront le quartier Saint-Eloi, lieu du futur campus, à la rentrée 2024. Ce transfert amène les acteurs locaux à anticiper les prochaines modalités d'accès au campus Saint Eloi.

- **Mobilité des piétons** : amélioration du lien centre-ville – Saint Eloi et Gare SNCF – Saint-Eloi par un réaménagement de la voirie facilitant les déplacements des piétons. *Responsable de la mise en œuvre : Commune de Rodez*

- **Mobilité des cyclistes** : schéma d'agglomération des mobilités actives qui prévoit la réalisation d'aménagement en faveur des cyclistes entre la gare SNCF et le centre-ville de Rodez en passant par l'avenue du 8 mai 1945. *Responsable de la mise en œuvre : Commune de Rodez*

- **Bus de ville** : Etudier dans le cadre du futur réseau Agglobus, au 1^{er} janvier 2025, si l'offre de transport urbain peut-être améliorée par rapport à l'existant. *Responsable de la mise en œuvre : Rodez agglomération*
Bus LiO : Communiquer sur l'offre existante et son adaptation. *Responsable de la mise en œuvre : Conseil Régional*

- **Train** : synchronisation avec les bus nécessaire. Améliorer autant que possible les correspondances entre le train et les lignes régionales ou urbaines. *Responsable de la mise en œuvre : Rodez agglomération, Conseil Régional et SNCF*

- **Communication** : Renforcer la communication sur l'offre existante en transports collectif. *Responsable de la mise en œuvre : Conseil Régional et Rodez agglomération en lien avec les établissements*

- Travailler au développement d'une **application multimodale** intégrant l'ensemble de l'offre mobilité sur le territoire. *Responsable de la mise en œuvre : Conseil Régional et Rodez agglomération*

- **Stationnement** : mettre en place une signalétique du parking existant face à la gare routière et le remettre en état pour le rendre plus attractif. Communiquer sur l'existence de ce parking auprès des étudiants. Etudier la possibilité ou non de flécher des places spécifiques pour les étudiants STAPS dans l'attente de la construction du nouveau gymnase. *Responsable de la mise en œuvre : Rodez agglomération*



Restauration (pilote : Crous de Toulouse) :

Un nouveau campus est en cours de construction à Rodez, sur le site St Eloi. Il accueillera, à compter de la rentrée 2024, les étudiants de l'INU.

Sous maîtrise d'ouvrage de la Région, un restaurant universitaire ouvrira en 2025 sur le nouveau campus à Saint-Eloi (250 places assises).

Ce calendrier requiert une solution temporaire de restauration pour l'année 2024-2025 au cours de laquelle les étudiants seront sur le campus, sans que le restaurant universitaire ne soit encore ouvert.

Le Crous travaille avec les acteurs à identifier les solutions pertinentes (type et gamme d'offre) et opérationnelles (localisation, accessibilité, etc) **d'une offre de distribution alimentaire par automate**, répondant aux besoins nutritionnels et aux attentes des étudiantes et étudiants.

Des réunions seront organisées avec les acteurs concernés (établissements, étudiants, ville de Rodez) **au dernier trimestre 2023**, en vue d'un déploiement lors de l'arrivée des étudiants à la **rentrée 2024**.

Responsable de la mise en œuvre : Crous de Toulouse.

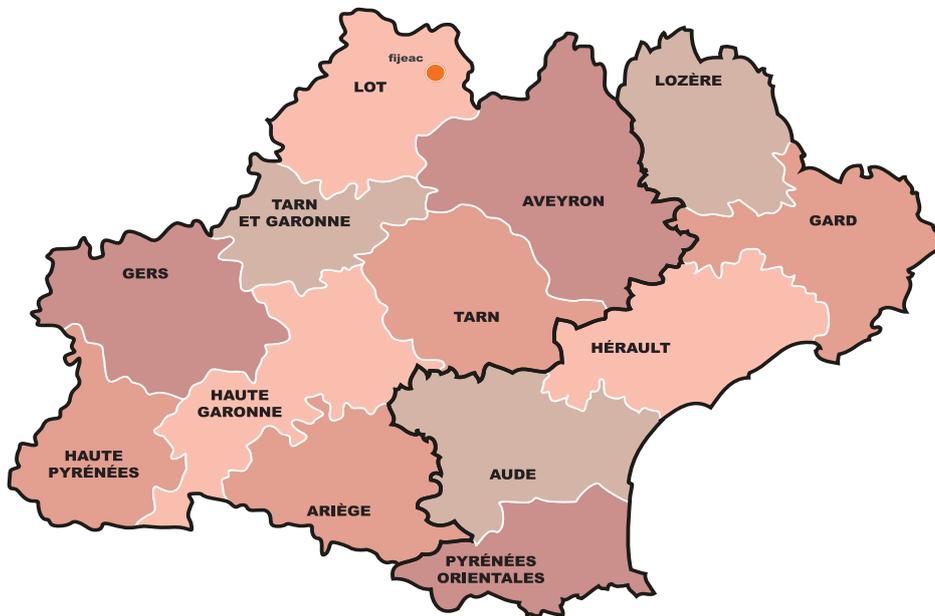


FIGEAC

Dialogue réalisé le 15 mars 2023 à l'IUT de Figeac

14 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Sous-Préfecture de Figeac
- Ville de Figeac
- Crous de Toulouse
- Université Toulouse Jean Jaurès
- Université de Toulouse - Comue
- Représentants étudiants



770 étudiants

dont :

- 400 à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 100 en STS
- 160 à l'IFMS



37% de boursiers



1 restaurant et une 1 cafétéria CROUS



1 résidence du Crous



Offre de services de Santé en distanciel

Panorama

A Figeac, les lieux d'étude ne sont pas concentrés sur un campus mais répartis entre l'IUT, les lycées et l'IFMS.

Logement

L'offre comprend 137 studios et T1, gérés par le bailleur social Lot Habitat - OPHLM, 7 appartements équipés du T3 au T5, en co-location (capacité 22 personnes) gérés par le CROUS et 51 Logements au Foyer de Jeunes Travailleurs (capacité 57 personnes). A cela s'ajoute l'offre locative privée.

Un point Info Jeunes accompagne les jeunes et notamment les étudiants dans la recherche de logements.

Restauration

Le Crous gère un restaurant universitaire et une cafétéria sur le site de l'IUT de Figeac. Une offre de restauration est également proposée dans chacun des établissements (lycées, restaurant hospitalier pour les étudiants de l'IFMS).

Santé-Social

Le SIMPPS réalise les préconisations d'aménagements handicap à distance. Les consultations de sexologie, nutrition et des entretiens psychologiques sont accessibles en visio. Des actions de promotion de la santé à distance sont accessibles (webinaire addictions, codes gratuits pour application de réduction du stress...). Un mémo SIMPPS regroupant les différentes ressources

est mis à jour chaque année.

Le Crous met à disposition depuis Toulouse son service social et une assistante sociale du SIMPPS fait une à deux permanences par an ou des entretiens à distance en fonction du nombre de demandes.

De plus les étudiants bénéficient d'action en faveur de la précarité au niveau de la ville (Restos du Cœur, Secours populaire, les amis du Freego).

Transport

Les transports municipaux sont gratuits en ville et desservent tous les sites d'enseignement. La ville dispose d'un réseau de navettes gratuites depuis 2003 sur l'ensemble de la commune (8 bus et minibus dont 4 pour des lignes régulières).



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Figeac s'est tenu le 15 mars 2023 à l'IUT de Figeac et a réuni l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante du territoire. A l'issue du DTVE, trois sujets ont été identifiés et ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Animation de la vie étudiante (pilote : IUT)

Au sein de l'IUT deux associations étudiantes coexistent : une au niveau du département Techniques de commercialisation et une autre en Carrières Sociale. Elles proposent des événements pour leur promotion. D'autres événements sont organisés par l'Université de Toulouse et le Grand Figeac (avec participation certaines années de l'IUT) dans le cadre de la semaine de l'Étudiant.

Parallèlement, les étudiants s'organisent de manière informelle et spontanée notamment pour les activités sportives (dans le cas de l'accès libre aux structures de la ville de Figeac comme le stade).

Malgré tout, au cours du DTVE, un besoin d'animation de la vie étudiante en lien avec les acteurs locaux et les acteurs de l'enseignement supérieur de Figeac a été exprimé.

A la suite du DTVE, les acteurs locaux ont pu envisager un certain nombre de pistes d'action :

• Mise à disposition de lieux de vie commune

- Au niveau interne à l'IUT : aménager un lieu commun aux trois filières, le foyer étudiant, actuellement sous-utilisé
- Au niveau du campus de Nayrac : aménager un second lieu commun aux étudiants de l'IUT et plus globalement des résidents des logements étudiants de Nayrac : le « Café Bo ».

Acteurs impliqués dans l'action : Lot Habitat (gestionnaire du local), IUT, étudiants de l'IUT principalement

• Création d'un bureau des étudiants de Figeac (relevant des différents établissements de l'ESR de Figeac)

- Au niveau de l'IUT : consolidation d'une équipe transversale menant des actions communes aux trois départements

Organisation d'événements :

- Olympiades rassemblant les étudiants de Figeac en septembre de chaque année
- Semaine de l'étudiant : centrée autour d'un événement marquant (2022 : concert)

• **Activités sportives et culturelles** : besoin de collaboration avec la Mairie et le Grand Figeac afin de faire davantage connaître et bénéficier aux étudiants des structures sportives et culturelles locales (faire intervenir dans les établissements l'Office Intercommunal des Sports, et l'Astrolabe). Initier dans les locaux de l'IUT des séances sur inscription (yoga, photo, à voir selon attentes des étudiants) avec le Crous comme partenaire.

• **Soutien aux étudiants** : le projet de demande d'un assistant Vie étudiante auprès de l'Université Toulouse Jean Jaurès n'a pas abouti (problème de contrats courts qui compromettent une continuité et un tel soutien). Il faut identifier des personnes-ressources dans l'IUT (notamment enseignants) afin d'épauler les étudiants dans la gestion de leur association.

Calendrier prévisionnel :

- Aménagement foyer : selon calendrier des appels à projet
- Etude Café Bo : préalable d'une mise aux normes du local par Lot Habitat

Accès au soin (pilote : UT)

Lors du DTVE, les étudiants ont exprimé des difficultés à accéder à des médecins généralistes. Cela conduit des étudiants à s'adresser aux urgences ou à reporter des soins afin de consulter le médecin de famille plus tard. Des solutions existent aujourd'hui :

- Des créneaux de consultation de soins non programmés existent sur le territoire, les étudiants peuvent en bénéficier.
- Le Grand Figeac depuis fin avril 2023, a mis en place des consultations de médecine générale à destination des personnes sans médecin traitant avec l'hôpital, ce qui permet d'avoir des créneaux de consultation non programmés 3 demi-journées par semaine de 12 plages avec une prise de RDV via Doctolib "Unité de médecine générale". Ce dispositif mérite de faire un bilan dans un an pour apprécier si les étudiants s'en saisissent.
- L'hôpital de Figeac dispose aussi d'un Centre de périnatalité sur les questions de gynécologie, contraception auquel les étudiants peuvent s'adresser.
- Des psychologues sur Mon Psy et les étudiants peuvent bénéficier de permanence de psychologues 1 jeudi par mois à l'Espace Jeunes.
- Un Mémo de recensement des structures
- SIMPPS UT : recrutement d'un chargé de projet santé dédié aux VUE.

Au-delà de la variété de ces dispositifs, il semble nécessaire aujourd'hui de recentrer et d'améliorer la communication auprès de l'ensemble des acteurs de l'ESR pour renforcer l'accès aux dispositifs en matière de Santé :

- Création et diffusion d'un **Kit de communication** des offres SIMPPS spécifiques aux Vues. *Le SIMPPS est responsable de l'action.*
- **Diffuser** / Faire une réunion avec les « prescripteurs » (scolarités, secrétaires de département, chefs de département, directeurs des études) en début d'année pour les informer sur les offres de santé accessibles aux étudiants. *Le Simpps est responsable de l'action.*
- **Diffuser le mémo et le kit de communication** auprès des services scolarité et chefs de département de l'IUT pour une meilleure orientation. *L'IUT est responsable de l'action.*
- **Faire un guide d'accueil étudiant.** La

Ville de Figeac, responsable de l'action prendra contact avec le Grand Cahors et identifiera ce qui a déjà été fait par la Ville.

- **Proposer des moments d'information** aux étudiants. Le Crous peut accueillir dans le RU. Il s'agit d'une démarche « d'aller-vers », présentation ludique des services et offre du petit-déjeuner. La Ville de Figeac, responsable de l'action, prendra contact avec le Grand Cahors.

Des financements CVEC sont possibles sur l'ensemble de ces actions.

En complément de ces enjeux de communication, il s'agit aussi aujourd'hui d'orienter les étudiants vers des dispositifs de médecine générale :

- **Proposer les examens de santé de prévention** du CES de la CPAM aux étudiants : information et convention à faire. *Le Simpps est responsable de l'action.*
- **Communiquer aux étudiants le dispositif partenarial** entre le Grand Figeac et l'hôpital. *Le SIMPPS est responsable de l'action.*

Restauration (pilote : Crous de Toulouse)

Une majorité d'étudiants ont exprimé leur souhait d'avoir accès à une offre alimentaire de qualité pour le repas du soir, dans un contexte de forte inflation.

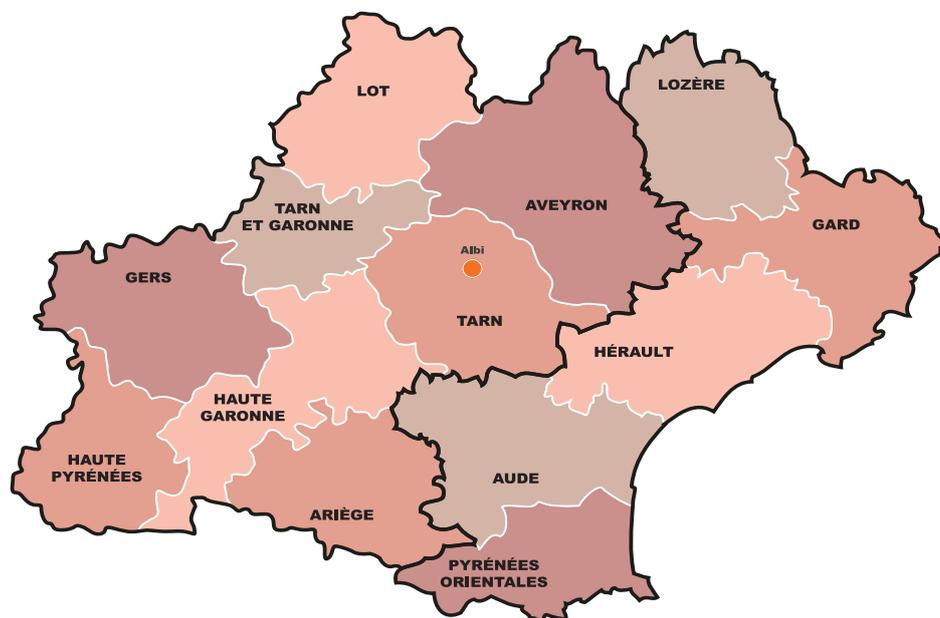
Le Crous permettra, **dès la rentrée 2023**, d'acheter à la Cafet' **une formule Crous à emporter pour le soir**, au tarif de 3.3€ ou d'1€.

Acteur responsable de sa mise en œuvre: Crous de Toulouse.



ALBI

Dialogue réalisé le 16 mars 2023 à l'Institut national universitaire Champollion



24 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Mairie d'Albi et Agglomération Grand Albigeois
- Crous de Toulouse Occitanie
- Institut national universitaire Champollion
- Université de Toulouse
- Université Toulouse Jean Jaurès
- IMT Mines Albi
- Lycée d'Albi
- Représentants étudiants



5 950 étudiants

dont :

- 3 150 à l'université : Institut national universitaire Champollion (3025) et Université Toulouse Jean Jaurès (125)
- 950 à l'IMT Mines d'Albi
- 720 en STS
- 270 en CPGE
- 400 à l'IFMS
- 450 autres



31% de boursiers



**1 restaurant, 1 cafétéria
CROUS**

1 restaurant conventionné



3 résidences du Crous (161 places)



- 1 Infirmière SIMPPS présente 2 à 3 jours par semaine à l'INU Champollion,
- 1 psychologue du SIMPPS et 1 assistante sociale du Crous présentent 1 jour par semaine à l'INU Champollion,
- Offre de consultations psychologiques du SIMPPS en distanciel pour les étudiants de l'IMT.

Panorama

La ville d'Albi accueille près de 6 000 étudiants (plus de 10 % de la population totale) principalement réparti sur deux sites :

- L'Institut National Universitaire Champollion, implanté au sein de l'ancienne caserne Lapérouse à proximité du centre-ville, de la gare et de l'axe culturel des Cordeliers.
- L'IMT Mines situé sur un campus de 22 hectares.

Logement

La majorité des étudiants d'Albi décohabite et entre en recherche logement.

Le Crous gère trois résidences (Lapérouse, l'Astrolab et Nobel). D'autres structures accueillent les étudiants : trois résidences Habitat Jeunes, des Kaps (Afev), des résidences écoles (IMT Albi), des bailleurs sociaux accueillant

des étudiants et des associations de logements intergénérationnels et de nombreux T1 et T2 dans le secteur privé.

Restauration

Deux structures sont gérées par le Crous : un resto' U et une cafétéria.

Santé-Social

Une infirmière SIMPPS est présente environ 2 à 3 fois par semaine à l'INU Champollion pour les examens de santé et un accueil infirmier, un jour par semaine à l'IMT Albi. Une psychologue du SIMPPS ainsi qu'une assistante sociale du Crous sont présentes 1 jour par semaine à l'INU Champollion. Les étudiants de l'IMT peuvent consulter un psychologue SIMPPS en distanciel.

Pour l'INUC comme pour l'IMT, les préconisations d'aménagements handicap sont réalisées à distance. Les consultations sexologie et nutrition du SIMPPS sont accessibles à distance

ainsi que des actions de promotion de la santé (webinaire addictions, codes gratuits pour application de réduction du stress...) en plus de celles organisées par les établissements. Un mémo SIMPPS regroupant les différentes ressources est mis à jour chaque année.

Les étudiants ont des difficultés à trouver des rendez-vous chez les médecins généralistes.

Transport

Au-delà des transports en commun, des vélos sont à disposition en location.

L'agglomération vient également de voter des enveloppes sur l'auto partage et le covoiturage. Un travail est en cours entre la mairie et la région pour la liaison entre les 2 gares : expérimentation entre la gare d'Albi Madeleine et Albi Centre afin qu'il n'y ait aucun coût entre les 2 gares.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante d'Albi a identifié deux sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Santé (Pilote : UT)

Le DTVE a notamment mis en évidence des difficultés d'accès à l'offre de soin de premier secours : les étudiants expriment **des difficultés à accéder à des médecins généralistes**. Les acteurs locaux se sont entendus dans un premier temps pour renforcer les partenariats entre le SIMPPS et la CPAM et entre le CROUS et la CPAM avec un double objectif :

- Orienter les étudiants vers la mission accompagnement santé de la CPAM. Une formation à l'outil espace partenaire et aux offres de service sera assurée par la CPAM auprès des personnels des établissements.
- Organiser le transfert des examens de santé des étudiants prioritaires vers la CPAM.

Par ailleurs, sur la question de l'accès aux soins, deux pistes d'action ont été entérinées :

- Projet de mise en place d'un dispositif de médecine générale destiné aux soins non programmés.
- Projet de service d'accès aux soins : orientation vers des professionnels de santé pour des patients sans médecin traitant (mis en place d'ici la fin de l'année 2023).

Enfin, en matière de communication, il est prévu de :

- Construire un message de santé global et cohérent et un calendrier prévisionnel pour que les étudiants se repèrent dans le déroulé des actions effectuées sur une année universitaire
- Informer le personnel enseignant et les secrétariats pédagogiques des relais santé existants sur le territoire.

CPAM, SIMPPS, CROUS, INUC, IFMS, IMT, acteurs de la médecine de ville sont impliqués dans les différentes actions selon le **calendrier prévisionnel suivant** :

- **Juin 2023** : actualisation du mémo en ajoutant un volet médecine générale (permanence des soins ambulatoires).
- **Fin été 2023** : ouverture d'un centre de santé pour les soins non programmés.
- **Début d'année universitaire 2023** : Forum INUC, multi-partenaire (intervention CPAM).
- **Rentrée 2023** : élaboration calendrier des actions
- **Durant année universitaire** : Partenariat SIMPPS, CROUS/CPAM : formation des agents à l'outil espace partenaires et aux offres de service de la CPAM.

Logement (Pilote : Crous de Toulouse)

Au sein de 3 résidences situées à proximité du campus, le Crous de Toulouse-Occitanie propose 161 logements, dont les loyers s'étalent de 277€ mensuels (avant aides au logement) à 396€ (pour les T1 bis de 31 m² destinés aux couples).

D'autres solutions de logement existent sur le territoire:

- Les résidences de l'Institut des Mines Télécom,
- Trois résidences Habitat jeune
- De nombreux T1 et T2 dans le parc privé.

La demande auprès du Crous est très forte pour ces logements sociaux étudiants : pas moins de 593 étudiants distincts ont fait une demande au cours de la phase principale d'affectation 2022, soit près de 10 demandeurs pour un logement disponible.

Par ailleurs, en début d'année, quelques étudiants, notamment internationaux, peuvent avoir besoin d'une solution temporaire d'hébergement d'urgence, avant de trouver une solution plus pérenne de logement.

Dans ce contexte, la collectivité, qui est en train de revoir son PLUH, et le Crous ont convenu d'engager des réflexions pour **évaluer le besoin de logements étudiants** afin de s'engager sur des actions à moyen terme.

Parallèlement, L'INU Champollion et le Crous vont travailler, dès la rentrée 2023, avec les acteurs du territoire à **identifier des solutions simples et réactives** pour des demandes d'hébergement d'urgence.

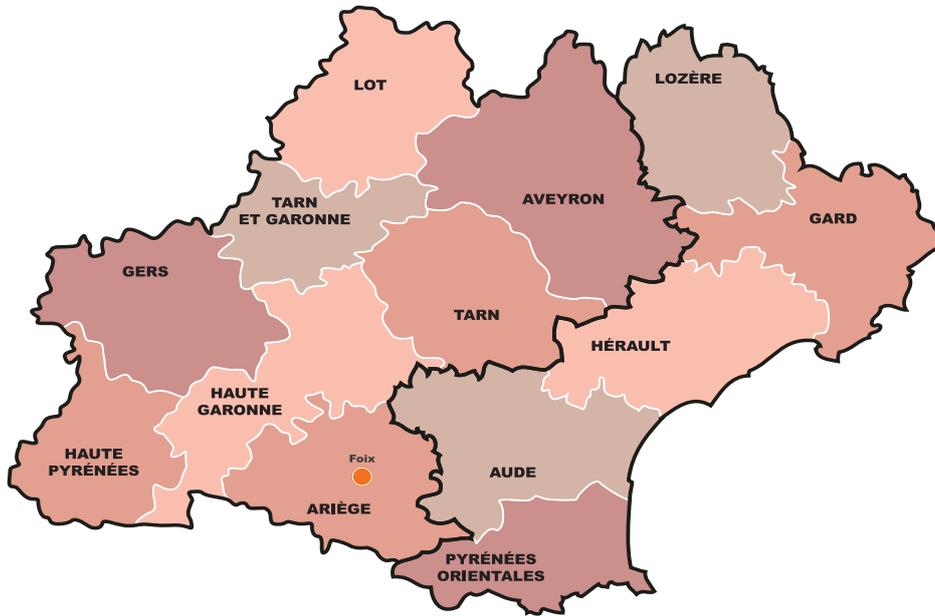


FOIX

Dialogue réalisé le 21 mars 2023 au Centre universitaire de l'Ariège

17 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Préfecture Direction Dptle de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)
- Conseil régional Occitanie
- Conseil départemental de l'Ariège
- Mairie de Foix
- Crous de Toulouse Occitanie
- Université Toulouse Jean Jaurès-INSPE
- Université de Toulouse-Comue
- Représentants étudiants



1 050 étudiants

dont :

- 450 à l'Université Toulouse Jean Jaurès
- 350 en poste bac en lycée (STS, CPGE)
- 250 en IFSI



2 restaurants conventionnés CROUS



Pas de résidence du Crous



34% de boursiers



- Permanence d'une infirmière du SIMPPS tous les 15 jours + distanciel
- Convention CPAM

Panorama

Logement

Il n'existe pas de résidence du Crous à Foix. Cependant, quatre structures d'accueil sont destinées aux jeunes :

- la Résidence de Montgauzy, gérée par le Centre Universitaire Robert Naudy et implantée sur le campus, propose 27 studios et 12 chambres indépendantes. Les attributions sont actuellement gérées par le centre universitaire. Il est envisagé, dès la prochaine campagne d'attribution (pour l'année 23-24) que, dans le cadre d'une convention à signer entre le Crous et l'Agence D'entraide des Usagers de Administration des services publics (ADUA), les logements soient affichés sur TrouverUnLogement. LesCrous.Fr. Cela offrira plus de visibilité et facilitera les démarches pour les étudiants ;
- la Résidence privée Léo de Foix, qui dispose de quelques chambres, mais qui est actuellement fermée ;
- la Résidence privée du Rival ;
- la Résidence des Chapeliers.

Des services d'aide au logement sont présents sur le territoire : le Centre Information Jeunesse, le service

Logement du centre universitaire de l'Ariège et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ).

Restauration

A Foix, deux structures sont conventionnées par le Crous, le Restaurant du Centre universitaire de l'Ariège Pierre Naudy géré par l'association pour le développement universitaire en Ariège (ADUA) et le Restaurant de l'EHPAD le Bariol pour les étudiants de l'IFSI de Pamiers.

Le restaurant universitaire du campus, géré par l'ADUA, vient d'être réhabilité. Le Crous a partagé son expertise avec l'équipe de l'ADUA dans le cadre de cette réhabilitation. L'ADUA instruit sa capacité à doter ce nouvel équipement de caisses acceptant Izly, modernisant les démarches des étudiants et facilitant la gestion par l'ADUA (et la reddition de comptes au Crous).

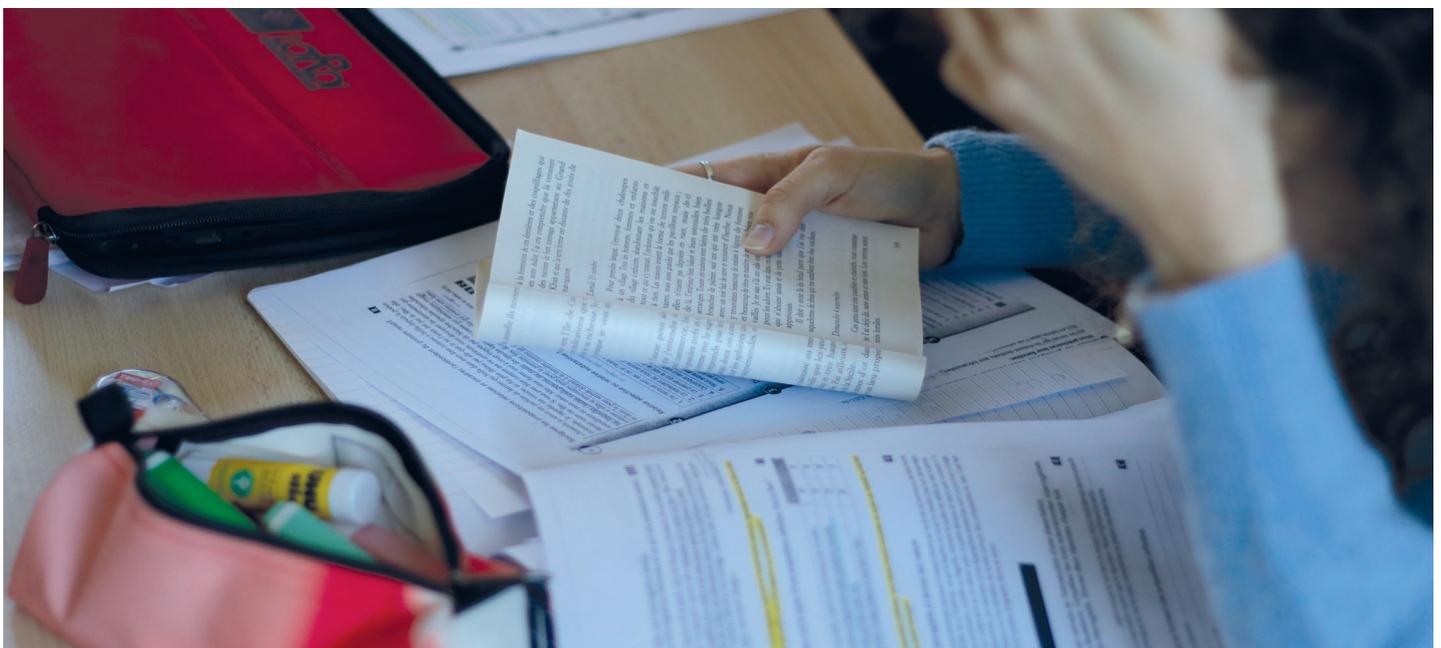
Santé

Une infirmière SIMPPS est présente 5 h tous les 15 jours. Ce dispositif est peu connu et peu fréquenté par les étudiants. Il prendra fin l'année prochaine. Les examens de santé sont réalisés par la CPAM du 09 via convention. Le psychologue à distance

du SIMPPS accompagne des étudiants du site, en parallèle des suivis présentiels assurés par la Maison Des Adolescents qui est un partenaire local investi. L'infirmière SIMPPS oriente également sur le dispositif Santé Psy Etudiant. Les étudiants disposent par ailleurs de la ligne d'écoute entre pairs Nightline. Les préconisations d'aménagements au titre du handicap sont réalisées à distance par des médecins du centre du Mirail.

Les actions de promotion de la santé distancielles sont accessibles (webinaires addictions, VSS, codes gratuits pour application de réduction du stress...). Un mémo SIMPPS regroupant les différentes ressources est mis à jour chaque année.

Dans le cadre de l'AAP Vie étudiante et de campus 2022 et 2023, des actions de prévention santé/bien-être et de lutte contre l'isolement (sport, culture) ont été financées : cours de yoga et de boxe, mise à disposition de places de cinéma et de débats, installation de tables de ping-pong, organisation d'une semaine du bien-être.





Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Foix a retenu deux sujets et donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Santé (pilote : UT)

Le DTVE a mis en évidence la nécessité de construire un projet global axé sur la prévention, en y associant les étudiants.

L'objectif de la réunion est donc la conception d'une stratégie de prévention globale et coordonnée. Sur le territoire de Foix, un certain nombre d'actions sont aujourd'hui mises en œuvre :

- Les mardis, au premier semestre, des petits-déjeuners rencontrent un bon taux de participation de la part des étudiants. Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) et d'autres acteurs du territoire y interviennent.

- Cette année, des étudiantes de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Pamiers sont intervenues, dans le cadre du Service Sanitaire pour les Étudiants en Santé (SSES), pour mener une action de prévention dans le domaine de la santé sexuelle (contraception, etc.). Selon l'association l'Œuf, cette action a été un succès en termes de fréquentation et d'intérêt de la part des étudiants.
- Des distributeurs de protections hygiéniques ont été installés sur le campus et des protections hygiéniques ont également été distribués le 8 mars à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes. De plus, l'association dispose de préservatifs, offerts par des partenaires ou des pharmacies, à distribuer aux étudiants.

L'objectif désormais est de renforcer la prévention et la promotion de la santé auprès des étudiants en mettant en place un projet global impliquant le

SIMPSS et l'association l'Œuf. Les leviers d'actions suivants ont été identifiés :

- Construction d'un projet global de prévention impliquant les étudiants : renforcement de la communication entre le SIMPSS et l'association l'Œuf.
- Participation du SIMPSS aux petits-déjeuners et implication d'autres acteurs du territoire, tels que l'Association Information Prévention aDdictions (AIPD) 09.
- Renouvellement des actions de prévention en santé sexuelle menées par les étudiantes de l'IFSI de Pamiers.
- Promotion des services de santé proposés par le SIMPSS, notamment en mettant en avant les téléconsultations en sexologie, en psychologie, en nutrition, ainsi que les codes «Mind».
- Renforcement de la communication en développant des supports clairs, attractifs et accessibles pour informer sur les services disponibles.

Acteur responsable de sa mise en œuvre : le SIMPPS.

Calendrier prévisionnel :

- **Avril 2023 :** coordination SIMPPS/ Œuf
- **Mai 2023 :** réunion SIMPPS ARS/ IRESP : coordination, mise à jour et enrichissement du réseau partenarial.
- **Mai 2023 :** conception d'un « kit de rentrée » : outil de communication sur les services du SIMPPS
- **Mai-Juin 2023 :** Mise à jour du « mémo étudiant »
- **Juin 2023 :** rencontre AIPD afin de coordonner les actions en direction des étudiants.
- **Septembre-Octobre 2023 :** Diffusion des outils de communication.
- **1er semestre :** participation aux « petits déjeuner » (fréquence et modalités de participation à définir).
- **Octobre 2023 :** rencontre avec l'IFSI pour envisager le renouvellement des actions des étudiants dans le cadre du SSES.

Sport (pilote : UT)

L'Association pour le Développement Universitaire en Ariège (ADUA), qui gère le centre universitaire de Foix, propose des activités physiques et sportives aux étudiants du site, en lien avec l'association des étudiants, l'Œuf. Pour cela, le gymnase du centre universitaire est mis à disposition et l'ADUA a initié des partenariats avec des clubs locaux (basket, volley, badminton, boxe, yoga, gymnastique...).

Le tissu associatif sportif de la ville, soutenu par la mairie, ainsi que son territoire de nature offrent également divers espaces de pratique pour les étudiants.

La proximité de la ville avec des espaces de nature (stations de ski, sentiers de randonnées...) est une opportunité pour proposer des activités de pleine nature comme cela a été fait en 2023 avec deux sorties ski organisées par le

SUAPS d'UT2J comprenant le transport, le forfait et la location de matériel (30 étudiants de Foix en ont bénéficié sur les 120 étudiants participants).

Néanmoins, les étudiants n'ont pas toujours l'information concernant les offres sportives existantes et globalement l'offre de pratique dédiée aux étudiants de Foix n'est pas jugée assez développée.

Les acteurs du DTVE se sont entendus pour mettre en œuvre les outils suivants :

- **Recenser l'offre étudiante** des clubs sportifs de la ville (séances découvertes, licences à moindre coût, ...). La Direction de l'Éducation, du Sport, de la Culture et de l'Animation (DESCA) de la mairie de Foix établira cette liste qui sera ensuite mise à disposition des étudiants, via l'Œuf et en coordination avec l'ADUA. Le guide étudiant et les petits déjeuners sont les moyens de diffusion des informations sportives identifiés.

- **Développer les sorties d'activités de pleine nature** bénéficiant aussi bien aux étudiants toulousains que fuxéens sur tous les niveaux (transport, forfait, accès à du matériel...) : le Suaps propose de renouveler les deux sorties ski en février/mars 2024 et d'organiser 2 sorties randonnées. Une mise en relation entre l'Œuf et le Suaps est prévue pour veiller à la coordination ainsi qu'au respect des contraintes et à l'accessibilité pour les étudiants sur site.

- **Développer l'offre de pratique via le gymnase universitaire** en lien avec les clubs locaux en s'appuyant sur le réseau de la mairie et du département.

- **Identifier une ou plusieurs personnes ressources** in situ pour permettre la réalisation et la communication des actions sur le sport. Le centre universitaire et l'Œuf étant les deux acteurs majeurs actuellement.

- **Communiquer dans le guide de l'étudiant de l'ADUA** en intégrant un relais vers l'offre des clubs et leurs contacts, vers les possibilités de pratique autonome (équipements sportifs en libre accès ou sentiers de randonnées par exemple) et vers le

guide CVEC d'UT2J pour les (potentiels) porteurs de projet. Le site de la mairie de Foix est mis à jour avec les coordonnées des clubs et intègre un onglet spécifique donnant les offres à destination des étudiants.

Le CD09 via l'ADUA et la DESCA sont les interlocuteurs privilégiés de l'association l'Œuf pour améliorer les services proposés aux étudiants à partir des ressources locales (clubs, infrastructures).

L'UT met également à disposition de l'œuf, de l'ADUA et de la DESCA les coordonnées des différents acteurs pour faciliter la coordination des actions.

- **Proposer des tarifs réduits** pour l'accès à la piscine et les activités aquatiques

- Enfin, **la CVEC**, sous ses différentes formes est un levier financier :

- Via l'appel à projet « Vie Etudiante et Campus dans les Villes Universitaires d'Équilibre »

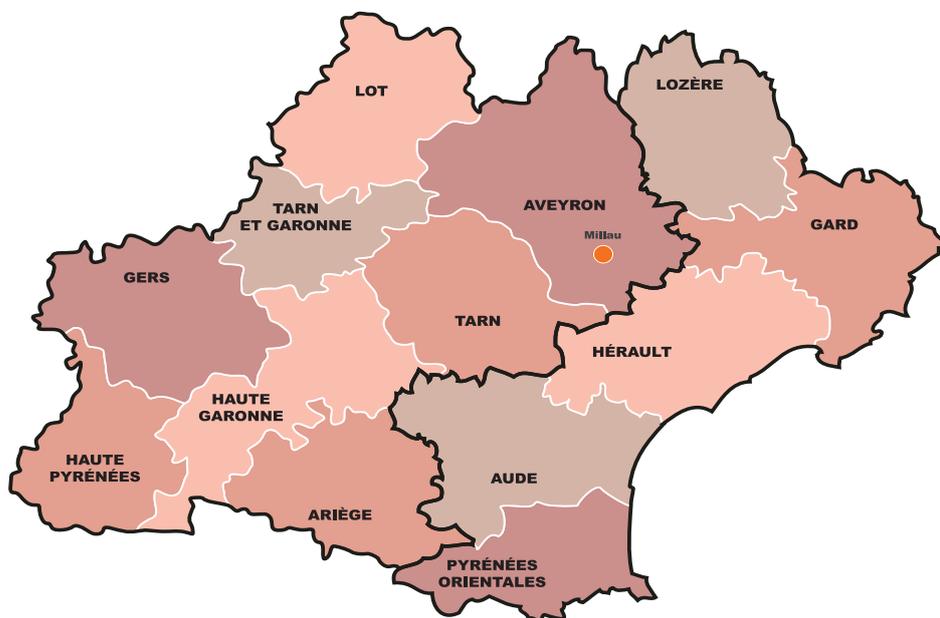
- Via la commission CVEC de l'UT2J. Le SUAPS est l'intermédiaire à solliciter.

- Via la commission CVEC du Crous



MILLAU ET SAINT-AFFRIQUE

Dialogue réalisé le 3 avril 2023 au Pole d'enseignement supérieur de Millau



26 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Conseil départemental de l'Aveyron
- Mairie de Millau Communauté de communes Millau Grands Causses
- Communauté de communes du Saint-Affricain
- DSDEN de l'Aveyron
- Crous de Toulouse Occitanie
- Institut national universitaire Champollion
- Université de Toulouse
- Conservatoire national des arts et métiers
- IFSI
- Campus connecté de Millau
- Lycée d'Albi
- Représentants étudiants



350 étudiants

dont :

- 7 à l'Institut national universitaire Champollion (Licence Pro)
- 150 en STS
- 70 à l'IFSI-IFAS de Millau
- 120 autres (agricole, CNAM, Centres de formation, campus connecté de Millau et Campus connecté de Saint-Affrique...)



30% de boursiers



1 restaurant conventionné



1 résidence du Crous (24 places)



En distanciel

Panorama

Le Pôle d'Enseignement Supérieur, situé au cœur de la ville et à proximité de la médiathèque, offre des conditions propices à l'apprentissage pour les étudiants qui fréquentent les centres de formation qui y sont installés (IFMS, INU Champollion, CNAM, Campus Connecté).

Logement

Une résidence du CROUS (Pierre Douzou) d'une capacité de 24 places est située à Millau.

La cité du Cap-Vert (hors du champ CROUS) accueille les étudiants de Saint-Affrique.

Des étudiants sont logés via les internats des structures de formations (lycées, Amio-2ISA).

Restauration

Un grand nombre d'étudiants prennent leur repas au sein des établissements de formation.

L'IFMS bénéficie d'un agrément avec le centre hospitalier mais la distance est problématique.

A Saint-Affrique, une structure hôtelière propose en outre une tarification maîtrisée pour les étudiants.

Le Pôle d'enseignement supérieur de Millau est doté d'une salle équipée mais il n'existe pas d'offre de restauration.

Santé-sport culture

Le SIMPPS traite les demandes des étudiants de l'IFMS (attestation handicap et consultations psychologiques en distanciel).

L'accès à l'offre de soins est une problématique notamment en matière de médecins généralistes.

Le territoire se caractérise par un environnement naturel et des équipements propices à la pratique du sport de pleine nature (escalade, randonnée, canoë-kayak, cyclisme...) et à la culture (médiathèque, cinéma, théâtre.)

De plus, un réseau associatif sportif, culturel, social, caritatif et humanitaire varié et très actif vient également enrichir cette offre et contribue efficacement à l'insertion et à l'implication des jeunes au sein du territoire.

Cependant, des échanges directs avec les étudiants, notamment à Millau, ont mis en évidence que ces derniers ne vont pas forcément chercher l'information sur cette offre permanente et événementielle. Un relais a ainsi été mis en place pour faciliter l'accès à ces informations.

Transport

Plusieurs solutions de mobilités existent, à la fois pour accéder à Millau (train, voiture, bus), mais aussi pour circuler en ville.

Le train ne dessert pas Saint-Affrique. Millau est desservi par la ligne Aubrac. L'offre de Bus est plus rapide pour aller sur les métropoles.

Millau Grands Causses dispose d'un réseau urbain couvrant les communes de Millau et Creissels, et offre la gratuité à tous les étudiants de moins de 26 ans inscrits dans un centre de formation millavois.

Pour Saint-Affrique, la voiture individuelle est indispensable. Néanmoins, la totalité des étudiants n'en dispose pas.



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Millau a retenu deux sujets et a donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Lieu de vie étudiante (pilote : communauté de Communes Grands Causses)

Une demande remonte fréquemment des étudiants de l'IFSI : le besoin d'avoir un lieu dans lequel ils pourraient se retrouver en dehors des heures d'ouverture du Pôle d'enseignement supérieur (essentiellement le soir après 18 h), afin de travailler et réviser en groupes. Si la demande a émergé des étudiants de l'IFSI, il est ressorti des échanges avec les responsables pédagogiques des autres formations, lors du DTVE, que leurs étudiants seraient également intéressés. Ainsi,

il est désormais prévu d'ouvrir pour l'espace de coworking, **Ping Pong Cowork**, accueillir les étudiants sur ses plages de travail. L'accès sera gratuit.

Un badge d'accès serait remis à chaque organisme de formation. 2 étudiants seraient responsables hebdomadairement de la salle (accès, présences, etc.). Une expérimentation sera menée d'ici la fin de l'année universitaire avec les étudiants de l'IFSI, pour ensuite envisager d'ouvrir le lieu à tous les étudiants millavois.

Calendrier prévisionnel :

- **Mai 2023** : détermination des conditions d'accès avec le personnel administratif de l'IFSI et les étudiants
- **Juin 2023** : accueil des étudiants de l'IFSI dans les lieux
- **Septembre 2023** : ouverture à tous les étudiants millavois.

Logement (pilote : Crous de Toulouse)

Le Crous gère les 24 places de la résidence Pierre Douzou à Millau.

Lors du Dialogue territorial de la vie étudiante, des résidents ont demandé **l'installation d'une laverie** en son sein.

Le Crous a pris l'attache du propriétaire de la résidence au **printemps 2023**.

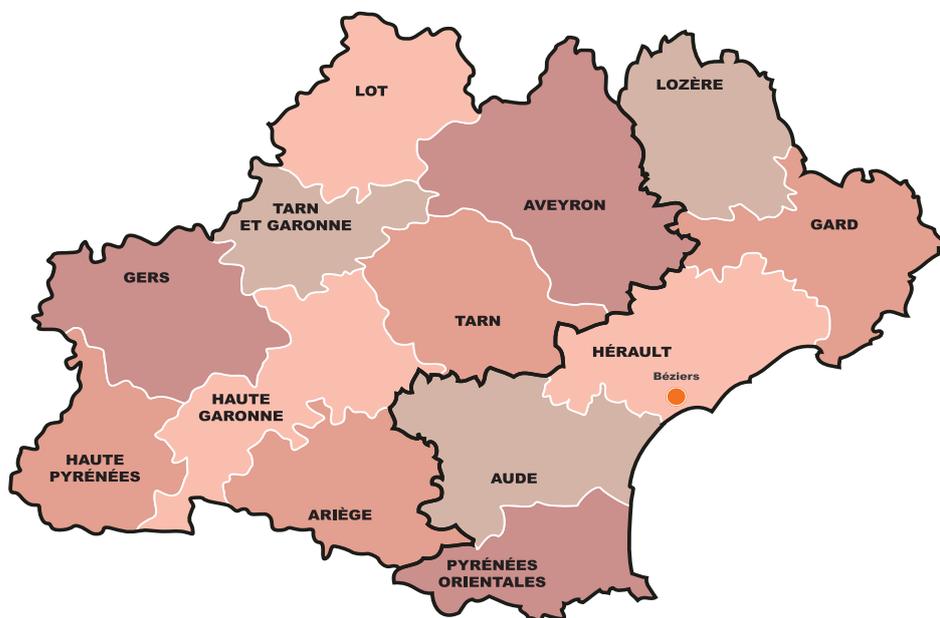
Un échancier n'a pas pu encore être établi mais le Crous s'assurera de la mise en œuvre et du suivi de cette installation tout au long de l'année universitaire 2023/24.





BÉZIERS

Dialogue réalisé le 5 avril 2023 au Centre universitaire Du Guesclin



20 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
- DSDEN de l'Aveyron
- Crous de Montpellier Occitanie
- Coordination territoriale Occitanie-Est (CTOE)
- Université Paul-Valéry Montpellier III
- Université de Montpellier – IUT
- IFMS
- Purple Campus
- 3 lycées de Béziers
- Représentants étudiants



2 050 étudiants

dont :

- 1 160 en université : Université Paul Valéry (800), IUT de l'Université de Montpellier (460)
- 275 en STS
- 100 en CPGE
- 215 autres (dont IFMS)
- 300 Ecole supérieure du design et d'arts appliqués (ESDAC - Privé)



37% de boursiers



1 restau U' (actuellement géré par un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public et que le CROUS projette de reprendre la gestion directe).



Pas de résidence du Crous



Présence du SUMPPS sur le Centre Duguesclin de l'Université Paul Valéry
Offre à Distance pour les étudiants de l'IUT de l'Université de Montpellier

Panorama

Logement

Le Crous de Montpellier Occitanie n'est pas propriétaire ou gestionnaire de résidences universitaires.

Les offres de logement privé et celle d'habitat jeune (FJT) répondent majoritairement à la demande de logement étudiant.

Le Point Information Jeunesse de la ville de Béziers dispose d'un listing d'offres de locations de propriétaires et des professionnels de l'immobilier.

Restauration

Le restaurant universitaire Duguesclin est un site important du maillage territorial. Il est idéalement situé entre l'IUT et l'antenne de l'UPVM3. Ce restaurant est actuellement géré par un prestataire privé dans le cadre d'une délégation de service public accordée par la communauté d'agglomération de Béziers. Cette délégation de service public prend fin au 1^{er} septembre 2023. D'un commun accord avec la communauté d'agglomération de Béziers, le Crous dans le cadre de sa priorité stratégique de couverture de l'ensemble du territoire a souhaité assurer la gestion directe de ce restaurant.

Il s'agit en effet du seul restaurant universitaire de l'académie non géré par le Crous de Montpellier.

Le Crous et la communauté d'agglomération se sont rapprochés et ont signé une convention d'intention le 13 juillet 22.

Ce restaurant permettra d'autant plus de répondre aux besoins des étudiants que le centre universitaire Duguesclin fera l'objet d'une extension de sa capacité d'accueil en 2026. Cette extension comportera un espace de convivialité géré par le Crous, alimenté à partir du restaurant.

Santé-sport

Le SUMPPS est un lieu d'écoute, de soins, de dépistage, de prévention mis en place depuis le 1/09/2022 pour permettre aux étudiants de l'Université Paul Valéry Montpellier III, Centre Duguesclin à Béziers de prendre soin de leur santé. Des consultations gratuites, confidentielles et anonymes sont réalisées.

L'équipe du service de médecine préventive est composée : d'une infirmière à mi-temps, d'une secrétaire à mi-temps, d'une psychologue (financement 20H Crous)

Par ailleurs, 5 médecins accueillant sans RDV ont été identifiés afin de faciliter l'accès aux soins pour les étudiants.

Enfin, les étudiants peuvent bénéficier d'un examen de santé en s'adressant au CES de la CPAM.

Concernant les étudiants de l'IUT de Université de Montpellier, des services à distance ont été déployés : actions de prévention et de promotion de la santé en distanciel, consultations en psychologie et diététique par téléphone, plateforme d'écoute psychologique par téléphone (soirs, week-ends, vacances), activités de gestion du stress (service Qualité de Vie au Travail) en Visio.

La Ville met à disposition deux équipements sportifs pour l'enseignement supérieur. Ces mises à dispositions font l'objet d'une convention et concernent : l'Université Du Guesclin pour deux créneaux de fitness et badminton, l'IUT pour un créneau gymnase.

Transport

Le réseau de bus couvre les 17 communes de l'Agglomération. L'abonnement mensuel jeune est fixé à 8 €.





Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Béziers a retenu trois sujets et a donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Transport (pilote : Agglomération Béziers Méditerranée)

S'il a été souligné, lors du DTVE, que les tarifs du réseau de bus de l'Agglomération étaient tout à fait abordables, quelques difficultés ont été relevées :

- Déplacements longs en fonction des lieux de résidence (déficit de résidences étudiantes),
- Liaisons insuffisantes depuis la gare, pour les étudiants qui rentrent chez leurs parents le week-end,
- Dessertes insuffisantes ou inadaptées vers les grandes surfaces (nécessaires au regard des prix en centre-ville),

- Souhait de pouvoir utiliser des vélos et trottinettes électriques

Le groupe de travail qui a suivi a décliné son plan d'action en deux volets :

• Les déplacements :

- Parkings relais et liaisons correspondantes vers le campus universitaire,
- Liaisons gare / Université et fréquences revues (10 à 15 minutes),
- Etude sur les perspectives de création de pistes cyclables dans le cadre du schéma cycle revu début 2024,
- Développement d'un réseau de 100 vélos électriques à la location (journée, mois, année, proposant des tarifs étudiants),
- Outils de covoiturage,
- Évolutions des lignes et des fréquences liées aux projets

de résidences étudiantes et à la pratique des sports, après 17h, depuis le campus Universitaire, en direction du Lycée Jean Moulin,

- Études des solutions permettant de faciliter les déplacements entre Clermont-l'Hérault et Béziers.

• La communication :

- Actions d'information auprès des établissements du supérieur,
- Actions d'information auprès des étudiants par l'intermédiaire de la plateforme « campus-beziers.fr » créée par l'IUT, sous réserve d'informations complémentaires (logement, restauration, activités sportives et culturelles, etc.) et d'une actualisation régulière du site (pilote à définir).

Vie étudiante (pilote : UPVM3-UM)

• Restauration des étudiants

Le Crous prendra en gestion le R.A. dès 2023. L'agrandissement du Centre Du Guesclin de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (prévision rentrée 2026) comprend la construction d'une cafétéria elle aussi gérée par le CROUS, ce qui permettra à la fois une diversification de l'offre et des plages horaires plus étendues.

• Services sanitaires et sociaux

L'UPVM3 va faire des demandes de financement pour assurer un temps plein sur l'accueil infirmier (infirmière et secrétariat à temps plein) à destination de l'ensemble des étudiants du biterrois. Si les financements sont obtenus, le service sera pleinement opérationnel **à la rentrée 2023**.

• Accès au sport

L'UPVM3 va faire des demandes de financement pour l'installation d'équipements sportifs de plein air pour les cours et loisirs des étudiants

du biterrois. La Région, le CROUS et la CVEC de l'UPVM3 et de l'UM (IUT) sont sollicités. Calendrier prévisionnel : équipements opérationnels dès le **semestre 2 de l'année 2023-2024**.

Logement (pilote : Crous de Montpellier)

Les étudiants éprouvent des difficultés à se loger sur le site de Béziers. Les étudiants relèvent un manque d'informations sur les possibilités de logement et constatent également le manque de qualité de certains logements. Par ailleurs, une hausse des effectifs étudiants est attendu à moyen terme. A partir de ces constats, les acteurs locaux et le CROUS se sont engagés sur les actions suivantes :

- Prendre contact avec le bailleur Cite Jardin pour proposer **un conventionnement d'affectation**. Cette résidence ouverte en mai 2023

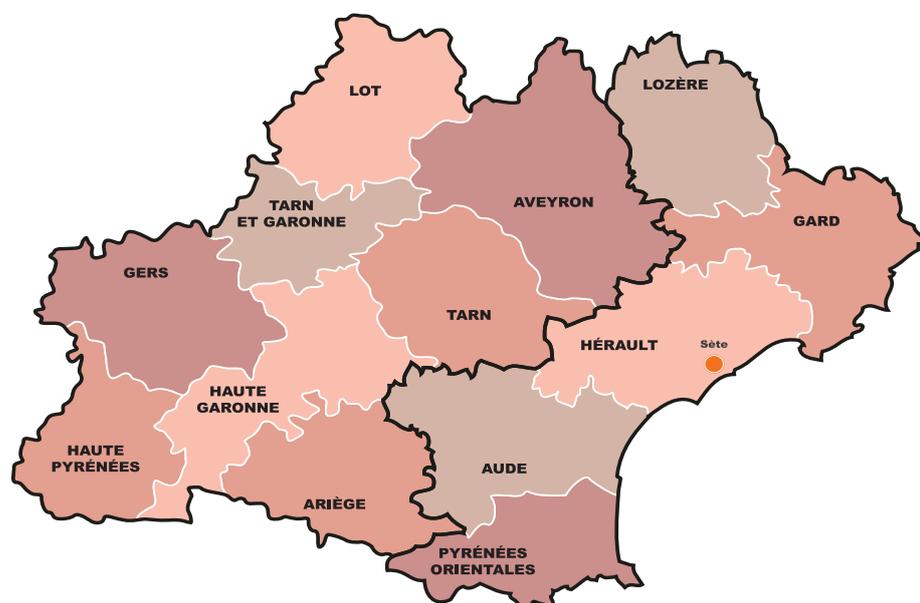
est meublée et dédiée aux jeunes actifs et aux étudiants. Elle est située près du campus. Elle comporte 59 logements jeunes dont 30 sont non loués.

- Prendre contact avec le service logement privé à Béziers Habitat. Possibilité de **recenser les logements acceptables** pour les étudiants en lien avec la cellule permis de louer mise en place à la métropole.
- **La création d'un relais vie étudiante du Crous** est envisagé à Béziers. Il devrait permettre de répondre aux questions des étudiants sur le logement, comme c'est le cas à Mende et à Carcassonne.



SÈTE

Dialogue réalisé le 13 avril 2023 à l'Hôtel de ville de Sète



35 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil régional Occitanie
- Mairie de Sète et Sète agglomération méditerranéenne
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Sète
- Mission locale d'insertion Jeunes du bassin de Thau
- Crous de Montpellier Occitanie
- Université de Montpellier-IUT
- IFMS
- Campus connecté de Sète
- Ecole des beaux-Arts de Sète
- CFA - Centre de Formation Nicolas ALBANO
- 2 lycées de Sète
- Représentants étudiants



1 150 étudiants

dont :

- 300 à l'IUT de l'université de Montpellier
- 400 Post bac en lycée (STS, et CPGE)
- 200 IFSI
- 250 Autres (Campus connecté, école des Beaux-Arts, Purple Campus, Sud Campus, Station Méditerranéenne)



27% de boursiers



2 restaurants conventionnés CROUS



Pas de résidence du Crous



Déplacement du SMPPS sur l'IUT à chaque rentrée (visite médicale d'évaluation et bilan de prévention, visites handicap, suivi vaccinal) + offre en distanciel

Panorama

L'ambition de la collectivité est de porter en son cœur de ville un projet dédié à l'enseignement : la réhabilitation de l'ancien collège Victor Hugo. Ce site deviendra l'épicentre de la vie des formations sur le territoire. L'objectif est de favoriser les rencontres et les échanges entre futurs apprenants, étudiants, alternants, stagiaires de la formation continue et acteurs du monde professionnel.

Dès la rentrée universitaire 2024/2025, le bâtiment accueillera les deux sections de B.U.T. (GEA et Informatique), auxquels s'ajouteront le Campus Connecté et le CNAM puis des formations dans le secteur des I.C.C, de l'économie circulaire en offrant des espaces pédagogiques et de rencontres adaptés. Des équipements complémentaires seront proposés pour l'ensemble des usagers (Learning center, centre de ressources, studio audiovisuel) ainsi que des espaces de vie et de convivialité (espace de restauration en autogestion, espaces détente, local associatif étudiant, cours aménagés...).

Enfin, dans le cadre du développement du partenariat CROUS/ Mission Locale de Jeunes sur le territoire, la volonté est de positionner une offre multiservice dédiée : « relais Vie Etudiante CROUS », point écoute santé/médico-sociale, service orientation /insertion pro,

permanences des services de la collectivité (mobilité, sports, culture).

Pour accompagner la structuration de la vie étudiante sur le territoire, une commission « Vie étudiante » a été installée en 2023 pour qu'elle apporte ses analyses et contribue activement à l'expression des besoins et au développement de projets.

Logement

Le Crous ne dispose pas de résidence Crous à Sète. Les étudiants bénéficient des logements de locations saisonnières, en louant des appartements de septembre à juin (fourchette de prix comprise entre 350 à 450 euros par mois environ). Toutefois, certains logements présentent des situations de vétusté, de mauvaise isolation et de faible niveau de confort.

Restauration

Il n'existe pas de restaurant universitaire du Crous à Sète. Des conventionnements par le CROUS ont été engagés avec :

- le Lycée Joliot Curie, pour permettre aux étudiants (IUT principalement) de bénéficier d'un accès à la cantine.
- les Hôpitaux du bassin de Thau pour les élèves de l'IFMS.

Santé-Social

Afin de permettre l'accès des étudiants des sites éloignés aux différents services, ateliers, événements, etc. l'Université de Montpellier propose un certain nombre de services à distance : actions de prévention et de promotion de la santé en distanciel, consultations en psychologie et diététique par téléphone, plateforme d'écoute psychologique par téléphone (soirs, week-ends, vacances), activités de gestion du stress (service Qualité de Vie au Travail) en Visio. Par ailleurs, le SMPPS se déplace traditionnellement à chaque rentrée sur le site de l'IUT afin de procéder à :

- des visites médicales d'évaluation de l'état de santé et de bilan de prévention,
- des visites médicales de diagnostic et d'évaluation d'un handicap permettant de préconiser des aménagements d'études et d'examen / concours,
- un suivi vaccinal (obligatoire pour les étudiants en filières de santé ou à risque).

Le CROUS propose des permanences d'une assistante sociale sur le site de l'IUT Chimie/Sète de manière cadencée, tout au long de l'année universitaire.

La mise en œuvre, dès mai 2023, du partenariat CROUS/MLIJ avec la création d'un poste partagé « Conseiller en insertion professionnelle/ relais vie étudiante » permettra aux étudiants de pouvoir bénéficier de toutes les compétences de l'accompagnement global des MLIJ : levée des freins à la réussite : précarité alimentaire, logement, mobilité, santé, soutien psychologique...

Il s'agit de la création d'un nouveau « relais vie étudiante » dans la continuité de ce que le CROUS a fait à Carcassonne, Mende et Narbonne. Une convention de partenariat sera signée avec la MLIJ de Sète.



Sport

La Mairie de Sète bénéficie d'infrastructures sportives qui sont mises à disposition des étudiants, dans le cadre d'un partenariat avec le SUAPS de l'Université de Montpellier (ligne d'eau sur le centre balnéaire Fonquerne, salle de musculation) ou le lycée Joliot Curie (terrains de sports, piste d'athlétisme, gymnase du lido).

Le soutien financier du Conseil régional a par ailleurs permis à l'IUT site de Sète d'engager la rénovation d'un espace sportif sur son site en terrain multisport.

Enfin, dans le cadre du développement de la vie étudiante sur le territoire, des actions vers les clubs sportifs et salles de sports ont commencé à être engagées pour proposer des tarifs préférentiels pour le public étudiant.

Transport

Les transports publics de Sète Agglopôle proposent un tarif étudiant sur des formules d'abonnement de 15 € par mois ou de 115 € par an.

Par ailleurs, dans le cadre des mobilités douces déployées sur le territoire, depuis mars 2023, une offre de location de vélos électriques et de trottinettes sur une moyenne ou longue durée (de 3 à 12 mois) est proposée aux abonnés du réseau (tarifs de 50 à 250 euros selon le type et la durée).



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Sète a identifié quatre sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Sport (pilote : Sète Agglopôle)

Lors du DTVE, les acteurs locaux se sont entendus pour favoriser le développement de l'accès au sport pour les étudiants sur le territoire. Le premier enjeu est de mieux faire connaître l'offre sportive du territoire. La prochaine ouverture du Relais Vie Etudiante offre une opportunité de développer la communication autour de ce thème. A ce titre, deux actions sont envisagées :

- **Recenser les équipements publics** ouverts au public étudiant.
- **Formaliser un annuaire de l'offre de service** sur un document/support visuel et utiliser l'ensemble des canaux de communication disponibles (site web – réseaux sociaux - association générale des étudiants sétois –) avec le concours technique du service communication de Sète Agglopôle et un soutien financier (pour la conception du support sollicité dans le cadre d'APP CROUS – Etablissements du Sup –REGION).

Le deuxième enjeu est de proposer une offre adaptée au public étudiant en activant divers leviers :

- Solliciter les clubs et associations sportives du territoire pour proposer **une offre de prix étudiant**.
- **Renforcer le partenariat** avec le SUAPS de l'Université de Montpellier pour diffuser les actions proposées sur Sète à tous les étudiants relevant de l'Université de Montpellier
- **Développer le partenariat** avec la Fédération Française de Sport Universitaire pour engager de nouvelles actions sportives sur le territoire.

Sète Agglopôle et le Relais Vie Etudiante (CROUS – MLIJ) se chargeront de leur mise en œuvre.

Calendrier prévisionnel :

- Juillet 2023 : Réunion du GT : à programmer en juillet.
- Septembre 2023 : Rencontres Relais Vie Etudiante / structures et clubs sportifs.
- 28 septembre 2023 : Présentation des offres sportives sur le territoire : journée d'accueil des étudiants.
- Septembre 2023 : Communication sur l'offre sportive du territoire : rentrée 2023/2024.

Logement (pilote : Sète Agglopôle)

La situation actuelle de l'accès au logement pour les étudiants n'est pas particulièrement tendue. Néanmoins, une croissance des effectifs étudiants est attendue. Il convient, dès lors, de s'engager **pour un projet de résidence étudiante** et de **diversifier les possibilités d'habitat étudiant**. Ainsi, l'Office Public de l'Habitat (Sète Thau Habitat) s'engage à intégrer dans son schéma et ses plans d'actions le principe d'une création d'une résidence étudiante de 20 à 30 logements de 19 m² selon les critères de conception et d'usage en vigueur dans les résidences CROUS (logements seuls) (tarif à 350 € mensuels). Sète Agglopôle veillera à la mise en œuvre de ces actions selon le **calendrier** suivant :

- Rentrée 2023/2024 : point technique avec Sète Thau Habitat.

Précarité (pilote : Sète Agglopôle)

La précarité étudiante, sous toutes ses formes, est un sujet auquel l'ensemble des acteurs territoriaux sont confrontés, avec une tendance à l'augmentation des situations observées ces dernières années. Avec l'arrivée du Relais Vie Etudiante (profil de conseiller en insertion professionnelle), l'objectif est d'engager une communication de proximité et de contact direct avec le public étudiant pour diffuser l'offre de service territoriale et mettre en lien le réseau d'acteurs territoriaux.

Ainsi, plusieurs leviers seront actionnés avec :

- **Identification de l'offre de service** présente sur le territoire et centralisation auprès du Relais de Vie Etudiante, interlocuteur privilégié des étudiants et relais vers les partenaires concernés.
- Présence des structures d'aide et d'accompagnement lors de la **journée d'accueil des étudiants (28/09)**.
- **Organisation de permanences** récurrentes dans les établissements pour privilégier les contacts directs.
- **Formalisation d'un annuaire de l'offre de service** sur un document/support visuel et utilisation de l'ensemble des canaux de communication disponibles (site web – réseaux sociaux - association générale des étudiants sétois) avec le concours technique du service communication du CROUS et un soutien financier (pour la conception du support sollicité dans le cadre d'APP CROUS – CTOE –région).
- Positionnement à partir de septembre 2024 **du lieu TOTEM** de la vie étudiante et des services proposés au sein du futur centre universitaire en cœur de ville, à 200 m de la gare et du Pôle d'Echanges Multimodal du territoire.

Le Crous de Montpellier, la MLIJ et Sète Agglo pôle sont les acteurs responsables de leur mise en œuvre selon le **calendrier** suivant :

- Juillet 2023 : rencontres Relais Vie Etudiante / structures d'accompagnement du territoire
- Juillet-Septembre 2023 : rencontres avec les établissements d'enseignement Sup.
- Septembre 2023 : permanences dans les établissements.
- Rentrée universitaire 2023 : communication sur l'offre de service territorial via le point d'entrée « MLIJ ».

Restauration (pilote : Crous de Montpellier)

La restauration étudiante à Sète repose sur deux restaurants qui ont signé une convention d'agrément avec le Crous pour servir aux étudiants des repas à 1€ et à 3.30€ :

- Le lycée Joliot Curie (accueillant principalement des étudiants de l'IUT).
- Les hôpitaux du bassin de Thau (accueillant principalement les étudiants de l'IFSI).

A la rentrée 2024, des formations vont être transférées au centre universitaire créé dans l'ancien collège Victor Hugo.

Ce centre universitaire disposera d'un espace de convivialité de 90 à 100 places sans projet d'offres de prestations pour le moment. Il convient d'adapter les agréments Crous pour accompagner ce transfert de formations et cette ouverture pour 2024 et répondre aux nouveaux besoins des étudiants. En 2026, un nouveau lieu de restauration sera ouvert au CFA de Sète.

Ainsi, le Crous de Montpellier se doit d'anticiper ces évolutions et s'engage, avec la collaboration des acteurs locaux, à :

- Prendre contact avec le lycée Joliot Curie pour faire un point et **relancer l'agrément** en lien avec l'IUT.

- Prendre contact avec le lycée Charles de Gaulle pour voir s'il est possible de prévoir **une livraison** vers le centre universitaire Victor Hugo. Le matériel doit être prévu en amont pour réchauffer les plats dans le respect des règles de sécurité alimentaire.

- Voir si **la cuisine centrale** gérée par l'entreprise Sodexho ne pourrait pas **assurer la confection de repas et la livraison** sur le centre universitaire Victor Hugo. A voir selon le tarif des repas, le financement possible.

Acteurs responsables de sa mise en œuvre : Crous de Montpellier, Sète Agglo pôle.

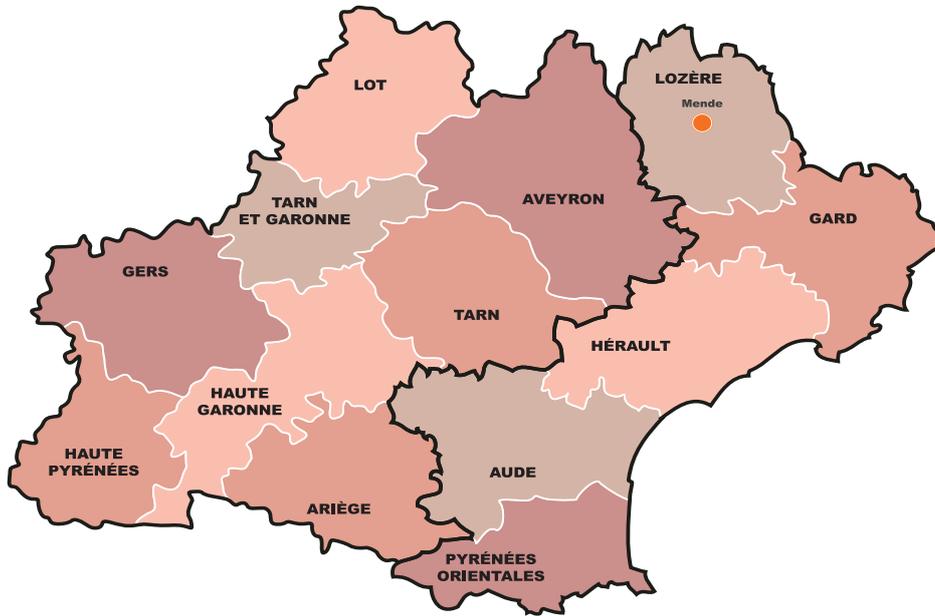


MENDE ET FLORAC

Dialogue réalisé le 24 mai 2023 dans l'antenne de Mende de l'Université Perpignan via Domitia

24 participants issus de :

- Région académique Occitanie
- Conseil départemental de la Lozère
- Mairie de Mende
- Mairie de Florac
- Mission locale d'insertion
- Université de Montpellier
- Université perpignan Via Domitia
- IFMS
- Campus connecté de Mende
- Campus connecté de Florac
- 2 lycées (1 privé et 1 public)
- Représentants étudiants



700 étudiants

dont :

- 255 en universités : Université Perpignan Via Domitia (100) Faculté d'éducation de l'université Montpellier (155), Sup Agro (40)
- 275 en STS
- 150 autres dont IFSI
- 34 au sein des deux Campus connectés



35% de boursiers



2 restaurants conventionnés CROUS



Pas de résidence gérée par le Crous mais convention avec l'association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Lozère



Relais local du Crous qui apporte les services d'assistants sociaux et psychologues

Panorama

En Lozère, département le moins peuplé de France métropolitaine, l'essentiel des effectifs d'étudiants se concentre sur la ville de Mende (préfecture). On y trouve plusieurs BTS des secteurs tertiaires (MCO, NRC, MCO, Tourisme...), l'IFSI, une antenne de la FDE de l'Université de Montpellier, une antenne de l'Université de Perpignan Via Domitia regroupant des formations de bac + 3 à bac +5 et un Campus connecté.

La Sous-préfecture, Florac, comprend l'Institut Agro qui accueille 38 étudiants dans deux LP. Ce site héberge également un campus connecté (10 étudiants).

Logement

L'association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Lozère et le Crous ont signé une convention de gestion locative pour 10 chambres de 9 à 13 m² situées dans une villa à Mende. Le Crous propose ces 10 chambres à des étudiants effectuant leur cursus à Mende. 7 à 8 logements sont occupés sur l'année. Le montant du loyer est de 175 € à 240 € avant déduction de l'aide au logement. Le logement outre les chambres comprend des parties communes que les résidents partagent : cuisine, salon et salle de travail

Le Relais Crous est chargé de faire vivre l'offre du CROUS et de renseigner sur les différents dispositifs d'accompagnement pour se loger : CAF, Action Logement (Visale, Avance Locapass, Mobili Jeune) Garantme. Le Crous finance 0.5 ETP.

Le site de Mende de la Faculté d'Éducation dispose d'une résidence lui permettant de loger en chambres individuelles ou en binôme moyennant le paiement d'un loyer modéré.

Le lycée Notre-Dame à Mende propose 20 logements de type studios sur son campus (ouvert en sept 2019) et propose aux étudiants d'accéder à la formule internat (pour ceux qui ont une solution d'hébergement pour le week-end).

A Mende, l'offre privée locative dispersée dans la ville est souvent qualifiée de vétuste.

Pour les étudiants de BTS, plusieurs établissements proposent un service d'internat.

Par ailleurs, à Florac, pour les étudiants de l'Institut Agro, l'hébergement s'effectue dans des locations privées à Florac et dans les alentours.

Restauration

Depuis 2021, les étudiants de Mende disposent d'une offre proposée par le CROUS de Montpellier, notamment à travers une convention avec le lycée Jean-Antoine-Chaptal à Mende permettant d'accueillir les étudiants préalablement inscrits au même tarif qu'un restaurant universitaire (dont repas à 1€). Le restaurant du centre hospitalier accueille les étudiants de l'IFSI.

L'Institut Agro de Florac dispose d'un service de restauration (hors CROUS) ouvert aux étudiants le midi pour un tarif de 3,30 € / repas. Une salle équipée (frigo, cuisinière, micro-ondes...) est également mise à disposition.

Santé

Pour l'UPVD, le SSU (pas d'antenne locale) répond aux demandes exprimées par les étudiants de Mende et les oriente, le cas échéant, vers les services d'urgence ou CMP.

Des opérations de prévention (lutte contre le tabac, campagne sur les MST) sont organisées dans les établissements, notamment entre l'UPVD et le pôle de santé publique (CEJIDD, CLAT).

Le CROUS au travers de son relais local apporte les services d'assistants sociaux et psychologues. Ils interviennent dans l'orientation des étudiants et dans la mobilisation de dispositifs spécifiques.

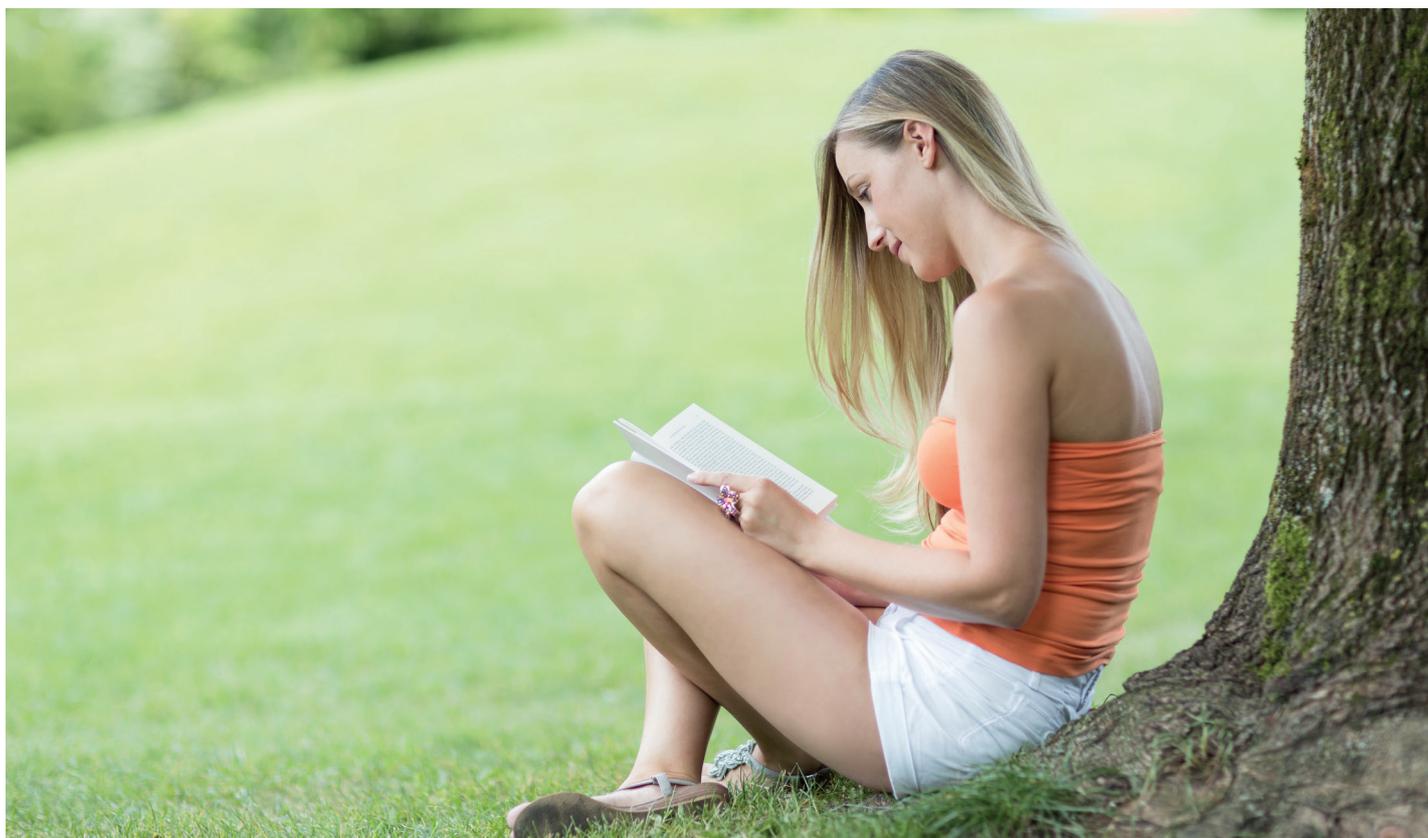
A Florac l'Institut Agro déploie des actions en partenariat avec le CROUS : consultations psychologiques, entretien avec l'assistante sociale, prévention santé, accompagnement.

Transport

La ville de Mende propose une offre de transport collectif avec une offre tarifaire spécifique pour les jeunes/étudiants.

Il existe peu de transports collectifs au sein du département ce qui limite les possibilités de stages ou les contrats d'apprentissage pour les étudiants n'ayant pas de véhicule.

Au niveau régional ou interrégional, l'accessibilité du territoire reste limitée (en fréquence et par la durée des trajets).



Les axes de travail

Le dialogue territorial de la vie étudiante de Mende et de Florac a identifié 3 sujets qui ont donné lieu, au minimum, à un groupe de travail.

Logement (pilote : Crous de Montpellier)

Un double constat est ressorti du DTVE en matière de logement à Mende :

- Une difficulté à identifier des offres de logement adaptées aux étudiants.
- Une offre de logement peu qualitative en matière d'isolation thermique et mode de chauffage.

Le guide de la Vie Etudiante édité par la Mission Locale et le Crous oriente vers les différentes structures et sites. Le site internet de la communauté de communes Cœur de Lozère intègre des éléments généraux dans sa rubrique « Se Loger ».

Néanmoins, on constate une méconnaissance des possibilités d'habitat étudiant, ainsi que leur relative inadaptation (configurées pour la colocation) et une offre diffuse et peu lisible dans le parc HLM.

Les acteurs locaux se sont entendus pour la mise en œuvre des actions suivantes :

- Amélioration de la communication autour de l'offre publique et collective avec un référencement **sur le site Lokaviz**.
- **Proposition d'une rubrique "étudiante – vie pratique"** dédiée sur le site internet de la Mairie et de la Communauté de Communes Cœur de Lozère.
- Rapprochement avec Lozère Habitation pour mettre en place **une offre dédiée séparée du public familial** : dans la résidence Saint Jean ou autre selon les disponibilités.
- **Rapprochement avec l'auberge de jeunesse** pour affiner l'offre et renforcer la communication.

Sur la question de la qualité des logements, une piste d'action a été également avancée :

- Rapprochement avec la Mairie dans le cadre de la politique de l'amélioration du bâti ancien (action Cœur de Ville) et de la mise en place d'un éventuel dispositif de **"permis de louer"**.

Enfin, **une large promotion de Lokaviz** est à engager auprès des propriétaires privés afin de les convaincre de louer leurs biens aux étudiants.

Le Crous, la Mission Locale, l'OPH et les collectivités assureront la mise en œuvre de ces actions.

Restauration (pilote : Crous de Montpellier)

Les deux sites présentant des agréments avec le Crous de Montpellier ne sont que très peu fréquentés par les étudiants.

Le lycée Chaptal est éloigné des lieux d'études et la durée des pauses méridiennes ne permet pas aux étudiants d'aller sur le site, de prendre le déjeuner et de revenir. De plus, le lycée ne peut accueillir les étudiants que le mercredi midi et les soirs du lundi au jeudi de 19h00 à 19h30. Ces contraintes ne correspondent pas au mode de vie étudiant. Le restaurant du CHU bien que situé sur le site fréquenté par les IFSI, ne répond pas à leur demande : l'offre est moins attractive depuis la crise sanitaire, un système de cartes via une application à télécharger nouvellement mis en place semble être un frein à la fréquentation.

A partir de ce constat, plusieurs pistes ont été évoquées :

- Relancer **une campagne de communication** autour du repas à 1€.
- Mener **une réunion CHU/IFSI** pour lever les freins.
- Revoir l'agrément du lycée Chaptal en mettant **une priorité sur le midi**.
- **Tester un système de livraison de repas** par le lycée Chaptal ou le lycée Notre-Dame pourrait être envisagé avec un lieu de livraison et de consommation possible dans une salle de réfectoire d'une résidence EHPAD non utilisée (résidence Piencourt).
- Analyser la possibilité d'accueil par **le restaurant administratif situé en centre-ville** en fonction des capacités d'accueil et des prix des repas.
- Travailler avec **le département de la Lozère** sur les actions mises en place (paniers repas, épicerie solidaire).

Calendrier prévisionnel :

Les réunions sur les bilans des agréments seront calées en début d'été pour mise en place rapide des changements éventuels à la rentrée 2023.

Les autres actions nécessitant des réflexions plus approfondies seront préparées pour la rentrée 2024.

Sport (pilote : Faculté d'éducation)

L'offre aux étudiants dans le cadre du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) reste peu diversifiée sur la ville. L'effectif étudiant étant relativement faible les propositions demeurent limitées en termes d'activités et d'offre de créneaux horaires, ce qui ne favorise pas la participation de tous les étudiants.

L'offre SUAPS aujourd'hui est organisée par chaque établissement du supérieur à destination des étudiants qui y sont inscrits :

- La Faculté d'éducation – Université de Montpellier propose un créneau hebdomadaire d'1h30 le mardi soir à 18h de septembre à fin mai (hors vacances universitaires). Les activités ont généralement lieu au gymnase de la Vernède. Les choix se portent essentiellement sur des activités collectives : volleyball, futsal, basketball. Ponctuellement, des activités moins traditionnelles sont proposées : laser run, pétanque, hockey, foot golf, tchoukball. D'une vingtaine d'étudiants en début d'année, l'effectif s'est stabilisé à une petite quinzaine.
- L'IFSI met à disposition des salles et des douches de 17h à 18h30 du lundi au jeudi. Les sports pratiqués sont : danse, fitness, yoga, renforcement musculaire, CAP. L'animation et l'organisation sont assurées sur la base du volontariat par un étudiant pratiquant la discipline. Seules les premières années se sont saisies de cette opportunité (2 fois par semaine sur les périodes de cours).

- L'UPVD – Antenne de Mende propose des séances de sport prévues les jeudis de 19h30 à 21h30 au gymnase du lycée Chaptal : 20 séances au total d'Octobre à fin mai.

Seule la population étudiante des établissements universitaires bénéficie de ces dispositifs. Les étudiants en BTS, n'étant pas soumis au règlement de la CVEC, ne peuvent participer à ces activités financées par ce fonds.

Il est envisagé pour l'année universitaire 2023/24 **de mutualiser les offres du SUAPS de l'UPVD – Antenne de Mende, de la Faculté d'Éducation – Site de Mende et de l'IFSI**. Chaque établissement met en place son offre SUAPS à destination de ses étudiants et en ouvre l'accès aux étudiants des autres établissements. Une coordination est nécessaire en début d'année universitaire au niveau de la direction des études de chaque établissement pour collecter les informations liées aux offres d'activités sportives et les diffuser au sein de chaque structure. Une liste des étudiants participants aux dispositifs sera établie périodiquement pour permettre un suivi des effectifs et une régulation si nécessaire.

La direction des études de la Faculté d'Éducation coordonnera l'action en début d'année.

Calendrier prévisionnel

- **Première semaine de septembre 2023** : coordination pour l'organisation de la mutualisation.
- **Début des activités deuxième troisième semaine 2023 de septembre** selon les propositions.
- Suivi périodique trimestriel.



Nous suivre en ligne sur

https://twitter.com/RA_Occitanie

<https://www.linkedin.com/company/région-académique-occitanie/>



Sophie BÉJEAN
Rectrice de la région académique
Occitanie,
Rectrice de l'académie de
Montpellier,
Chancelière des universités

**Région académique
Occitanie**
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél : 04 67 91 47 00

Création et réalisation :
Agence SUNCHA
Impression :
SRD Rectorat de Région académique
Date de publication :
30/06/2023



**RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*